



DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DU TERRITOIRE DU BEAUFORTAIN

Juin 2017

Sommaire

Préalable.....	4
Partie 1 : Le Cadre de Vie	5
1. Le Beaufortain : un territoire de montagne particulier.....	5
2. Un cadre naturel exceptionnel.....	7
3. La forêt	8
3. Les enjeux paysagers.....	10
4. L’engagement des collectivités	10
5. Un patrimoine bâti préservé mais peu valorisé	12
Partie 2 : La Démographie.....	13
1. Une décennie de baisse démographique.....	13
2. Le vieillissement de la population.....	17
3. Un nombre de naissances en légère augmentation.....	19
4. Les enfants et les jeunes	20
Partie 3 : Les Caractéristiques Socio-économiques de la population	22
1. Un revenu dans la moyenne départementale	22
2. Les catégories socioprofessionnelles	23
3. Les familles	24
4. Les familles monoparentales.....	25
5. Scolarisation et formation.....	26
1. Le niveau de formation : davantage de filières techniques courtes.....	26
2. La scolarisation.....	27
6. Un faible taux de chômage.....	28
Partie 4 : L’Habitat et l’Espace Urbain	32
1. Une croissance maîtrisée des espaces urbanisés.....	32
2. Une répartition des logements caractéristique de la tension du marché de l’immobilier	34
3. Le coût de l’immobilier.....	38
4. Les transports et déplacements	40
1. Le réseau routier	40
2. La motorisation des ménages	41
3. Les modes de déplacement	42
4. Un territoire desservi par les transports en commun, mais des tarifs élevés.....	46

Partie 5 : L'Économie Locale.....	48
1. Un territoire d'emplois.....	48
2. Les dynamiques de création d'activités.....	50
3. L'économie présentielle, moteur de l'emploi du Beaufortain.....	51
4. Les activités industrielles.....	56
5. Les espaces d'accueil économique.....	56
6. L'agriculture.....	57
7. Le tourisme, une activité économique majeure.....	62
Partie 7 : La vie Locale.....	69
1. Les services enfance-jeunesse : une offre d'accueil diversifiée.....	69
1. Les assistantes maternelles.....	69
2. Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE).....	71
3. L'accueil de loisirs.....	75
4. Les actions jeunes.....	76
2. Les établissements scolaires.....	77
1. Les écoles maternelles et primaires.....	77
2. Le collège « Le Beaufortain ».....	79
3. Les services de santé.....	83
4. La vie associative et culturelle.....	85
1. Un tissu associatif dense.....	85
2. Un maillage de bibliothèques.....	86
3. Les animations culturelles.....	86
4. L'école de musique et de danse.....	86
5. Les équipements sportifs.....	87
Enjeux.....	88
Annexes.....	89
1. Annexe 1 : Emplois salariés et établissements actifs dans le Beaufortain.....	89
2. Annexe 2 : Évolution du nombre d'enfants allocataires.....	92

PRÉALABLE

Fin 2016, la communauté de communes du Beaufortain et l'Association d'Animation du Beaufortain (AAB) ont souhaité engager une étude visant à établir un diagnostic socio-économique du Beaufortain. Au départ, il s'agissait, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF, de mesurer les besoins d'accueil de la petite enfance. Or ces besoins dépendent étroitement des évolutions démographiques qui touchent le territoire, lesquelles sont liées aux questions économiques et à l'emploi, à la présence d'un cadre et de conditions de vie satisfaisants, etc.

Ainsi, plutôt que de ne traiter que de la petite enfance, l'étude a été d'emblée orientée sur un diagnostic global du territoire.

Ce diagnostic a également pour objet de faire ressortir les spécificités du Beaufortain au sein de la nouvelle intercommunalité – la CA Arlysère - mise en place au 1^{er} janvier 2017.

L'étude a été conduite de manière fortement participative, en impliquant directement les élus, les habitants et les acteurs locaux au travers d'entretiens, d'enquêtes et d'ateliers participatifs.

Le rapport final est ainsi composé de quatre documents :

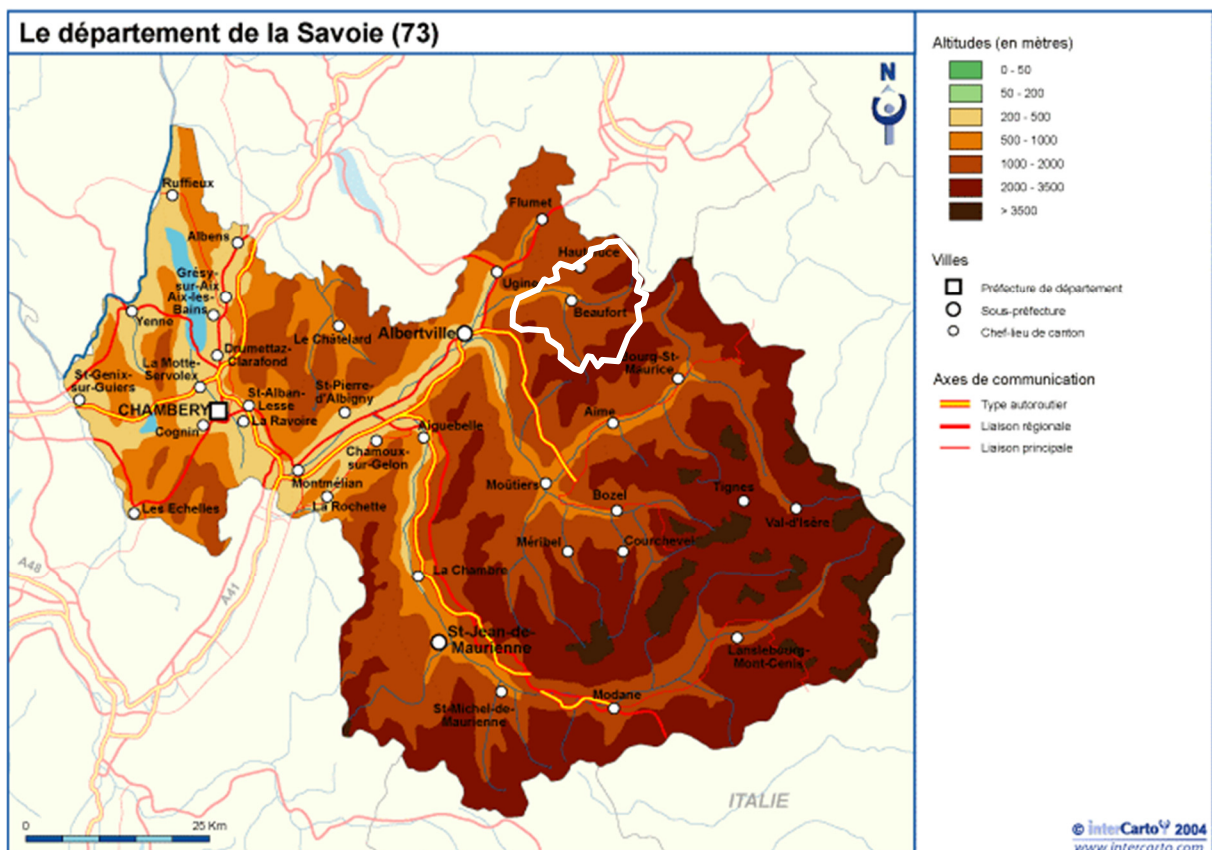
- le présent rapport qui présente le diagnostic socio-économique global.
- un rapport d'analyse de la situation de la petite enfance dans le Beaufortain.
- les résultats et analyses issues des enquêtes.
- la synthèse de la production des quatre ateliers de concertation.

PARTIE 1 : LE CADRE DE VIE

1. Le Beaufortain : un territoire de montagne particulier

L'altitude du massif du Beaufortain oscille entre 1 500 et 3 000 mètres (Aiguille de Grand Fond 2 920m). Le relief est ici plus ouvert.

Le territoire du Beaufortain compte quatre communes, toutes classées au titre de la Loi Montagne. Il est bordé par le massif du Mont Blanc et par les rivières Arly et Isère.



- Un territoire peu desservi et relativement « fermé » : une voie d'accès principale au départ d'Albertville, une liaison entre les Saisies et le Val d'Arly, ainsi qu'un accès, via la D925 à Bourg-Saint-Maurice par le lac de Roselend, fermée en hiver.
- La vallée n'est pas une voie de passage comme peuvent l'être la Maurienne et la Tarentaise et dans une moindre mesure le Val d'Arly.

LE BEAUFORTAIN, ÎLOT TYROLIEN

Les Alpes ont leurs grandes vallées, ouvertes à la grande circulation, aux grandes invasions, aux grands commerces et aux grandes nuisances.

Et puis nous avons nos petites vallées, qui longtemps sont restées des îles de montagne. Le Beaufortain en est.

Une île, c'est une culture un peu particulière, mais pas forcément un repli sur soi. En mer, les îles ont leurs marins. A terre, elles ont aussi leurs aventuriers, partant voir plus loin comment c'est, ou s'il n'y a pas un peu plus à manger que dans le champ natal...

A force de patience et de travail, les Beaufortains ont modelé leurs montagnes selon les besoins d'un système agro-pastoral complexe, où l'on ne perd jamais une parcelle de terrain pour le plaisir. Des céréales cultivées dans les terres plates du bas aux derniers écartés des alpages, aucune parcelle n'était inexploitée au début du XIXème siècle. Cela a façonné un paysage ouvert, semé de chalets dispersés, autant de granges ou de « remues » où l'on passait quelques semaines en montant les bêtes à l'alpage, histoire de brouter le foin frais à mesure que la neige abandonnait la partie. Parfois, on évoque ici des comparaisons avec le Tyrol. C'est assez vrai pour les paysages et le soin mis à entretenir le patrimoine agricole.

François Rieu, <http://www.centcols.org/le-beaufortain-ilot-tyrolien/>

2. Un cadre naturel exceptionnel

Le Beaufortain s'est développé historiquement autour de l'activité agricole et pastorale, qui reste encore très présente de nos jours, avec la production fromagère (AOC Beaufort) qui permet une valorisation de la production laitière. **L'organisation en villages, hameaux autour des fermes et alpages reste encore très lisible et a façonné un paysage typique globalement préservé, qui constitue un atout important aujourd'hui, vis-à-vis duquel les notions de protection de l'environnement et d'authenticité sont en progression parmi les attentes des touristes.**

(source : SCOT, rapport de présentation 2012).

Le SCOT Arlysère classe le massif du Beaufortain dans les paysages à protéger.

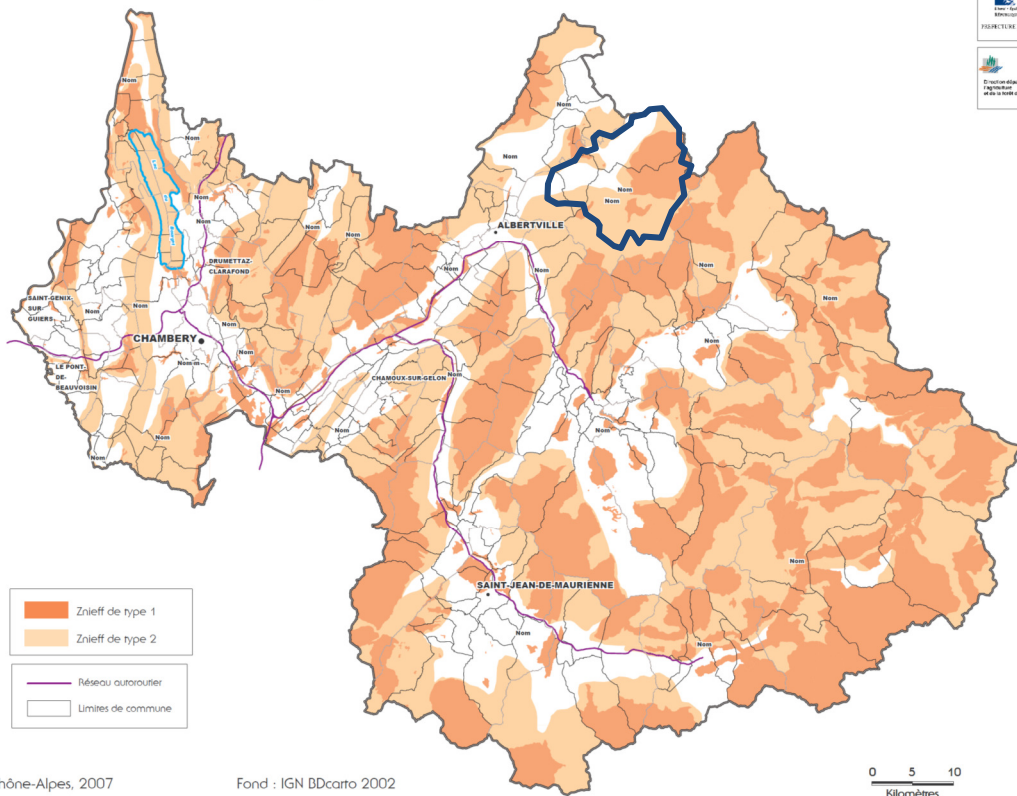
Type	Paysages Arlysère	Unités géographiques
Paysages à protéger	Espaces naturels	Massif des Bauges
		Massif des Aravis
		Massif du Beaufortain
	Sites patrimoniaux	Vallon du Tamié Conflans
Paysages à gérer	Piémonts	Piémont des Bauges Piémont des Aravis
	Versants boisés habités	Versants boisés habités des vallées de l'Isère, d'Arly et du Doron
	Vallées	Itinéraire du Doron Vallées préservées (Hauteluze, partie haute d'Arêches)
	Centres anciens	Albertville, Ugine, Grésy, Beaufort
Paysages à aménager	Paysage de ski	Crest Voland, Les Saisies, Notre Dame de Bellecombe, partie basse du vallon d'Arêches – le Planey
	Vallée urbanisée	Entre Ugine et Albertville Plaine de l'Isère
	Entrées de ville	Porte Sud d'Albertville, porte Ouest d'Ugine et de Beaufort

De nombreux zonages environnementaux :

- Arrêté de protection de biotope : tourbière des Saisies (68 ha)
- Forêt de protection de Beaufort (18 ha)
- Réserve naturelle régionale : tourbière des Saisies (73 ha)
- Sites classés¹ : Col de la croix du Bonhomme (252 ha) et Col du Cormet de Roselend (partie classée, 256 ha)
- Site Natura 2000 : Tourbière et Lac des Saisies (71 ha)
- ZNIEFF de type 1 :
 - Combe de la Neuva
 - Cormet d'Arêches
 - Cormet de Roselend
 - Haute vallée de l'Ormente
 - Plateau des lacs de la Tempête et le Grand Mont
 - Secteur de Beaubois-Bersend, col du Pré
 - Tourbière des Pémonts
 - Tourbière des Saisies
 - Tourbière du Lata du Vaz
 - Tourbière du Praz
 - Tourbières de Plan Jovet
 - Vallée de la Grande Maison
- Le Beaufortain compte 145 Zones Humides couvrant une surface totale de 795 ha.

¹ Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national : éléments remarquables, lieux dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire pour les événements qui s'y sont déroulés...

Environnement, inventaires : ZNIEFF



Données : DIREN Rhône-Alpes, 2007

Fond : IGN BDcarto 2002

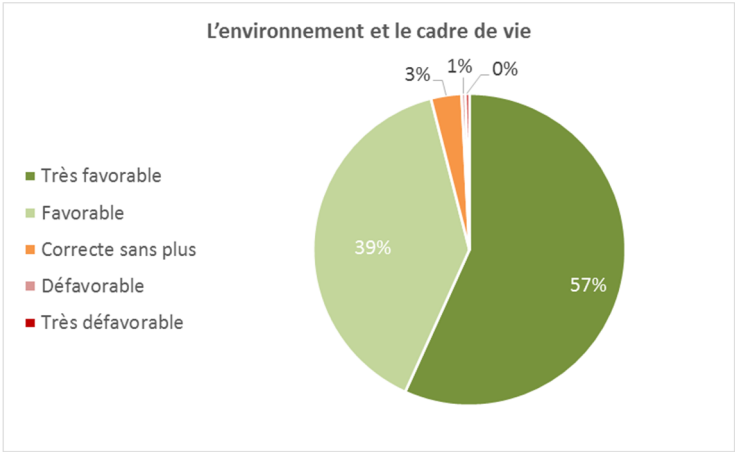
Edition : Juillet 2007

Cartographie : DDAF 73

Ce que nous disent les habitants à travers l'enquête et les ateliers

Le cadre de vie : la première motivation pour s'installer dans le Beaufortain

La qualité de l'environnement et du cadre de vie : très favorable pour 57%, et favorable pour 39% des habitants



Le premier atout du Beaufortain : son environnement et son cadre de vie

3. La forêt

La forêt couvre 11 561 ha soit 43% du Beaufortain². Cette proportion est supérieure à la moyenne du département (31%). La forêt privée représente 45% de la forêt du territoire d'Arlyère.

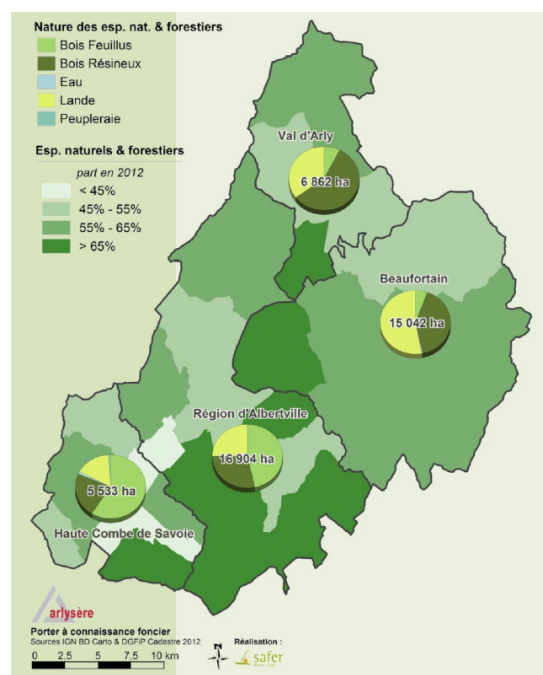
Le morcellement de la forêt privée génère des contraintes pour son exploitation : « les propriétaires et les gestionnaires rencontrent de réelles difficultés à mobiliser la ressource forestière qui reste largement sous-exploitée, en raison notamment du manque d'accès aux massifs, des conditions de forte pente et surtout du morcellement très important du foncier. La surface moyenne par propriétaire est de 1,6 Ha. »

source : PSADER Arlyère

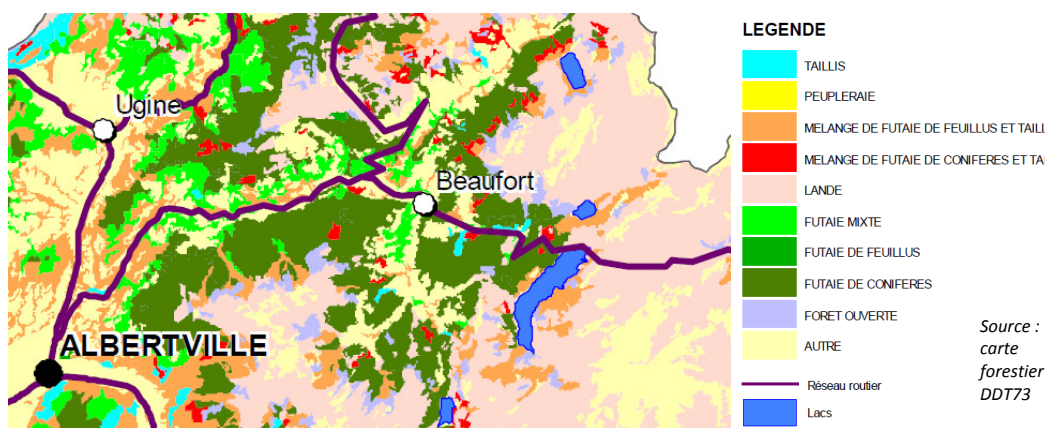
Les espaces naturels et forestiers sont caractéristiques des secteurs de montagne :

- secteurs de haute altitude : une prédominance de landes et l'importance des bois résineux dans les secteurs de haute altitude.
- la présence majoritaire de bois feuillus dans les secteurs de vallées.
- et globalement, la place importante des bois résineux.

Au-delà de ses fonctions économiques, récréatives et de maintien de la biodiversité, la forêt joue un rôle important de protection des infrastructures et des habitations contre les risques naturels (érosion, avalanches, chutes de pierre, éboulements).



Couvert forestier :



Plusieurs structures collectives s'organisent sur le territoire :

- le Groupement des Sylviculteurs du Val d'Arly, du Beaufortain et du Bassin Albertvillois
- l'Association de Gestion du Bois Beaufortain, créée en 1998 pour promouvoir l'utilisation du bois en Beaufortain.

Arlysère s'implique sur la filière bois depuis 2005, avec notamment la mise en œuvre d'une Charte Forestière de Territoire de 2005 à 2013 et un Plan de mobilisation du bois (PMB) réalisé en 2010.

Le SCOT souligne l'enjeu de la filière bois de la manière suivante : « Une filière bois en attente de valorisation ».

² Source : Inventaire Forestier National - IGN 2014

3. Les enjeux paysagers

Le paysage est partout un enjeu comme cadre de vie des habitants, mais il prend dans les régions alpines une importance particulière comme support d'une activité économique essentielle, le tourisme, et comme réponse à une demande collective d'espaces de récréation.

*Dans la Combe de Savoie, le Val d'Arly et le **Beaufortain**, les enjeux paysagers se déclinent dans cinq directions :*

- la conservation d'espaces exempts d'empreinte urbaine ou technologique (pylônes, remontées mécaniques ...) ; cette demande sociale forte traduit le désir d'espaces libres, que la montagne est censée incarner ; ces espaces ne peuvent se limiter aux territoires de glace et de rocher des sommets, mais doivent comporter des secteurs de végétation (alpages, landes, espaces agricoles), plus accessibles à la majorité des promeneurs ; l'analyse des champs visuels concernés prendra en compte le réflexe de l'observateur, qui regarde vers le haut lorsqu'il est au pied de la pente, et vers le bas lorsqu'il est au sommet ;*
- l'arrêt du mitage de l'espace pastoral par des constructions neuves ; le chalet d'alpage est un élément valorisant du paysage alpin non seulement en raison des matériaux utilisés, le bois notamment, mais aussi parce que sa fonction pastorale est perceptible ; la transformation de ces constructions en résidences secondaires modifie leur relation à l'espace par la disparition du potager, par l'apparition éventuelle de la voiture et par des modifications de l'aspect du bâtiment ; l'agrégation de nouvelles constructions transforme une trame bâtie peu dense et relativement régulière, voulue par l'exploitation des pâturages avoisinants, en une trame irrégulière faite d'agrégats et de points sans cohérence avec la fonction pastorale ;*
- la structuration de centres villageois architecturalement cohérents capable d'agréger la fonction résidentielle et d'éviter la confusion des fonctions entre l'espace pastoral et l'espace résidentiel et tertiaire ;*
- une évolution des stations de sports d'hiver pour les rendre attractives et fonctionnelles en l'absence de neige, notamment en été.*

(Extrait du document d'orientation générale du SCOT 2012)

4. L'engagement des collectivités

L'ensemble des communes sont engagées dans des démarches de développement durable.

La commune de Beaufort a formalisé cette démarche en signant, en 2007, la Charte Développement Durable en station de montagne.

La charte du développement durable est un outil au service de tous. Elle est construite autour de 130 engagements qui abordent différents thèmes pour lesquels la commune de Beaufort s'est engagée. Sensibiliser et communiquer auprès des habitants locaux est également un des points forts de la charte. Élaborée en 2007 par l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne (ANMSM), la charte prend en compte les problématiques de développement durable dans les politiques locales. Notre commune a signé cette charte en 2007 et a donc choisi de s'investir davantage dans cette voie aux côtés des acteurs de la commune et de la population locale.

Ce choix est motivé par la volonté de la commune de développer de manière raisonnée ses activités et d'aménager son territoire et de s'interroger sur le développement de « demain », ceci afin d'apporter des réponses concrètes aux évolutions climatiques.

La démarche repose sur un concept de concertation. Un comité local a été mis en place. Cet organe d'échanges et de propositions regroupe des acteurs sociaux, économiques et environnementaux. Un plan d'actions a été construit pour plusieurs années, autour de 8 thématiques :

- Aménagement, habitat durable.
- Déchets.
- Énergie.
- Paysages, espaces naturels.
- Eau.
- Transport.
- Tourisme durable.
- Sensibilisation à la population.



5. Un patrimoine bâti préservé mais peu valorisé

Le territoire fait partie du Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie, qui comprend l'Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise, le Syndicat du Pays de Maurienne, la Communauté de communes du Beaufortain et SIVOM du Val d'Arly.

« **L'architecture rurale, maisons accrochées à la pente ou serrées dans les villages, sont les témoins des traditions et de l'agropastoralisme. Si l'on parle des villages et des hameaux, le patrimoine religieux est important : cinq églises paroissiales et plus de quarante chapelles.** » source : fondation facim

Sites inscrits³ :

- Col des Saisies et ses Abords (397 ha)
- Col du Cormet de Roselend (Partie inscrite 117 ha)
- Cols du Joly et de la Fenêtre, Lac de la Girotte et ses Abords (1165 ha)
- Gorges du Doron (159 ha)
- Château de Beaufort, ruines et abords (19 ha)
- Hameau d'Annuit (20 ha)
- Hameau d'Entre Deux Nants et ses Abords (18 ha)
- Hameau de Belleville et ses Abords (10 ha)
- Hameau de Boudin (12 ha)
- Hameau de Roselend (199 ha)
- Hameau du Praz et ses Abords (9 ha)
- Hameau du Pré (11 ha)
- Oratoire Notre-Dame-des-Apôtres (5 ha)
- Village de Hauteluce (12 ha) : immeubles protégés au titre des monuments historiques : Église St-Jacques d'Assyrie (18^{ème}) et Chapelle de Belleville.

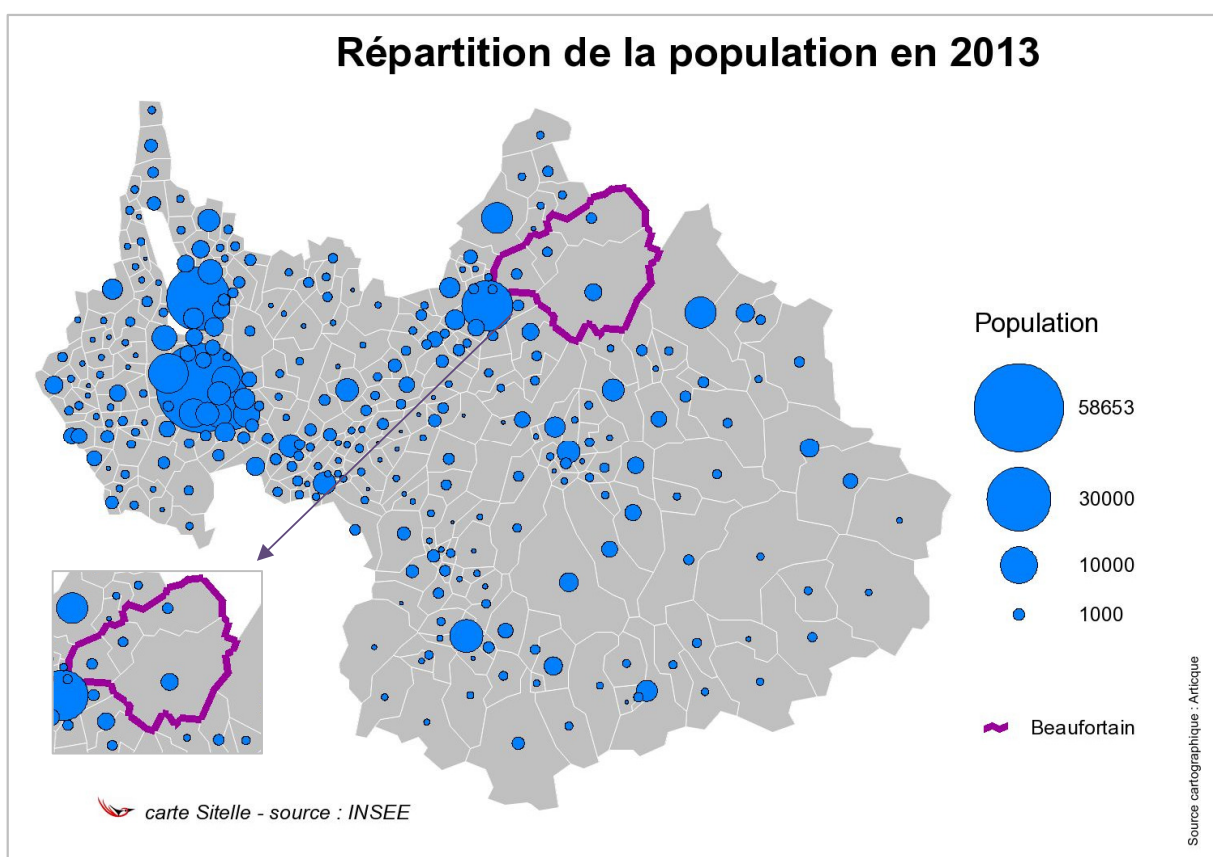
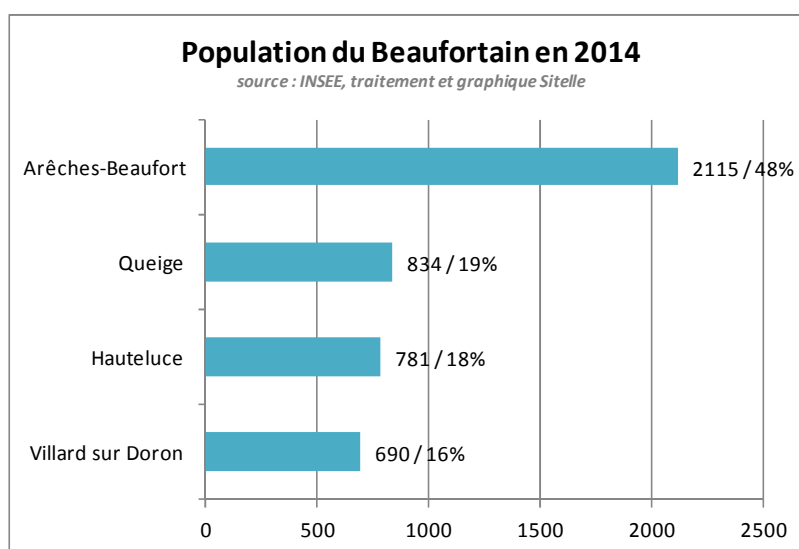


³ L'inscription est une reconnaissance de la qualité d'un site justifiant une surveillance de son évolution, sous forme d'une consultation de l'architecte des Bâtiments de France sur les travaux qui y sont entrepris.

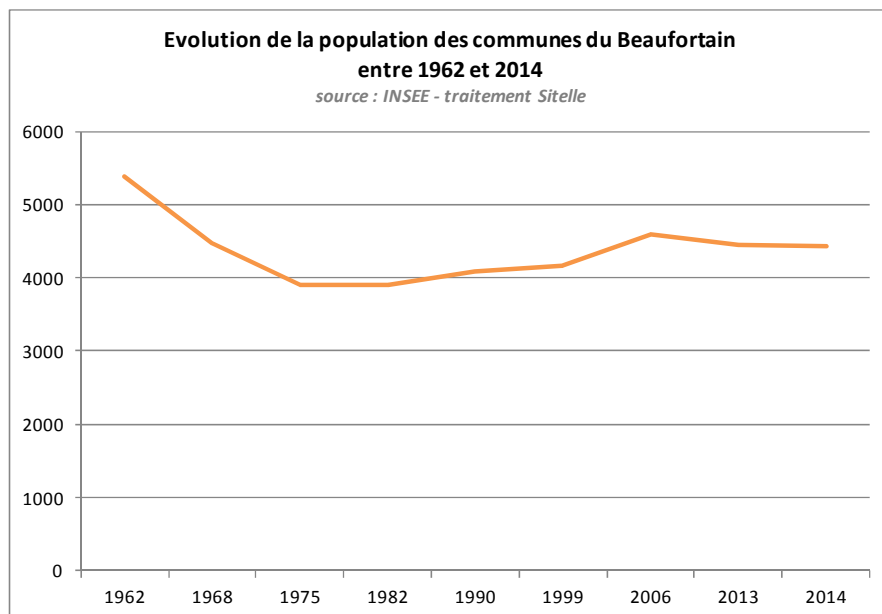
PARTIE 2 : LA DÉMOGRAPHIE

1. Une décennie de baisse démographique

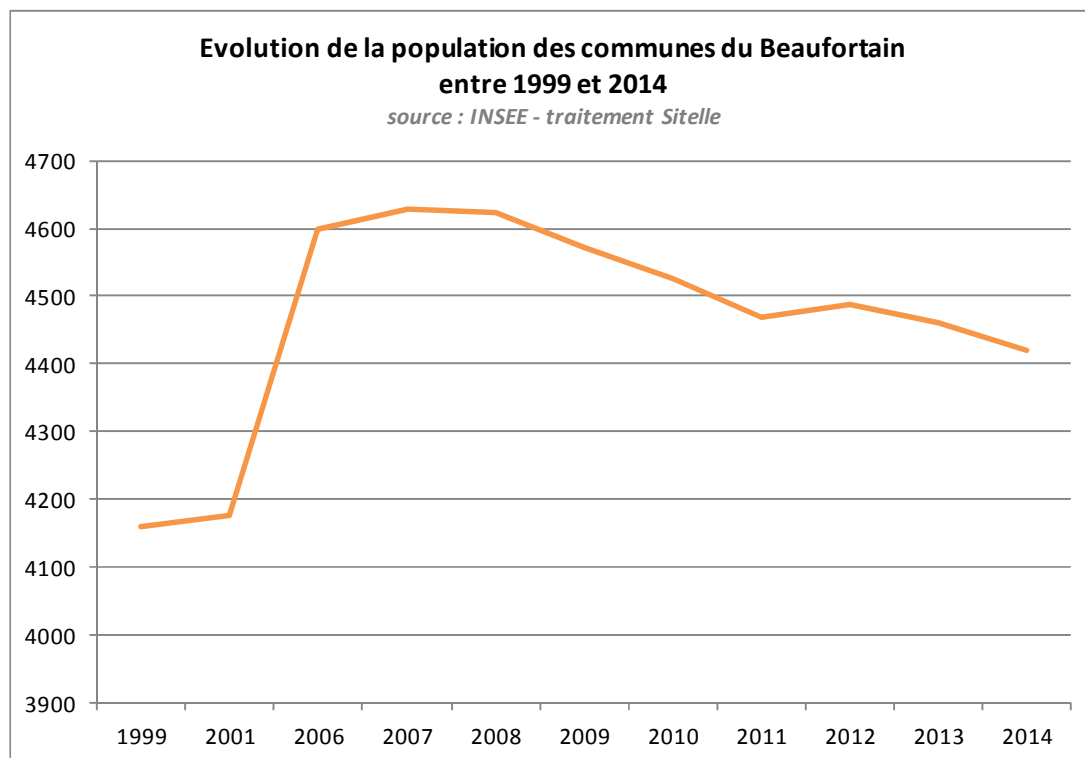
Le Beaufortain compte 4 420 habitants en 2014. La commune de Beaufort, avec 2 115 habitants, concentre près de la moitié de la population (48%).



La population du Beaufortain a connu une diminution marquée de 1962 à 1975. Puis, entre 1975 et 2007, le nombre d'habitants a cru régulièrement (+19% soit 729 habitants supplémentaires), sans pour autant permettre le retour au niveau antérieur.



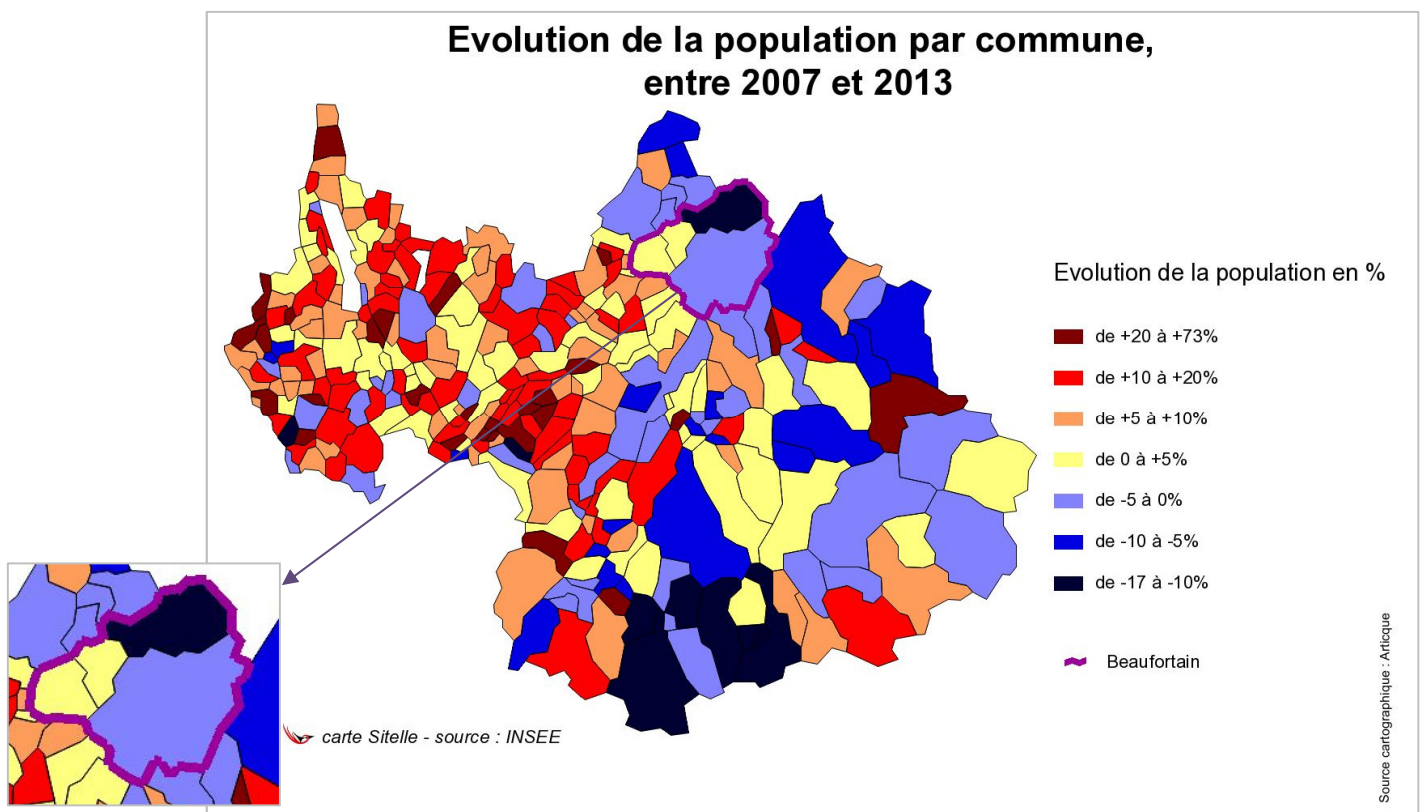
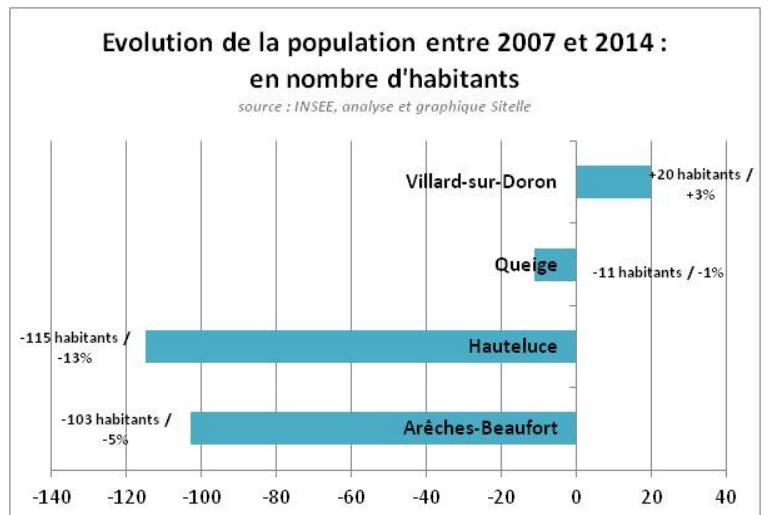
Depuis 2007, le Beaufortain connaît une nouvelle période de déclin démographique : la population a ainsi diminué de 29%, soit 209 personnes en moins entre 2007 et 2014.



La baisse a été particulièrement marquée pour la commune d'Hauteluce, qui a perdu 13% de sa population depuis 2007 (-115 habitants), et Beaufort (-103 habitants, -5% de sa population).

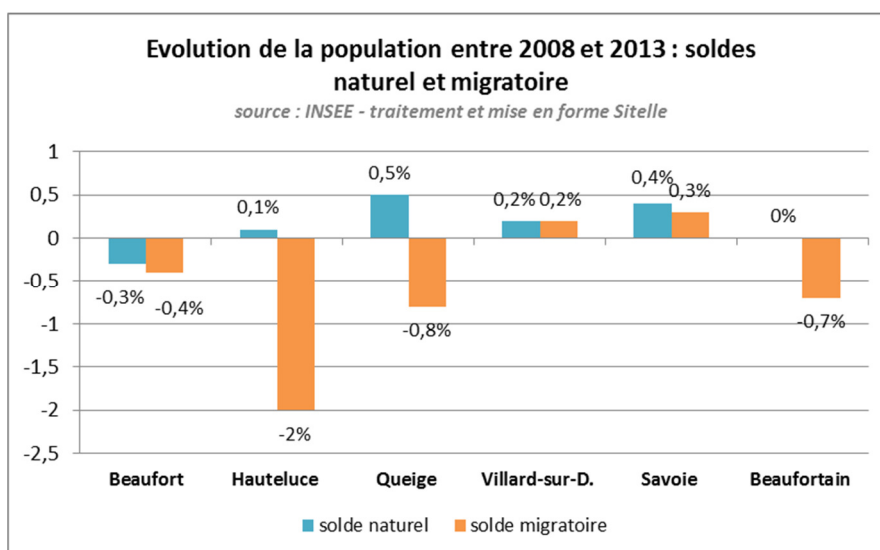
Seule la commune de Villard sur Doron a gagné des habitants (+20 personnes soit une hausse de 3%).

Ainsi, les communes les plus proches de la ville sont moins affectées que les autres par la baisse démographique.

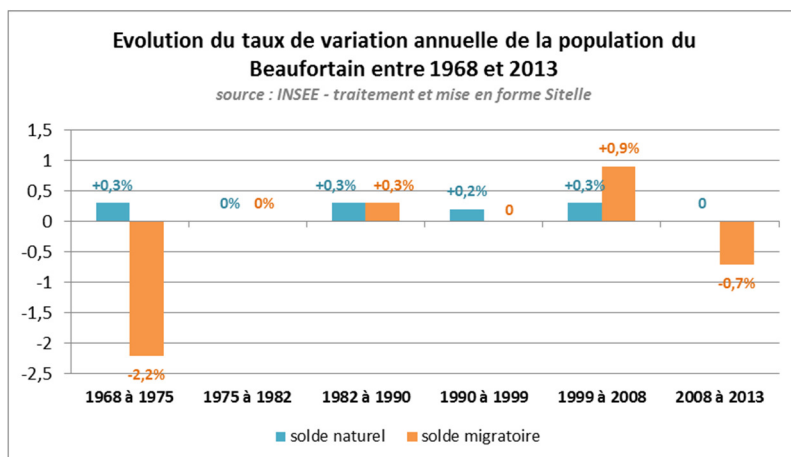


Les mêmes tendances sont observées sur la partie orientale de la Savoie, qui connaît une faible dynamique démographique.

Cette diminution de la population s'explique par un solde migratoire négatif (plus de départs du territoire que d'arrivées), particulièrement marqué pour Hauteluce, et dans une moindre mesure, Queige et Beaufort. La commune de Villard-sur-Doron est la seule qui enregistre une croissance de sa population, en raison d'un solde migratoire et d'un solde naturel tous deux légèrement positifs.



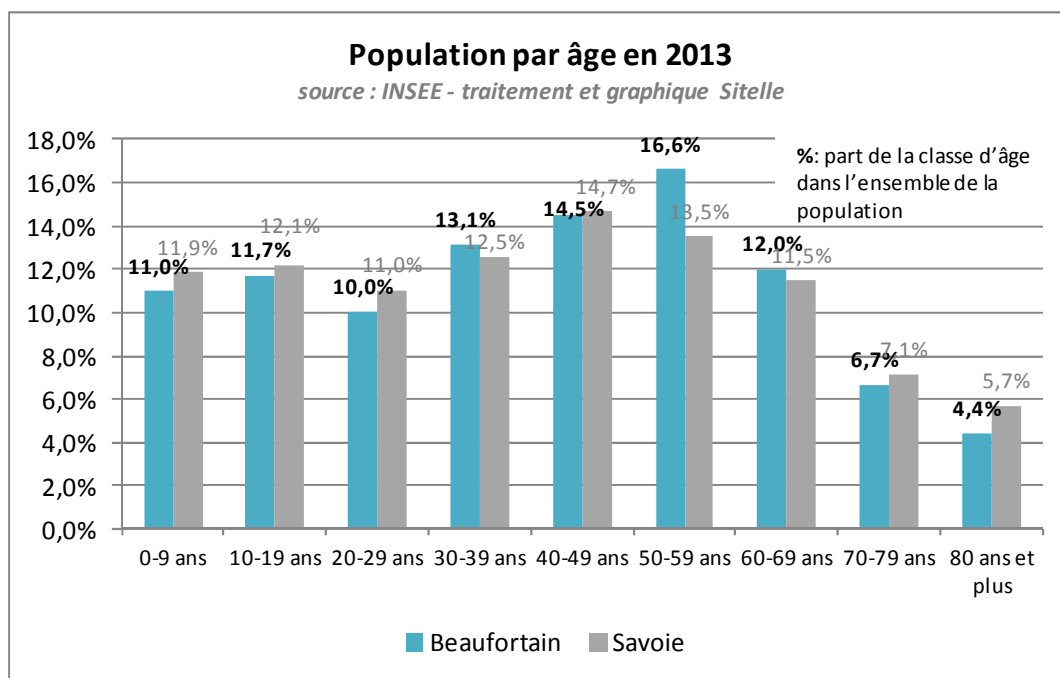
La diminution du solde migratoire est relativement récente : depuis 1975 et jusqu'en 2008, le territoire était globalement attractif, avant d'enregistrer plus de départs que d'arrivées sur le territoire, à partir de ce recensement.



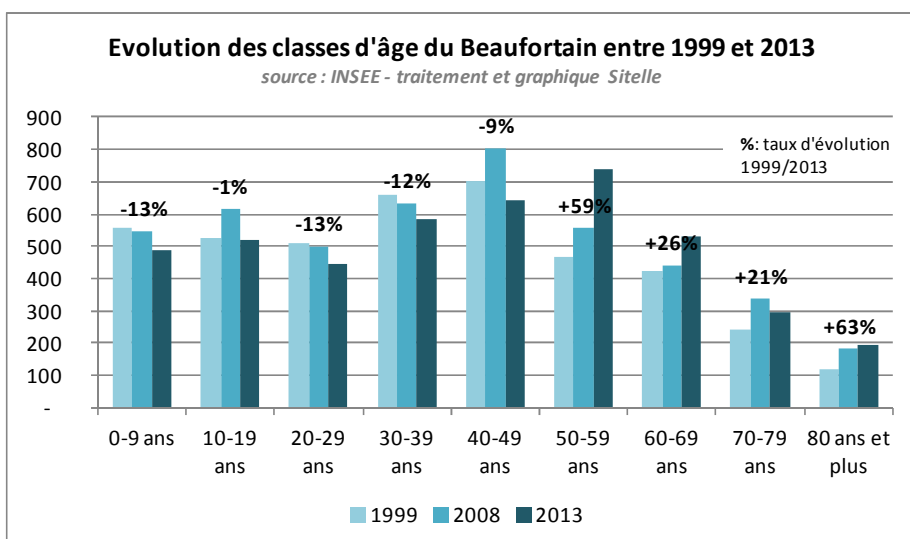
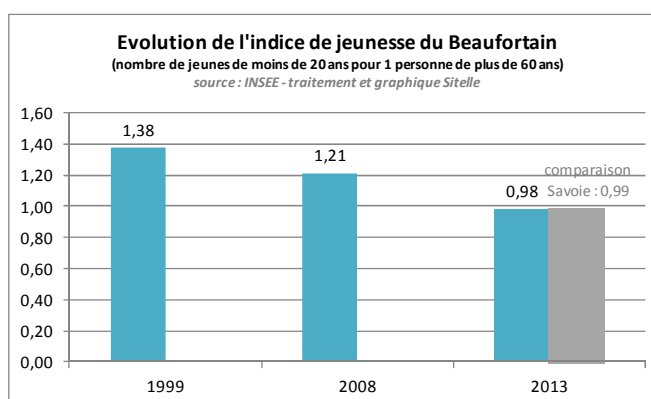
Le taux de renouvellement de la population est par conséquent faible : entre 2012 et 2013, seuls 4% des habitants ont changé de commune de résidence (pour 8% sur l'ensemble de la Savoie).

2. Le vieillissement de la population

La répartition par âge est sensiblement la même dans le Beaufortain que sur l'ensemble de la Savoie, département plus âgé que la moyenne régionale.



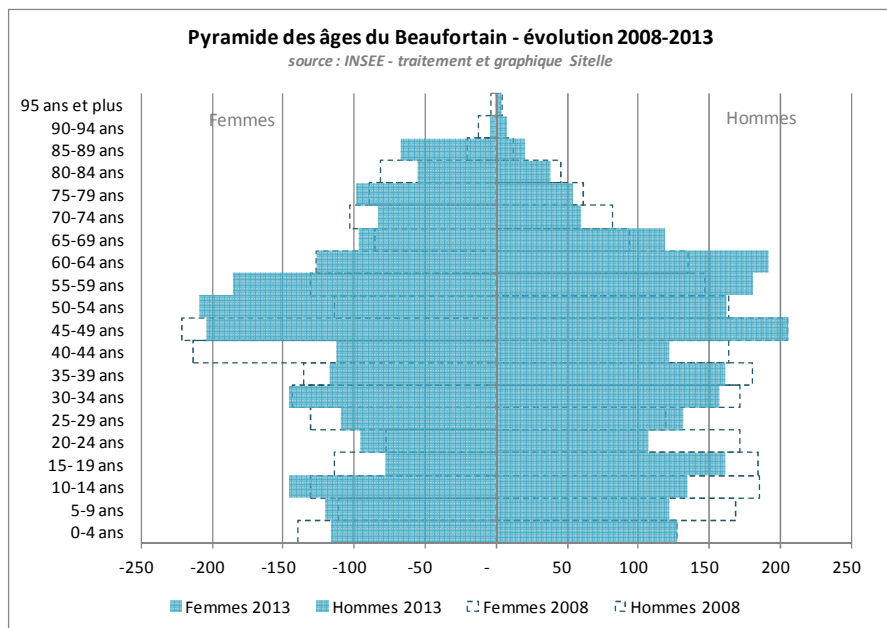
On assiste à un vieillissement de la population : l'indice de jeunesse, qui représente le nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans, est en diminution constante.



L'ensemble des classes d'âge de moins de 50 ans ont diminué depuis 1999, tandis que les plus de 50 ans ont connu une très nette augmentation.

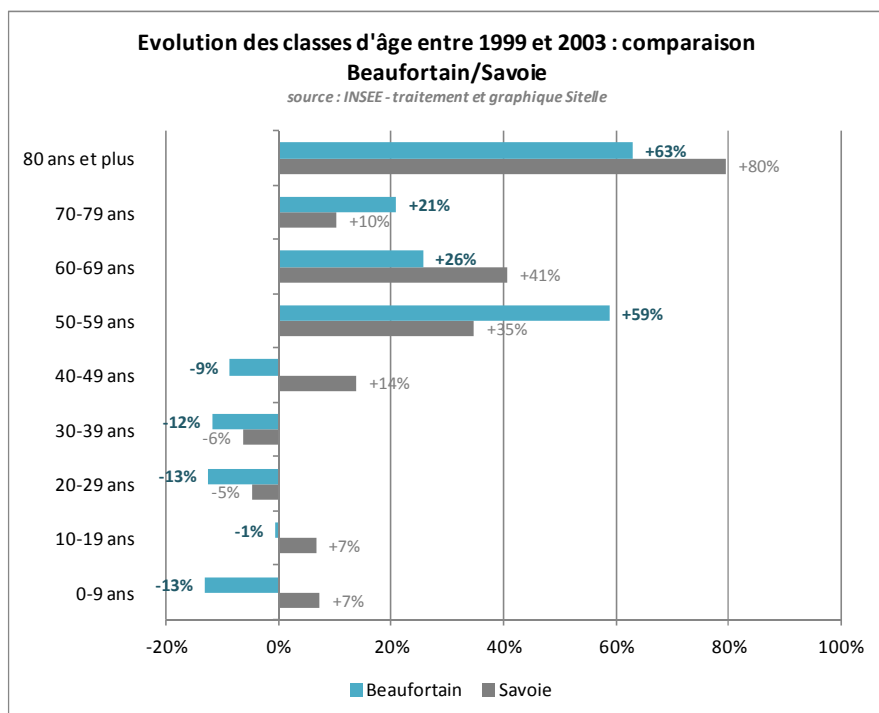
En 5 ans, la base de la pyramide des âges, composée de la population de moins de 50 ans, s'est ainsi nettement contractée. Ce constat peut illustrer le départ de familles du Beaufortain (cf. solde migratoire négatif), et le vieillissement du territoire, lié au vieillissement de la population du Beaufortain et à l'attractivité du territoire pour des personnes aux revenus plus élevés, au moment de la retraite.

En 2013, les générations les plus présentes sur le Beaufortain sont âgées de 45-49 ans.



Le vieillissement de la population est un phénomène général à l'ensemble du département.

Sur le Beaufortain cependant, ce vieillissement s'accompagne d'une diminution du nombre de jeunes particulièrement marquée.



Le Beaufortain n'est cependant pas le territoire le plus âgé d'Arlysière. En effet, le Val d'Arly et la région d'Albertville ont une proportion de personnes âgées de plus de 60 ans plus élevée.

	En 2013	Part de la population de + 60 ans
CC de la Région d'Albertville		26,3%
CC de la Haute Combe de Savoie		21,9%
CC du Beaufortain		23,5%
CC du Val d'Arly		26,8%
Arlysière		25,4%
Savoie		24,4%
France métropolitaine		24,2%

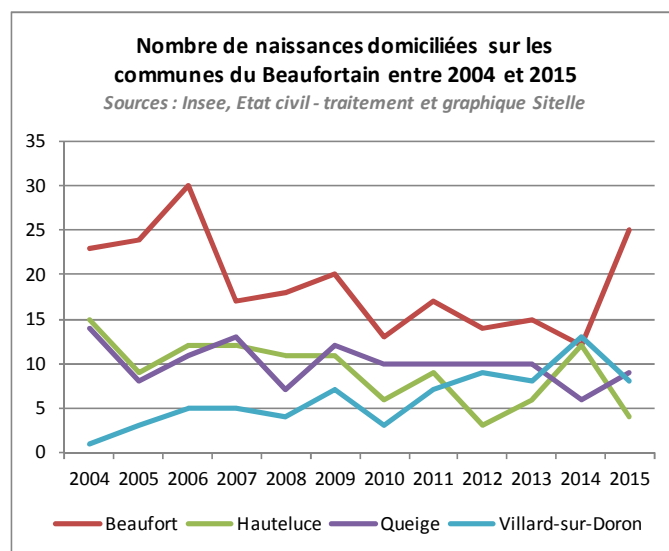
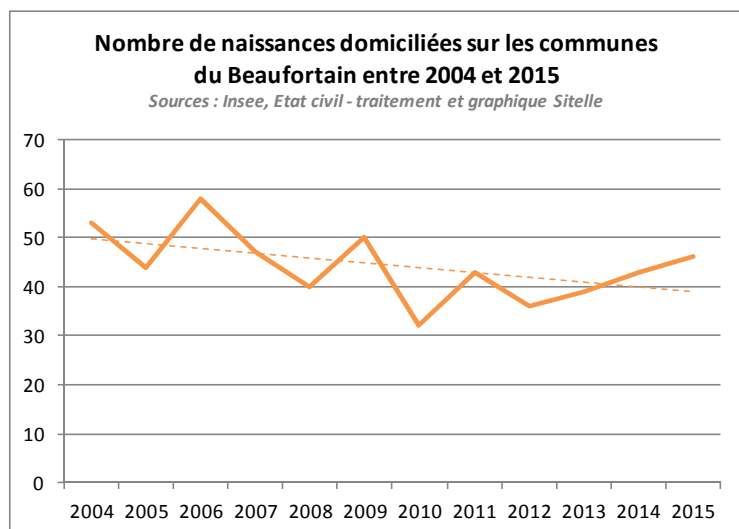
Source : Insee RGP 2013

Tableau extrait du rapport de diagnostic provisoire du contrat local de santé

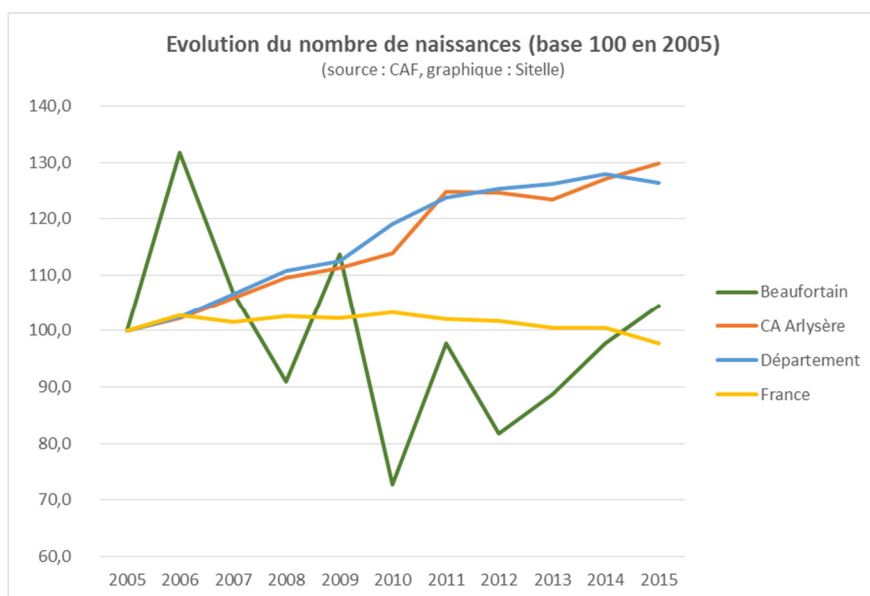
3. Un nombre de naissances en légère augmentation

Le nombre de naissances est en diminution tendancielle depuis 2004. On comptait en moyenne 49 naissances par an entre 2004 et 2009, tandis que les années 2010-2015 n'enregistrent que 40 naissances par an en moyenne.

Il faut noter cependant une reprise depuis 2012. On comptabilise en effet 10 naissances de plus en 2015 par rapport à 2012, soit une progression de 28%. Cette progression est régulière depuis 2012 et essentiellement due à la commune de Beaufort.



L'indice de fécondité est légèrement inférieur sur le Beaufortain à la moyenne de la Savoie : il est de 4,5 enfants pour 100 femmes en 2013, pour 5,2 à l'échelle du département. Ce constat, mis en parallèle avec la diminution des classes d'âge en âge de procréer, pourrait indiquer que les familles ont tendance à quitter le territoire avant d'avoir un enfant.

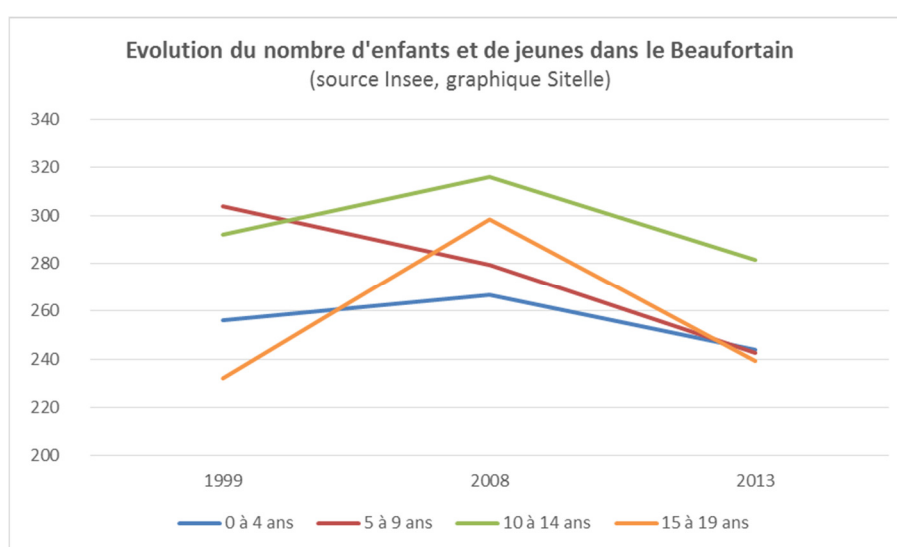


4. Les enfants et les jeunes

Le nombre d'enfants et de jeunes de moins de 20 ans a diminué de 13% entre 2008 et 2013. Cette baisse touche toutes les classes d'âge :

Nombre d'enfants et de jeunes						
	1999	2008	2013	2014	1999/2014	2008/2013
0 à 4 ans	256	267	244	198	-5%	-9%
5 à 9 ans	304	279	242	223	-20%	-13%
10 à 14 ans	292	316	282	306	-4%	-11%
15 à 19 ans	232	298	239	239	3%	-20%

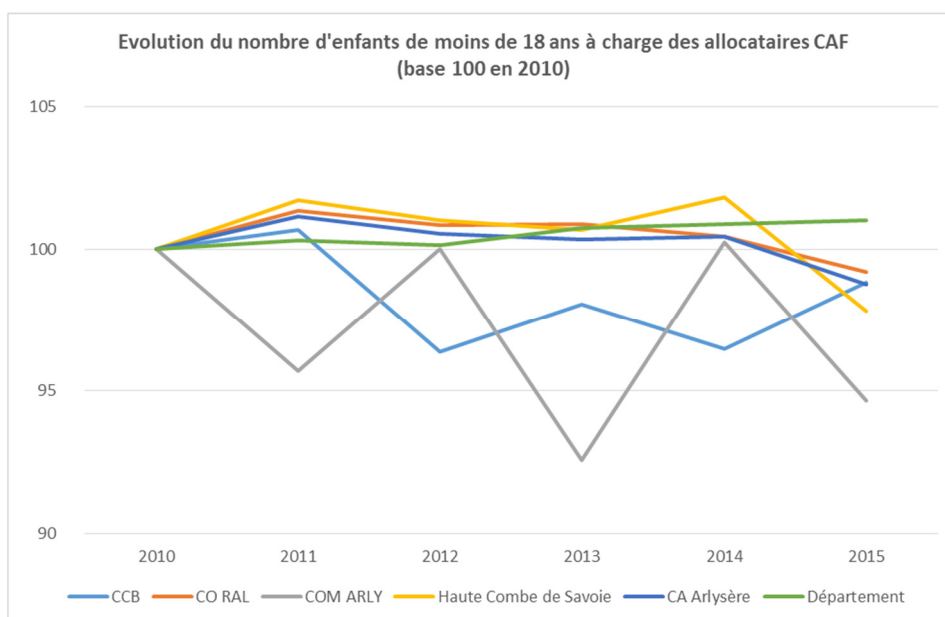
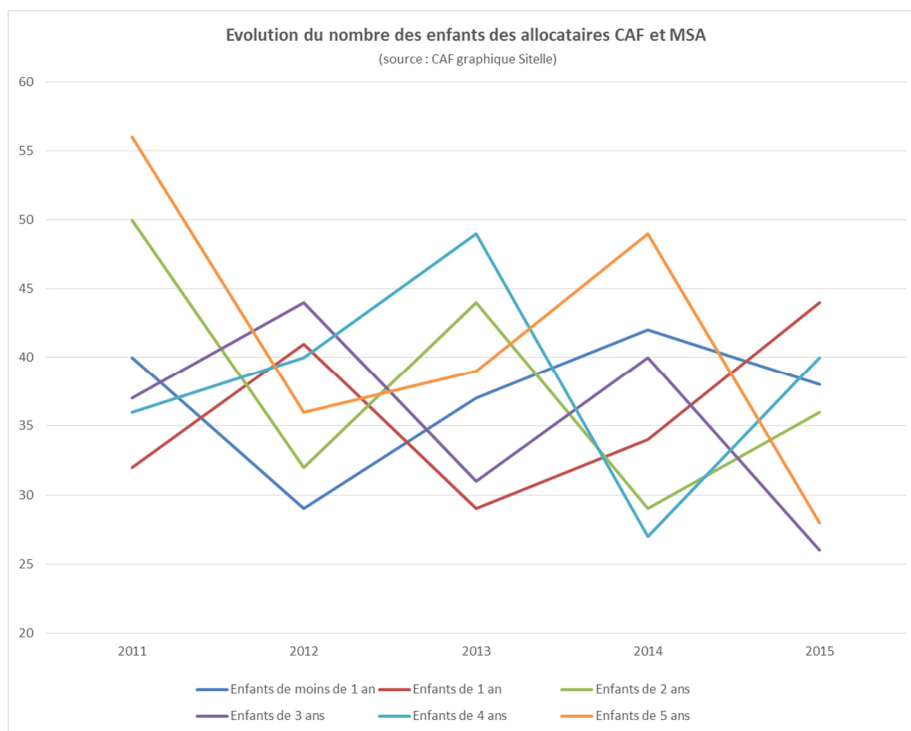
Source : Insee



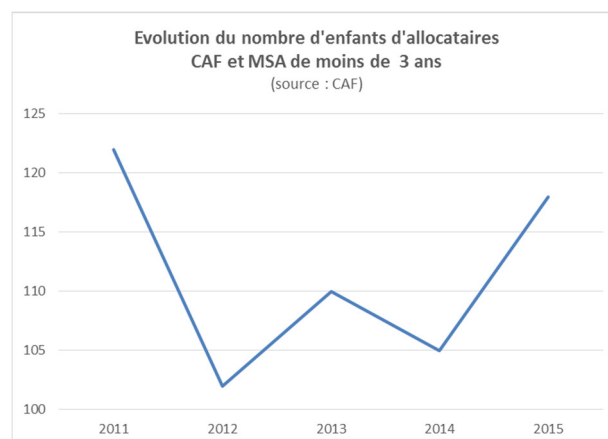
Corrélativement, le nombre d'enfants des allocataires CAF et MSA diminue également. Il faut cependant noter, à partir de 2013, une croissance du nombre des enfants de 1 an (en lien évidemment avec l'augmentation du nombre de naissances).

Enfants à charge des allocataires CAF						
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
moins de 3 ans	106	110	90	103	96	102
entre 3 et 5 ans	128	124	114	111	106	86
6 ou 7 ans révolus	84	87	88	88	68	84
8 ou 9 ans révolus	109	92	84	87	85	80
10 ou 11 ans révolus	83	91	111	86	81	85
12 ou 15 ans révolus	175	175	168	170	176	159
16 ou 17 ans révolus	57	68	65	61	69	77
Total moins de 18 ans	742	747	720	706	681	673

Source : CAF



On constate des fluctuations importantes, d'une année sur l'autre, du nombre d'enfants de moins de 3 ans à charge des allocataires CAF. C'est, au sein de la Communauté d'agglomération, une spécificité du Beaufortain, mais également, avec moins d'amplitude, du Val d'Arly.



PARTIE 3 : LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA POPULATION

1. Un revenu dans la moyenne départementale

Le revenu médian⁴ du Beaufortain s'établit à 20 669 euros annuels, soit légèrement moins que sur l'ensemble de la Savoie. Cette médiane est globalement la même sur les 4 communes du Beaufortain et est comparable à la médiane d'Auvergne-Rhône-Alpes (20 731 €). Ce revenu médian a légèrement diminué depuis 2012 (-1,1%).

63,1% des ménages fiscaux sont imposés, ce qui représente la même proportion que sur le département, mais est nettement supérieur à la moyenne régionale (58,8%). En 2011, seulement 48% de foyers fiscaux étaient imposés.

Revenus 2013	Beaufort	Hauteluce	Queige	Villard-sur-Doron	Beaufortain	Savoie	CC Région Albertville
Nombre de ménages fiscaux	916	318	350	282	1 866	182 042	19 350
Part des ménages fiscaux imposés	63,4 %	NC	NC	NC	63,1%	63,1%	59,3%
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en euros	20 818	20 810	20 527	20 130	20 668	21 195	20 086
Taux de pauvreté	10,5%	NC	NC	NC	10%	10,2%	12,6%

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

Sur le Beaufortain les 10 % des personnes les plus modestes ont un revenu annuel inférieur à 12.019 euros. Les 10 % les plus aisées ont un revenu supérieur à 35.115 euros, soit 2,9 fois plus.

Le territoire est ainsi moins inégalitaire que la moyenne nationale (3,5 fois plus) et régionale (3,4 fois plus). Ce taux est comparable à la moyenne départementale (les 10% les plus riches gagnent en moyenne 3 fois plus que les 10% les plus pauvres).

Le seuil de pauvreté correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population. Celui-ci s'établit à 1 041 euros mensuels sur le Beaufortain, et concerne 10% de la population du territoire. Le nombre de ménages sous le seuil de pauvreté a diminué par rapport à celui observé en 2012 (-3,7%).

Si le taux de pauvreté est relativement faible, le projet social de l'AAB pointe cependant une augmentation de la précarité sur le territoire ces dernières années.

Le territoire du Beaufortain se situe en dessous des moyennes de référence concernant le volume de bénéficiaires du RSA (1,48% de bénéficiaires du RSA pour 6,98% au niveau national et 4,17% sur le territoire d'Arlysère en 2015).

⁴ La médiane du revenu fiscal partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus sein d'une zone.

2. Les catégories socioprofessionnelles

La population active du Beaufortain se caractérise par une forte représentation d'employés, d'ouvriers et de professions intermédiaires.

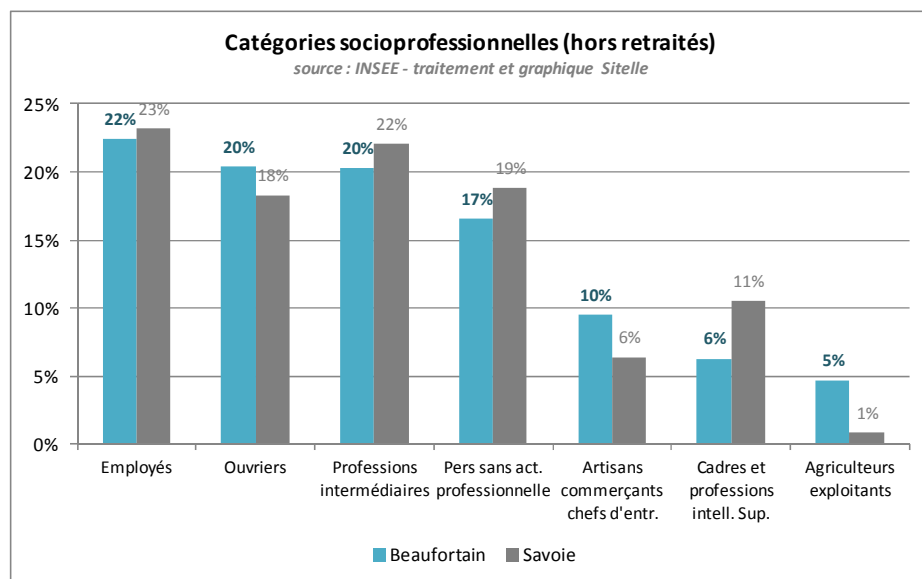
Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

Source : INSEE	nombre	part	Part hors retraités
Retraités	965	26%	-
Employés	605	16%	22%
Ouvriers	550	15%	20%
Professions intermédiaires	549	15%	20%
Autres personnes sans activité professionnelle	447	12%	17%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	257	7%	10%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	170	5%	6%
Agriculteurs exploitants	126	3%	5%
Total	3 669	100%	100%

Par rapport à l'ensemble de la Savoie, on note une part nettement plus importante sur le Beaufortain d'ouvriers, d'artisans-commerçants-chefs d'entreprise et d'agriculteurs exploitants.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont en revanche nettement moins présents.

La proportion de personnes sans activité professionnelle⁵ est plus faible sur le territoire que sur le département (en raison de la plus faible part de jeunes étudiants, et d'un taux de chômage inférieur à la moyenne départementale).



Cette spécificité de la population active du Beaufortain, avec une forte représentation des employés, commerçants et artisans et une faible proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures, est typique des territoires au **profil rural et résidentiel**. En effet, comme le souligne un rapport récent de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS), le monde rural est caractérisé par « *une part élevée d'ouvriers de l'industrie et d'employés et un déficit de cadres et professions intellectuelles* ».

⁵ Ce groupe comprend les militaires du contingent, les étudiants et élèves de 15 ans et plus, les personnes sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) et les personnes sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

3. Les familles

Le Beaufortain compte 1 289 familles en 2014⁶, soit 8 de plus qu'en 2013 parmi lesquelles :

- 46,4% sont des couples avec enfants, soit 598 familles (1,8% de plus qu'en 2013).
- 11,5% sont des familles monoparentales, soit 148 familles. On constate sur un an une augmentation de 9 familles monoparentales (+6%). Il s'agit du taux le plus élevé du territoire d'Arlysière après la communauté de communes de la Région d'Albertville. Ce taux reste toutefois inférieur à la moyenne départementale (13,3%) et nationale (14,5%).
- 8,4% sont des familles nombreuses comptant 3 enfants ou plus (7,9% en Savoie, 9,3% sur la France métropolitaine).

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages		Population des ménages
	2014	%	2014
Ensemble	1 997	100,0	4 358
<i>Ménages d'une personne</i>	<i>683</i>	<i>34,2</i>	<i>683</i>
<i>hommes seuls</i>	<i>387</i>	<i>19,4</i>	<i>387</i>
<i>femmes seules</i>	<i>296</i>	<i>14,8</i>	<i>296</i>
<i>Autres ménages sans famille</i>	<i>26</i>	<i>1,3</i>	<i>51</i>
<i>Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :</i>	<i>1 289</i>	<i>64,5</i>	<i>3 624</i>
<i>un couple sans enfant</i>	<i>598</i>	<i>29,9</i>	<i>1 206</i>
<i>un couple avec enfant(s)</i>	<i>543</i>	<i>27,2</i>	<i>2 025</i>
<i>une famille monoparentale</i>	<i>148</i>	<i>7,4</i>	<i>393</i>

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations complémentaires.

Parmi ces familles :

- 56 sont allocataires de la MSA (fin 2016).
- 370 sont allocataires CAF (2015)
 - ⇒ soit un total de 426 familles allocataires

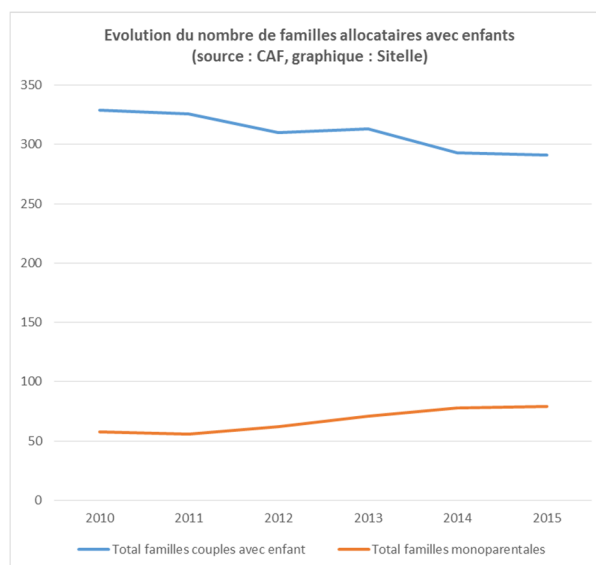
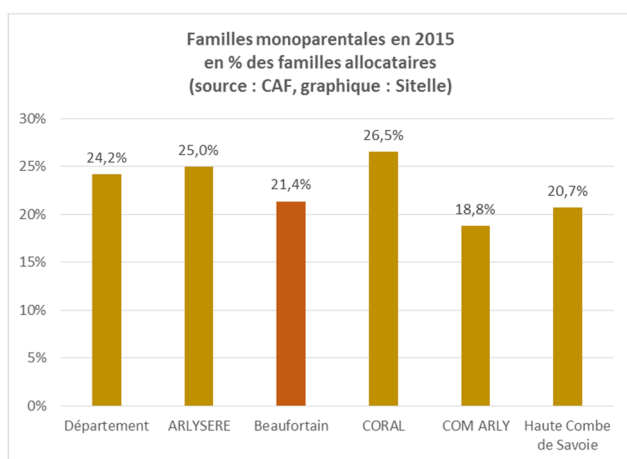
⁶ Source : Insee

4. Les familles monoparentales

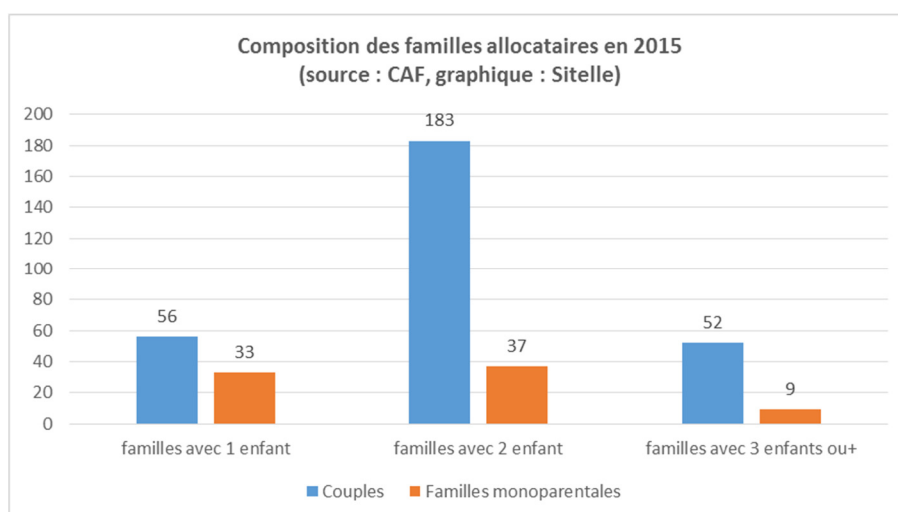
L'Insee recense 148 familles monoparentales en 2014 (cf. tableau ci-dessus), soit 11,5% des familles et **21,4% des familles avec enfants**.

On constate sur un an une augmentation de 9 familles monoparentales (+6%).

Le nombre de familles monoparentales augmente régulièrement : il était de 15% en 2010, et atteint 21,4% des familles allocataires en 2015. Ce taux reste cependant inférieur à ceux constatés à l'échelle d'ARLYSERE ou du département.



Le nombre de familles allocataires CAF diminue régulièrement, suivant en cela les courbes démographiques. On observe une baisse de 4% du nombre de familles allocataires, mais cette baisse ne doit pas occulter, sur la période 2010-2015, une progression très importante du nombre de familles monoparentales (+36%, soit 21 familles en plus), et une baisse de 12% du nombre de couples.



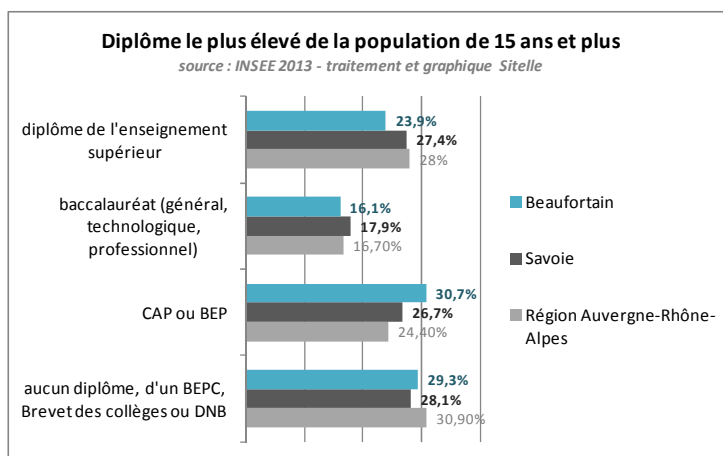
37% des familles avec un enfant sont des familles monoparentales.

5. Scolarisation et formation

1. Le niveau de formation : davantage de filières techniques courtes

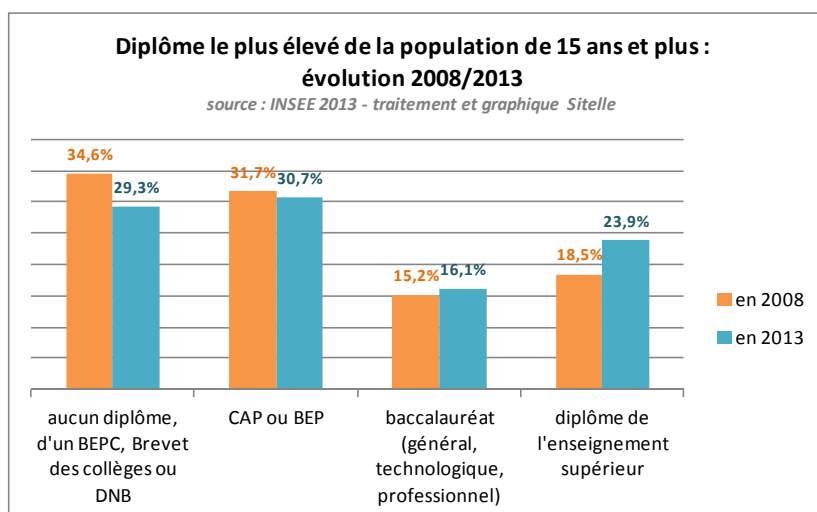
Près de 31% de la population du Beaufortain possède un CAP ou un BEP. Cette proportion est nettement plus élevée que sur l'ensemble du département et de la région.

En revanche, la part de diplômés de l'enseignement supérieur est inférieure (seulement 23,9% pour 27,4% en Savoie et 28% sur la région).



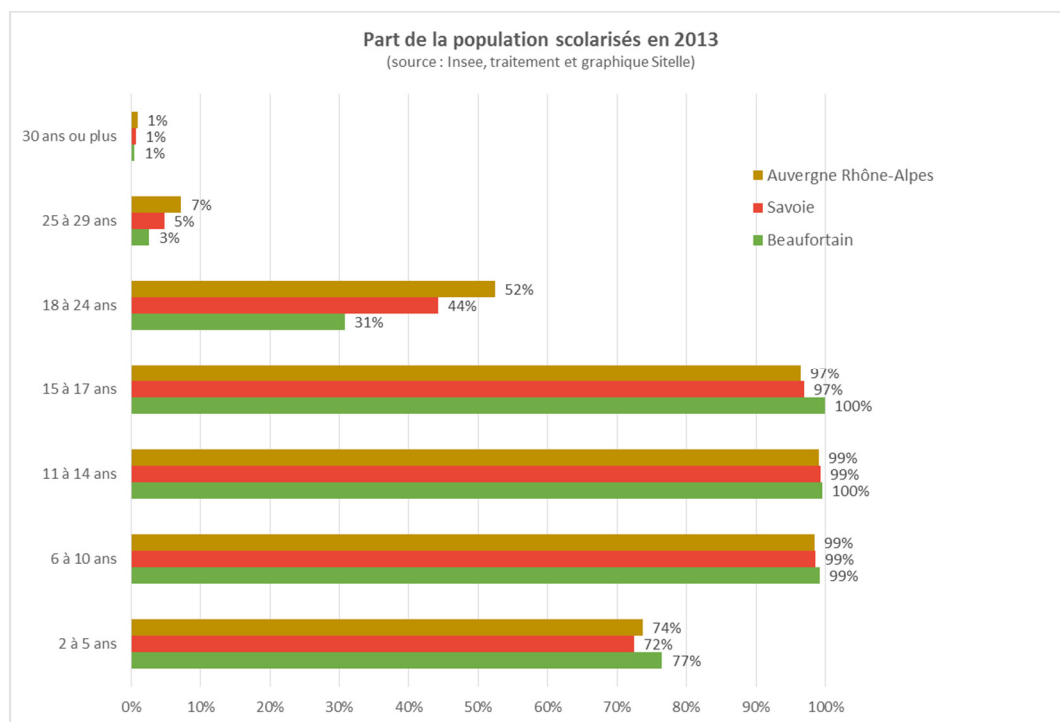
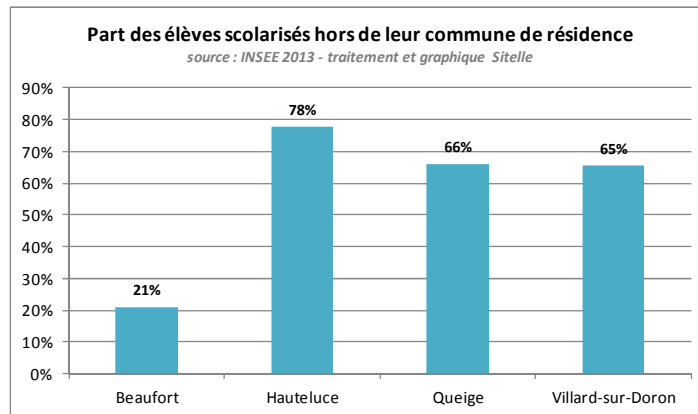
Cependant, la part de personnes diplômées de l'enseignement supérieur a fortement progressé depuis 2008, tandis que de nombre de personnes ne disposant pas de diplôme, ou d'un CAP ou BEP ont diminué.

On assiste ainsi à une progression du niveau de formation de la population (comme sur l'ensemble du territoire régional).



2. La scolarisation

46% des élèves sont scolarisés sur leur commune de résidence. Ce taux est très variable d'une commune à l'autre. À l'inverse, 54% des élèves doivent quitter leur commune de résidence pour être scolarisés. Ce sont d'abord les collégiens, qui, pour l'essentiel d'entre eux, vont à Beaufort, puis les lycéens qui vont à Albertville, ensuite les étudiants qui doivent nécessairement quitter le Beaufortain.



La proportion d'enfants et de jeunes scolarisés est sensiblement la même sur le Beaufortain que sur l'ensemble du département et de la région, hormis pour la classe d'âge des 18-24 ans, qui sont plus nombreux sur le Beaufortain à avoir arrêté leurs études (30,8% de cette classe d'âge est scolarisée, pour 44,2% en Savoie et 52,4% sur la Région).⁷

Il faut noter aussi un plus fort taux de scolarisation des moins de 5 ans.

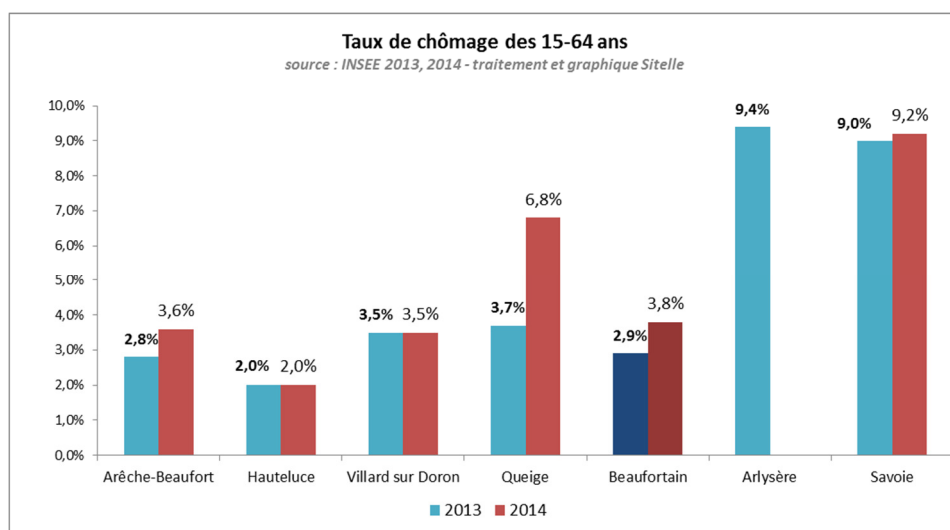
⁷ A noter, certains étudiants poursuivant leurs études à l'extérieur du territoire peuvent être déclarés sur leur lieu d'étude.

6. Un faible taux de chômage

En 2013, le Beaufortain présente un taux de chômage très bas, de 2,9% (au sens du recensement).

En 2014, il atteignait 3,8%, pour 9,4% à l'échelle Arlysère.

Dans le même temps, le taux de chômage de la région d'Albertville atteints 10,9%. (Albertville : 16,2%).



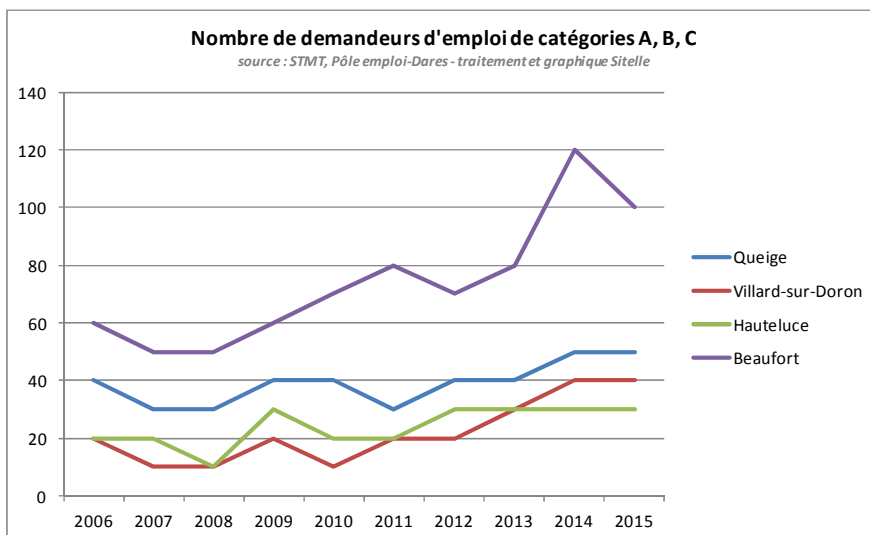
En 2013	Taux de chômeurs 15-64 ans	Taux de chômeurs 15-24 ans
CC de la Région d'Albertville	10,9%	22,2%
CC de la Haute Combe de Savoie	8,2%	21,8%
CC du Beaufortain	2,9%	7,5%
CC du Val d'Arly	2,2%	2,7%
Arlysère	9,4%	20,2%
Savoie	9,0%	19,4%
France métropolitaine	13,1%	28,3%

Source : Insee, RGP 2013

Tableau extrait du rapport de diagnostic provisoire du contrat local de santé Arlysère.

En décembre 2015, le Beaufortain compte 220 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C⁸.

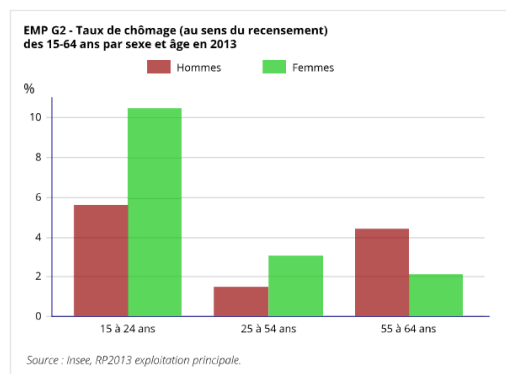
⁸ Catégorie A : Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier). Catégorie B : Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Catégorie C : Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.



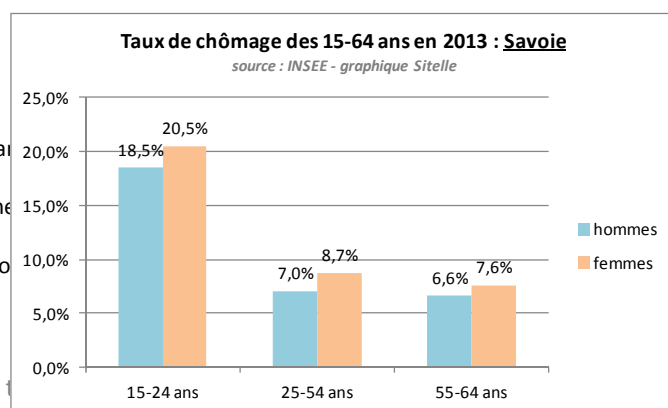
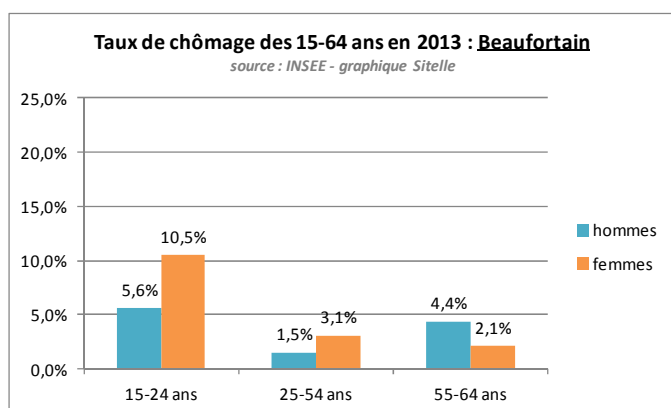
Source : INSEE

	Beaufortain 2013	Beaufortain 2014	Savoie 2014
taux de chômage au sens du recensement ⁹	2,9%	3,8%	9,0%
taux de chômage des hommes	2,4%	3,6%	8,3%
taux de chômage des femmes	3,6%	4,1%	9,7%
part des femmes parmi les chômeurs	56,6%	50,0%	51,7%

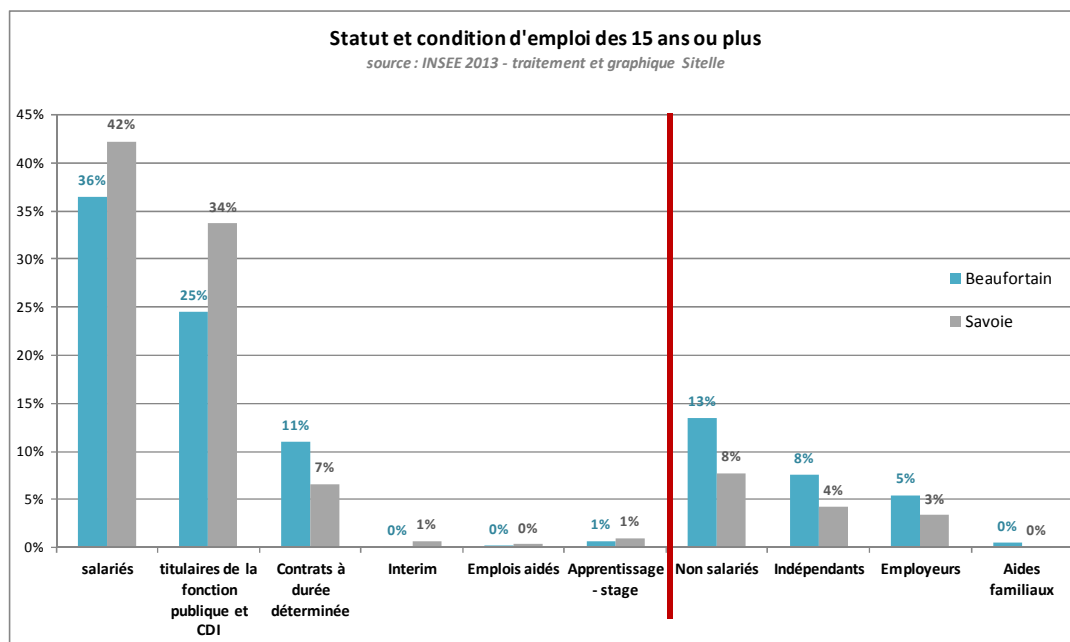
EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2013



Le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes, et est plus particulièrement marqué chez les jeunes, sans commune mesure toutefois avec les taux observés en Savoie.



La part du tourisme dans l'économie locale génère une forte saisonnalité des emplois. En Tarentaise Vanoise, l'emploi saisonnier d'été représente 3 500 salariés et l'emploi saisonnier d'hiver 13 900 salariés soit près de 4 fois plus. En Savoie, 63% des saisonniers viennent d'une autre région.

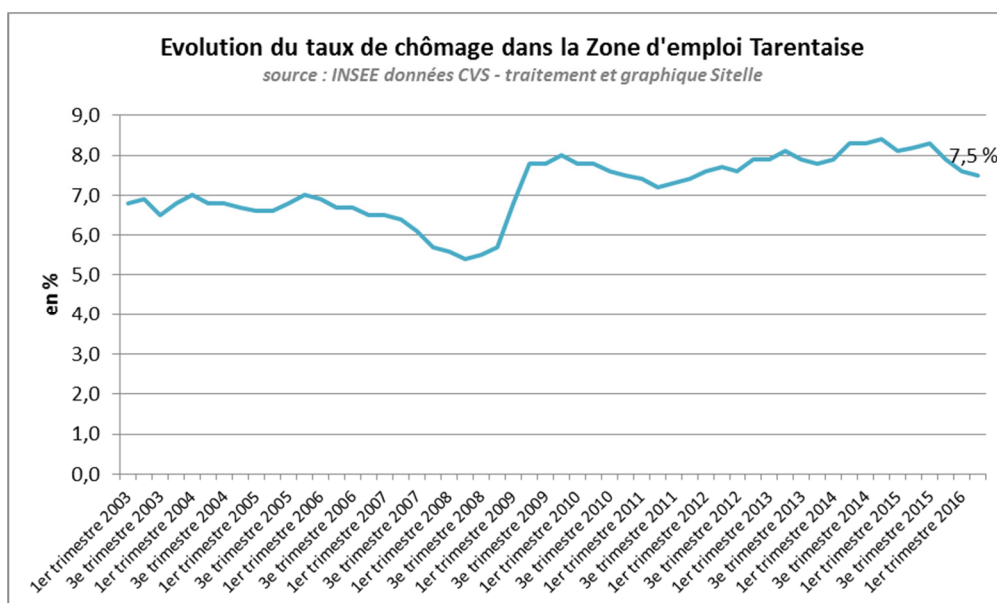


Les emplois sur le territoire du Beaufortain se caractérisent par :

- un taux de non-salariés nettement supérieur à la moyenne départementale (13% des emplois contre 8%).
- une précarité plus marquée que la moyenne départementale : une part relativement importante de CDD, et une part plus faible de CDI.

Par ailleurs, les emplois à temps partiel des femmes sont fréquents : 38,7% des femmes du Beaufortain, pour 33,3% en Savoie.

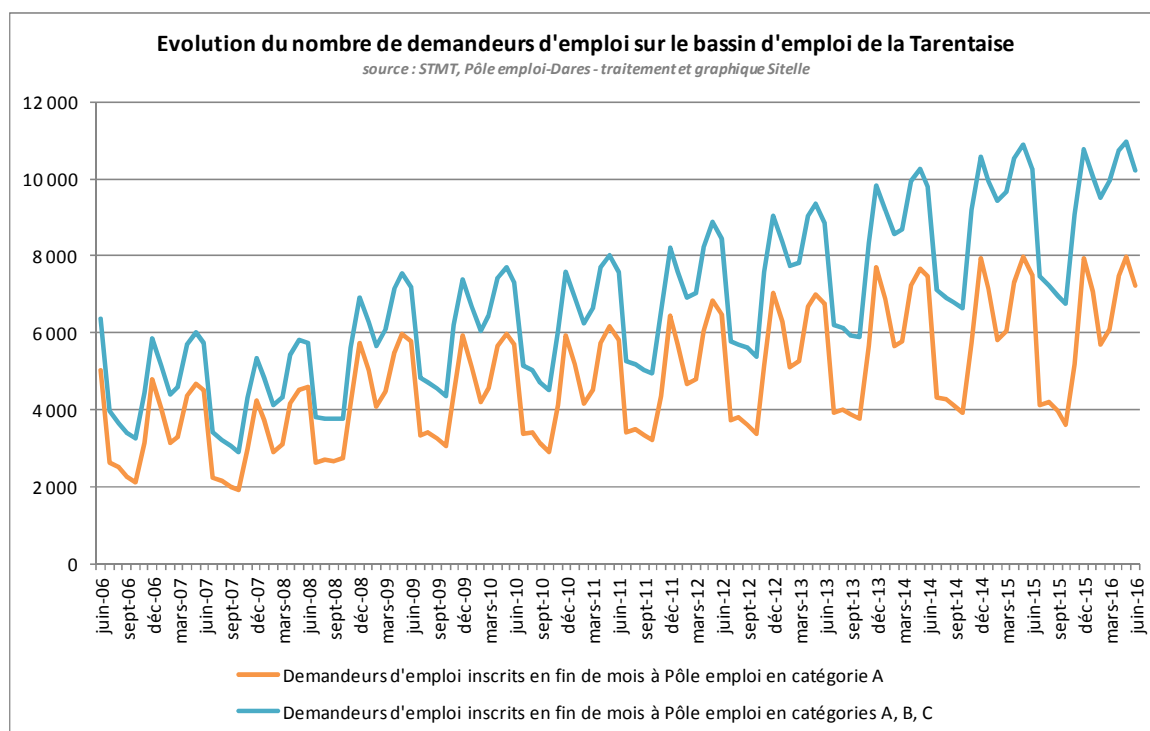
On assiste à une croissance du taux de chômage sur l'ensemble de la zone d'emploi, particulièrement marquée depuis le 2^{ème} trimestre 2009. A partir de 2015, le chômage amorce une décrue pour descendre à 7,5 au premier trimestre 2017.



L'enquête besoins en main d'œuvre 2017 de Pôle Emploi fait état de 15 326 projets de recrutement pour le bassin d'emploi de la Tarentaise en 2016, parmi lesquels :

- 33,4% rencontrent des difficultés pour se concrétiser.
- 86,5% concernent des emplois saisonniers. À titre de comparaison, ce taux n'est que de 44,7% sur le bassin de Chambéry, et de 77,1% sur le bassin d'emploi de la Maurienne.
- plus de 40% concernent le tourisme.

⇒ Le graphique ci-dessous illustre bien la bisaisonnalité de l'emploi sur le Beaufortain : le nombre de demandeurs d'emploi est ainsi en forte diminution sur les saisons été (juillet à octobre) et hiver (janvier-février-mars).



PARTIE 4 : L'HABITAT ET L'ESPACE URBAIN

1. Une croissance maîtrisée des espaces urbanisés

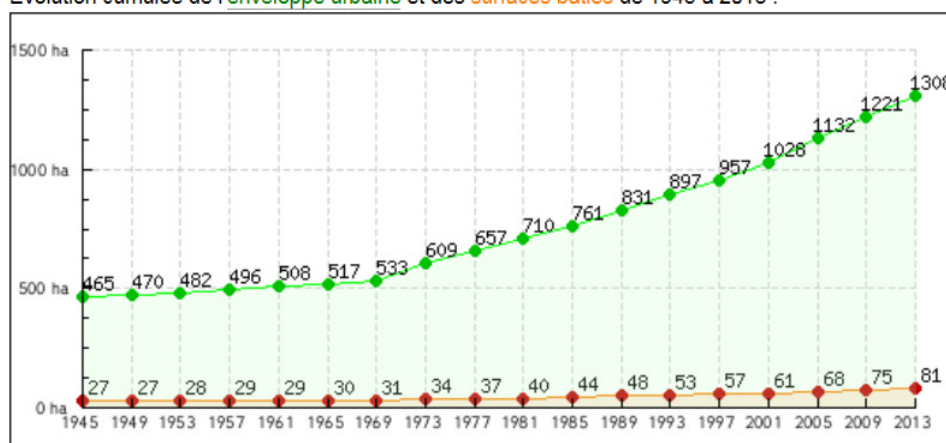
En raison du relief seul 0,7% du territoire est artificialisé, le foncier « plat et accessible » étant en effet une ressource limitée sur le territoire.

Occupation de l'espace	Beaufortain	Arlysière
territoires artificialisés	0,7%	4.6 %
territoires agricoles	11,2%	14.7 %
forêts et milieux semi-naturels	86,4%	79.7 %
zones humides	0%	0%
surfaces en eau	1,8%	1%

Source : observatoire de Savoie, CORINE Land Cover, 2012

L'enveloppe urbaine, ainsi que les surfaces bâties, ont toutefois connu une augmentation régulière.

Evolution cumulée de l'enveloppe urbaine et des surfaces bâties de 1945 à 2013 :



Source : observatoire de Savoie, CORINE Land Cover, 2012

Variation annuelle des surfaces bâties de 1945 à 2013 :



Les quatre communes du Beaufortain sont couvertes par des Plans Locaux d'Urbanisme :

- Beaufort : Version à jour M4 approuvée le 29/05/2015
- Hauteluce : Version à jour M3 approuvée le 27/02/2014
- Queige : Version à jour MS2 approuvée le 29/05/2015
- Villard-sur-Doron : Version à jour M3 et MS2 approuvée le 22/10/2015

⇒ tous ces PLU sont en cours de révision.

Le territoire du Beaufortain est également couvert par :

- le SCOT Arlysère, exécutoire depuis septembre 2012.
- Un Plan Local de l'Habitat 2^{ème} génération, pour la période 2015-2021. Celui-ci met la priorité sur la réhabilitation du parc de logements, tant sociaux que privés, et la mobilisation du parc vacant. Il inscrit également un engagement de la communauté de communes pour faciliter le logement des publics dits « spécifiques », en l'occurrence les saisonniers et les personnes âgées.

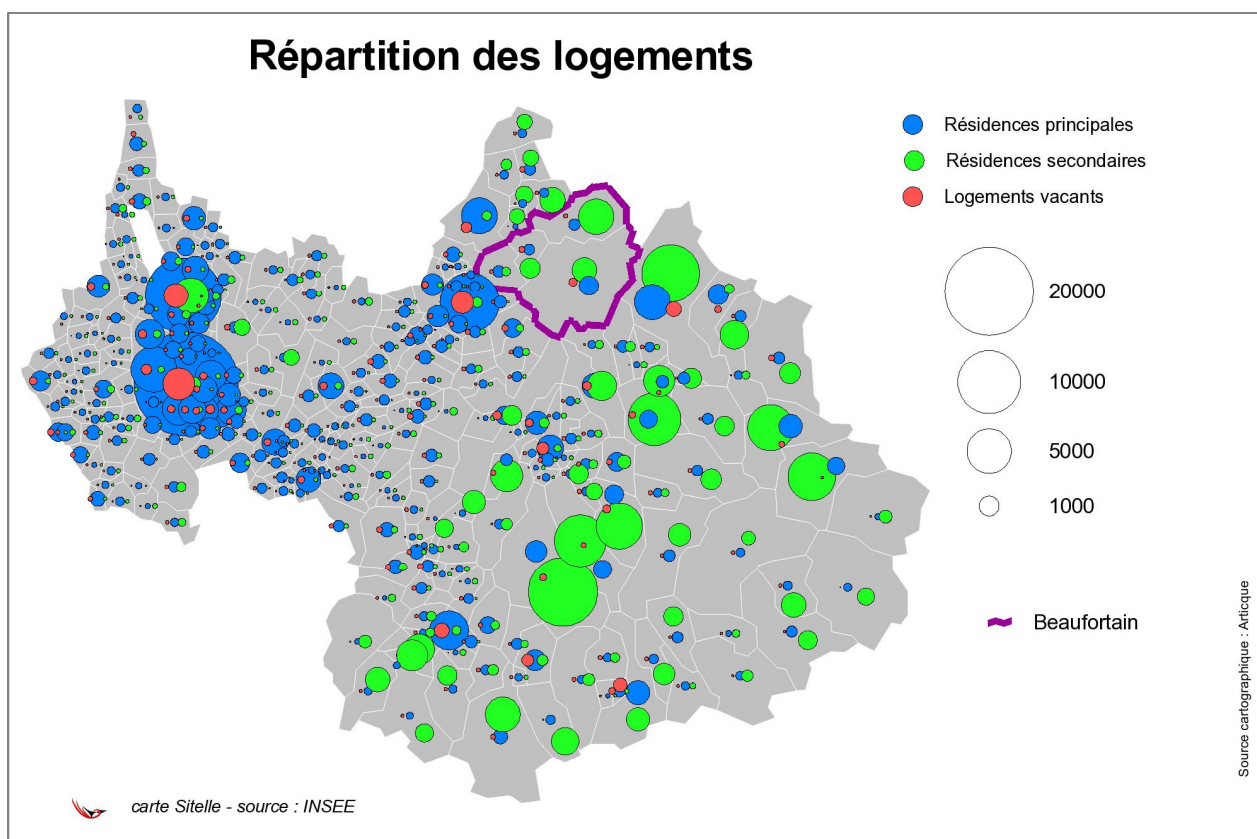
Il faut noter que le Beaufortain se caractérise par un habitat très dispersé (environ un tiers des habitants vit dans les villages, et deux tiers dans les hameaux ou habitat isolé).

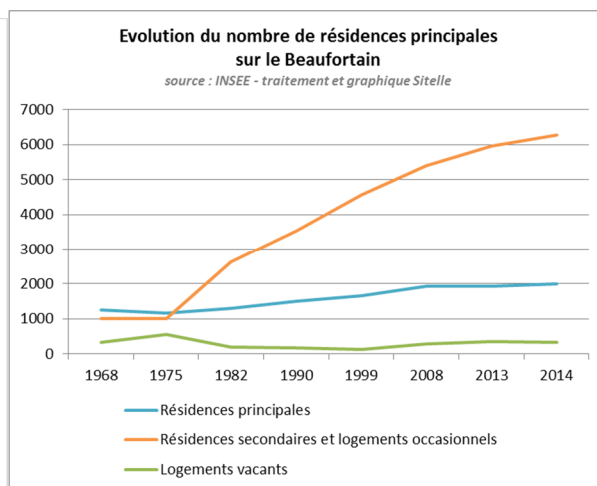
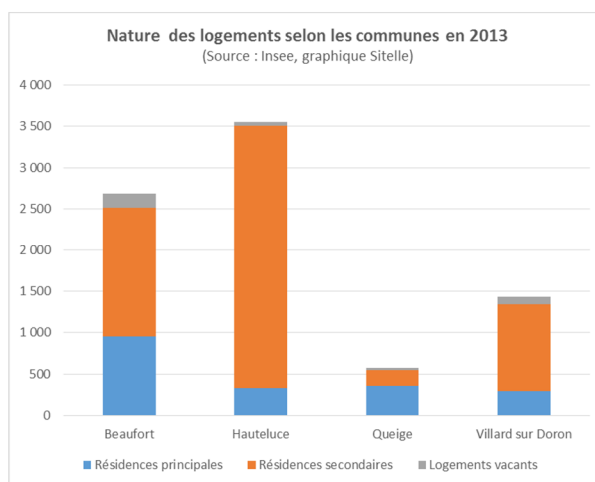
2. Une répartition des logements caractéristique de la tension du marché de l'immobilier

En 2013, on compte 8 240 logements sur le Beaufortain, dont 23,5% de résidences principales.

Source : INSEE 2013	Résidences principales	Résidences secondaires et logements occasionnels	Logements vacants
Beaufort	953	1 559	171
Hautelucre	334	3 171	46
Queige	354	190	33
Villard-sur-Doron	295	1 044	90
Beaufortain	1 937	5 964	340

Le Beaufortain se caractérise ainsi par la très forte présence de résidences secondaires et une part de résidences principales faible.





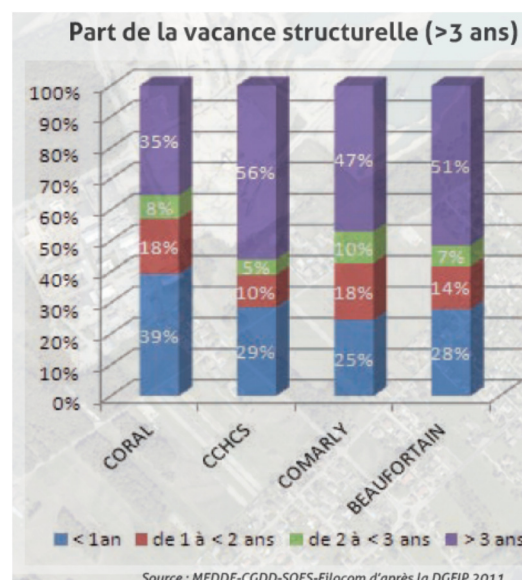
Le nombre de résidences principales est en augmentation régulière (+4% entre 2008 et 2014).

Les résidences secondaires poursuivent leur croissance (+16%).

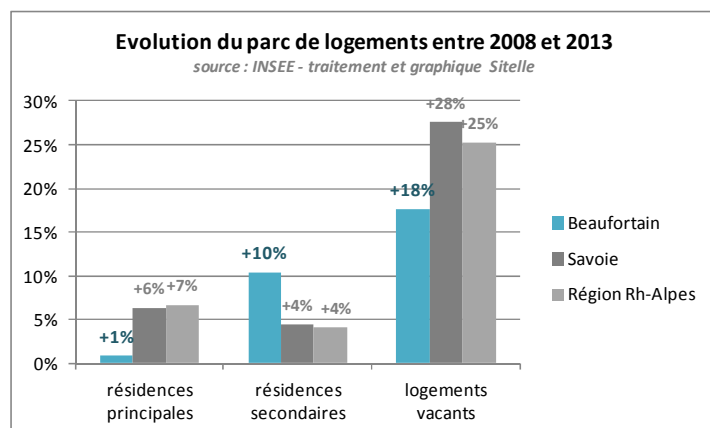
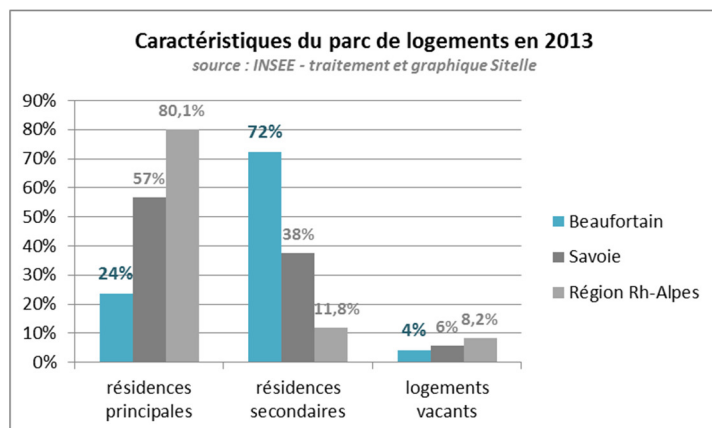
Le taux de résidences secondaires est particulièrement élevé (73%, pour 38% en Savoie).

Le nombre de logements vacants connaît une forte hausse (+18% soit 51 logements vacants en plus), et représente 4% des logements du territoire, **mais 15% du parc si l'on exclue les résidences secondaires**. Il s'agit principalement de bâti vétuste en centre bourg, ne correspondant plus aux aspirations actuelles des familles, ou d'hébergements touristiques peu ou faiblement utilisés en raison de leur obsolescence ou de leur positionnement peu favorable à l'accueil touristique.

La vacance est ici majoritairement structurelle, c'est-à-dire qu'elle est liée à l'état des logements, ou, parfois à la volonté de conserver une maison suite à une succession. Elle ne reflète pas le marché.



D'après les données récentes de la base MAJIC (Direction Générale des Finances Publiques), le nombre de logements vacants a diminué entre 2013 et 2015.



Logements vacants en 2015 (base de données MAJIC, Direction Générale des Finances Publiques)	nombre	taux de vacance
Beaufort	174	6,4%
Hauteluce	95	3%
Queige	69	10%
Villard-sur-Doron	81	6%
Beaufortain	419	5%

Le logement social :

Les communes du Beaufortain disposent également d'un parc de logements communaux (loués à des niveaux de loyers sociaux) qui nécessitent des travaux d'amélioration ou de transformation.

Les besoins d'amélioration du parc locatif public (bailleurs publics + logements communaux) demeurent ainsi encore importants : performances énergétiques des logements, accessibilité des programmes, amélioration des espaces extérieurs en pieds d'immeubles, etc.

(...)

La poursuite des appuis à l'amélioration et la réhabilitation du parc locatif public, et à toutes autres actions contribuant à renforcer son attractivité, demeure un enjeu prioritaire du second PLH de la CC Beaufortain.

(source : Programme d'actions PLH, janvier 2015)

Chacune des quatre communes du Beaufortain possède ainsi un parc de logement sociaux gérés soit par l'OPAC de la Savoie, soit par Val Savoie Habitat : 106 logements sociaux à Beaufort (dont Arêches),...

En juillet 2017, 5 logements de l'OPAC sont disponibles à Beaufort, 1 à Queige et 1 à Villard sur Doron¹⁰.

« Des contradictions sur Beaufort car 10 appartements OPAC livrés qui ne trouvent pas preneur » (citation copil)

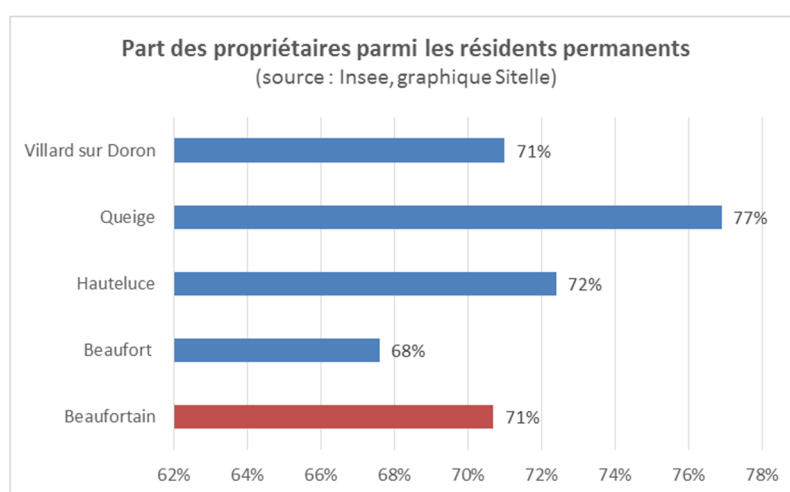
¹⁰ <http://www.opac-savoie.fr/fr/rechercher-une-location>

- ⇒ La question du logement ne peut être abordée uniquement de manière quantitative. Il ne s'agit en effet pas seulement d'un manque de logements disponibles, mais également d'une inadéquation des logements à la demande des habitants. Ce peut aussi être le signe d'un prix de l'immobilier déconnecté de l'économie réelle (en France, 57% des logements vacants sont situés dans des zones réputées comme étant sous tension locative). Les taux de vacances dans les communes sont également généralement le reflet de l'activité plus intense du marché caractérisé par une rotation plus rapide des ménages dans les logements.

Logements au confort médiocre :

Source : base de données MAJIC, Direction Générale des Finances Publiques	Nombre 2013	Nombre 2014	Nombre 2015	part de logements au confort médiocre en 2015	Evolution 2013/2015 des logements au confort médiocre
Beaufort	309	305	306	11%	-1%
Hauteluce	217	215	214	6%	-1%
Queige	105	101	99	15%	-6%
Villard-sur-Doron	137	136	133	10%	-3%
Beaufortain	768	757	752	9%	-2%

Près de 9% des logements du Beaufortain ont encore un confort médiocre en 2015.

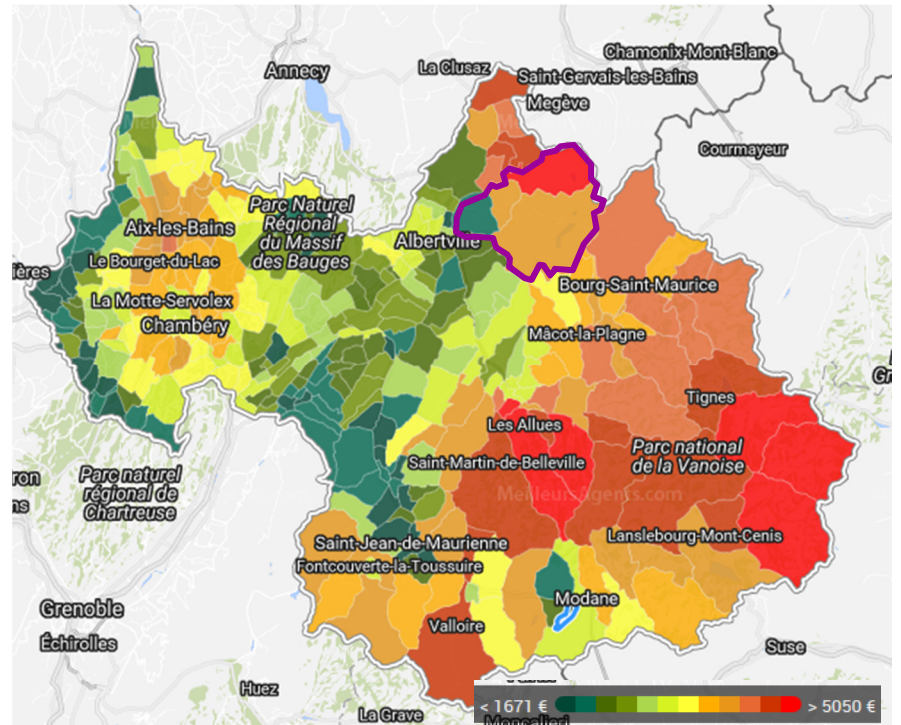


- ⇒ la communauté de communes du Beaufortain s'est engagée dans un PLH de 2^{ème} génération pour la période 2015-2021 afin de répondre aux problématiques identifiées en privilégiant les objectifs suivants :
- Renforcer l'attractivité et valoriser le parc existant, adapter les logements au vieillissement.
 - Mobiliser le parc vacant.
 - Accompagner les collectivités et les projets logements.
 - Orienter la production neuve de logements en cohérence avec les objectifs du SCOT et en tenant compte aussi de la réalité des besoins en logements du territoire.
 - Améliorer la prise en compte des besoins des publics spécifiques de la CC Beaufortain.

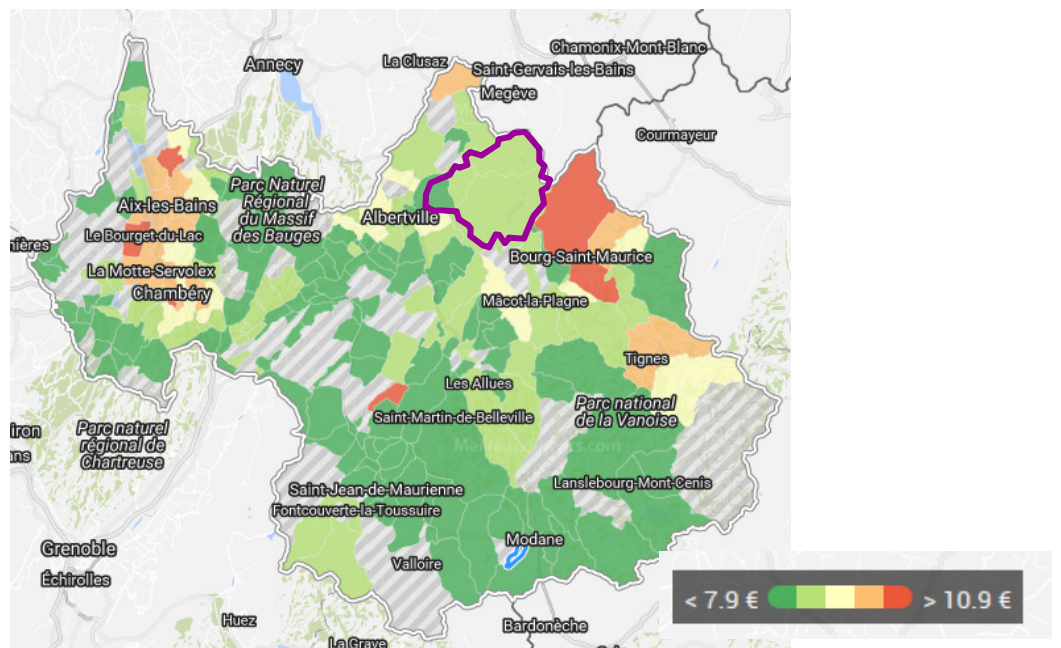
3. Le coût de l'immobilier

Directement lié à cette tension du marché de l'immobilier, les prix à l'achat sont relativement élevés. Les prix à la location se situent en revanche dans la moyenne des prix observés en Savoie.

Prix au m² ¹¹



Loyer au m²



¹¹ Source : prix de l'immobilier sur le site meilleursagents.com

Ce que nous disent les habitants à travers l'enquête et les ateliers

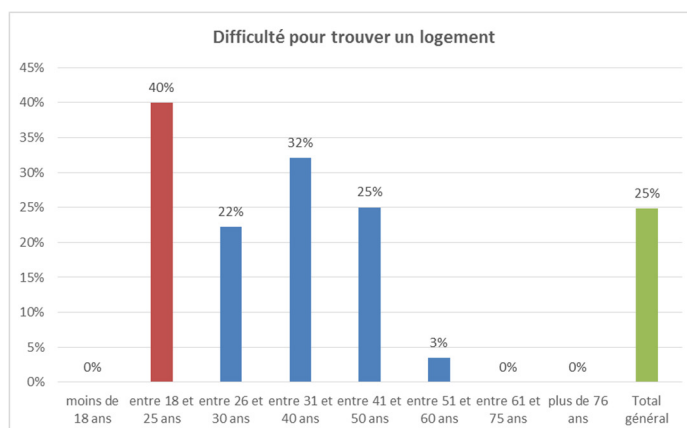
Le logement : un frein à l'emploi
Une difficulté pour 70% des entreprises

L'enquête : 66% sont propriétaires

Le logement : première raison avancée
pour quitter le Beaufortain

25% des habitants ont eu des difficultés
pour trouver un logement

40% des jeunes de 18-25ans ont eu des
difficultés pour trouver un logement



4. Les transports et déplacements

1. Le réseau routier

La départementale D925 constitue l'axe structurant du territoire. Elle permet l'accès au Beaufortain depuis Albertville.

Le SCOT Arlysère note que le calibrage des infrastructures est adapté aux volumes de flux actuels et futurs. « *Le Beaufortain, distant de 25 minutes en moyenne d'Albertville, fonctionne avec la D925 comme route d'accès principale. Ainsi, si les cols du Joly, des Saisies et du Cormet de Roselend offrent des relations vers Megève, les Contamines et Moûtiers, c'est clairement avec Albertville qu'est organisé le Beaufortain.* » source : rapport de présentation du SCOT Arlysère

Temps et distance entre les communes	Beaufort	Queige	Villard-sur-Doron	Hauteluce
Beaufort	-	13 min 11,3 km	6 min 4,3 km	16 min 8,3 km
Queige	13 min 11,3 km	-	9 min 7,5 km	22 min 18 km
Villard-sur-Doron	6 min 4,3 km	9 min 7,5 km	-	15 min 11 km
Hauteluce	16 min 8,3 km	22 min 18 km	15 min 11 km	-

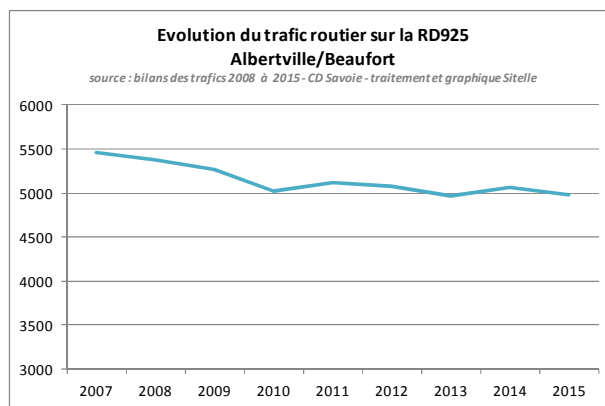
Moyennes journalières annuelles (2013) :



Source : Conseil départemental de Savoie, bilan des trafics

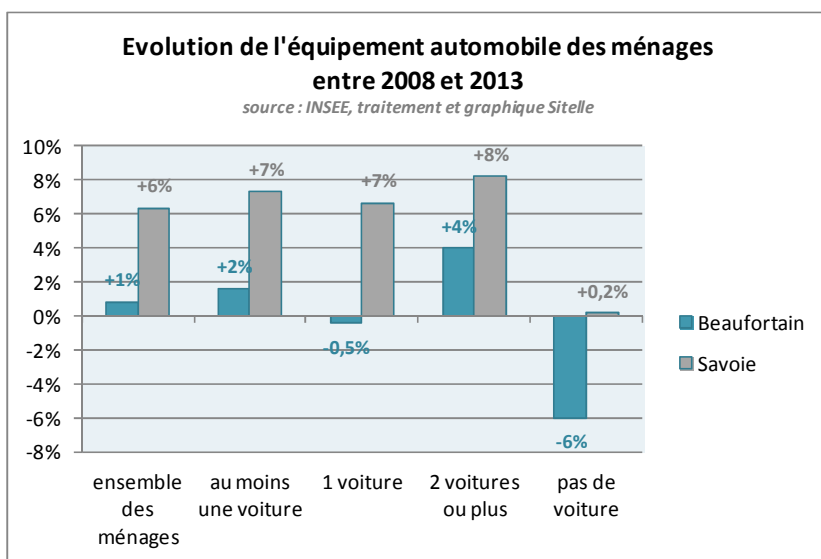
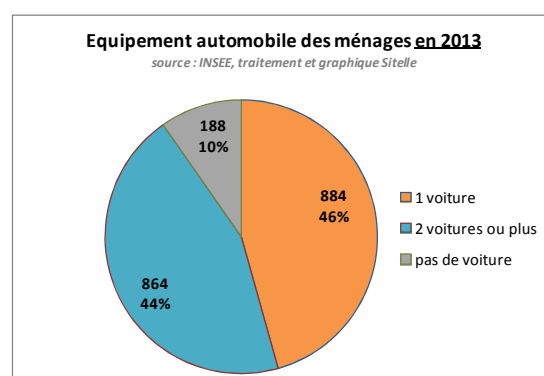
Le trafic est relativement constant depuis 2010 sur l'axe principal RD925, avec en moyenne 5 000 véhicules par jour sur sa partie la plus chargée (proximité d'Albertville) dont 1,6% de poids lourds (78 véhicules en 2015).

La RD218A entre Beaufort et Arêches comptabilise près de 2 400 véhicules par jour.

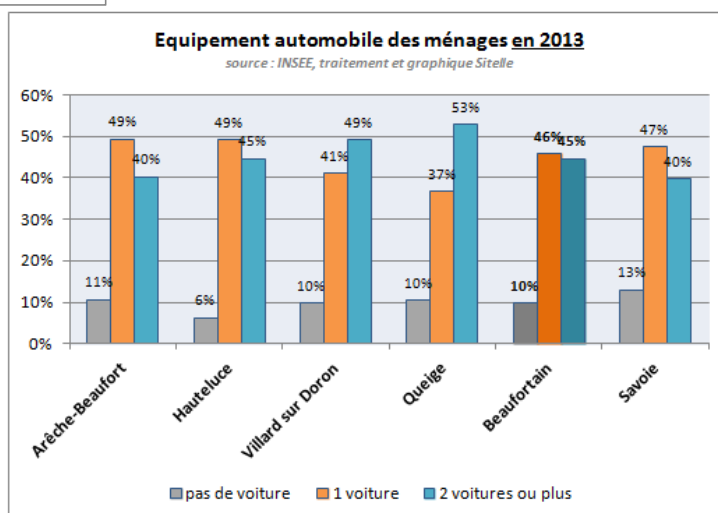
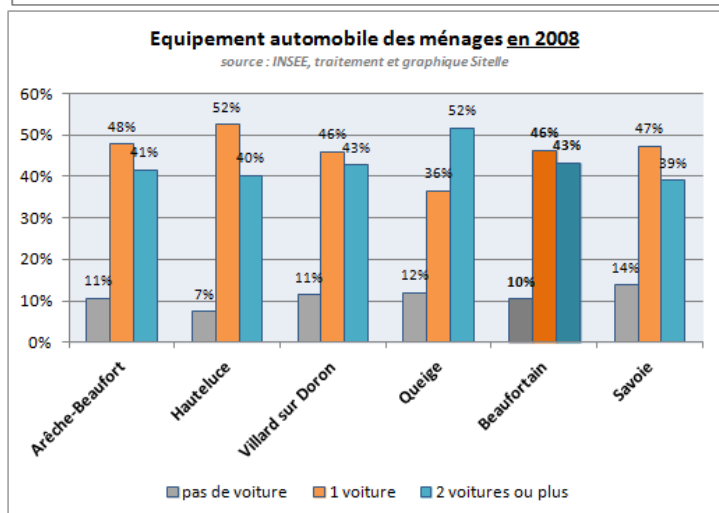


2. La motorisation des ménages

90% des ménages du Beaufortain possèdent au moins une voiture. A contrario, 10% des ménages n'ont pas de voiture, soit 188 ménages.



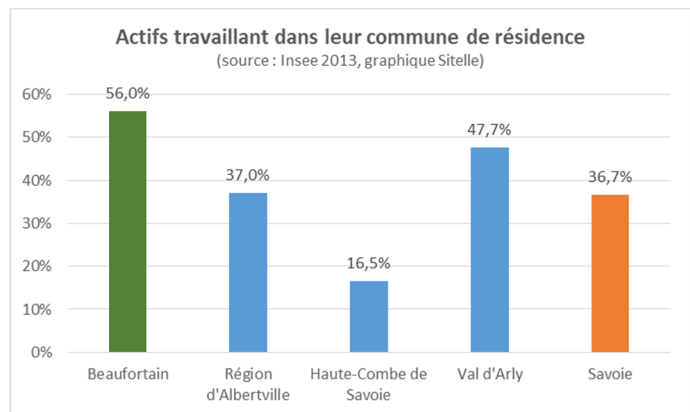
La motorisation des ménages du Beaufortain a sensiblement progressé depuis 2008 : le nombre de ménages motorisés a ainsi augmenté de 2%, tandis que le nombre de ménages ne disposant pas de voiture a diminué de 6%.



3. Les modes de déplacement

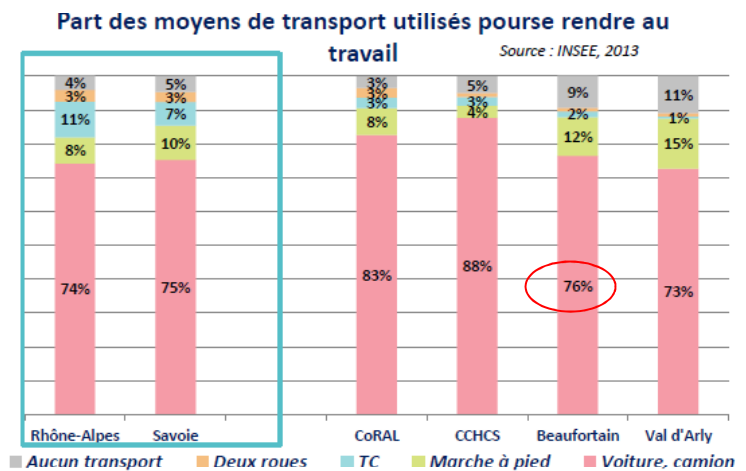
La mobilité locale :

56% des actifs du Beaufortain résident et travaillent sur la même commune. Cette proportion est, de loin la plus élevée du territoire d'Arlysère.

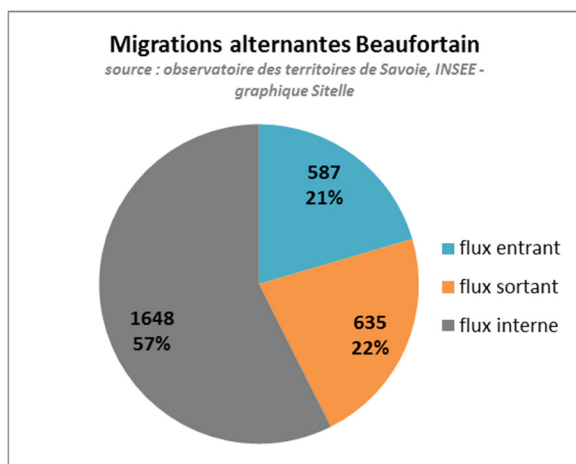


76% des habitants du Beaufortain utilisent une voiture pour se rendre au travail, taux se situant dans la moyenne observée en Savoie et en Rhône-Alpes.

12% utilisent la marche à pied, ce qui représente un taux supérieur aux moyennes départementale et régionale, et seulement 2% les transports en commun.



Source : étude pour le développement et l'optimisation de l'éco mobilité sur le territoire d'Arlysère en Savoie, septembre 2016



57% des déplacements domicile-travail se réalisent entre les 4 communes du Beaufortain. Ce taux est relativement élevé (Arlysère 52%).

⇒ Près de 6 actifs sur 10 résident et travaillent sur le territoire du Beaufortain.

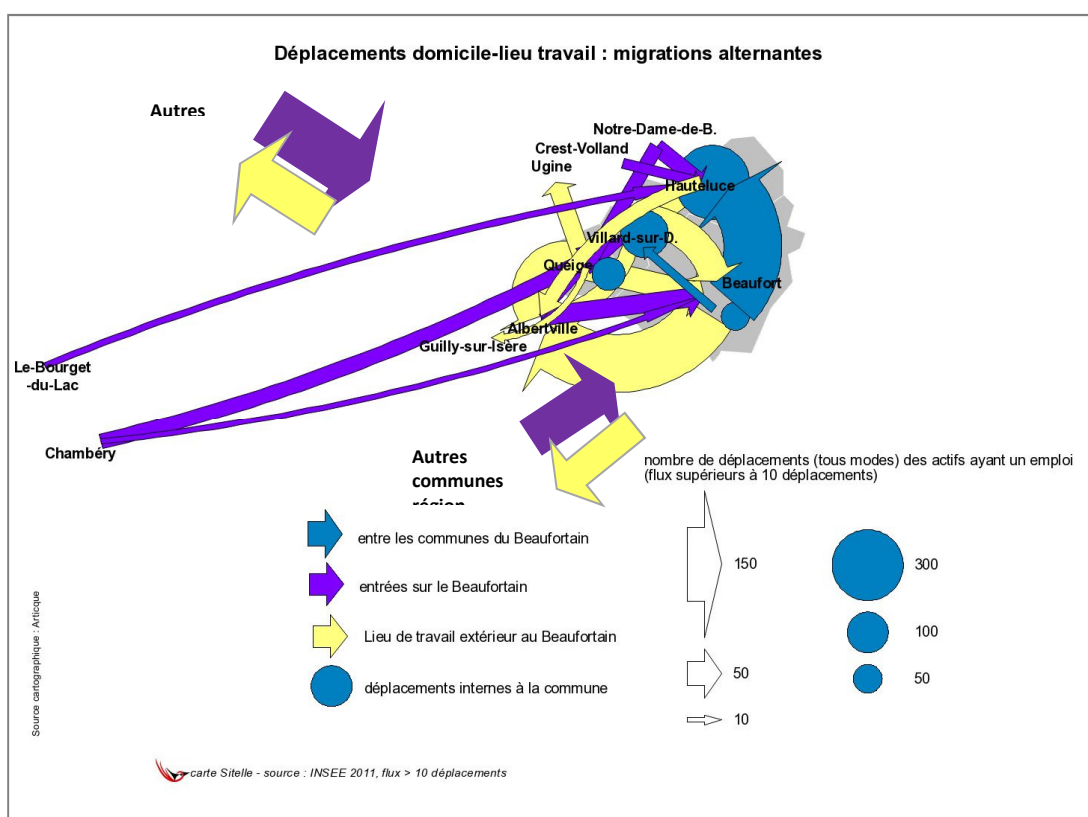
Les flux entrant sur le territoire sont également relativement nombreux (21%, pour 18% sur Arlysère). Les principales communes d'origine des actifs résidant à l'extérieur du Beaufortain et venant y travailler sont Albertville, Chambéry et Notre-Dame-de-Bellecombe.

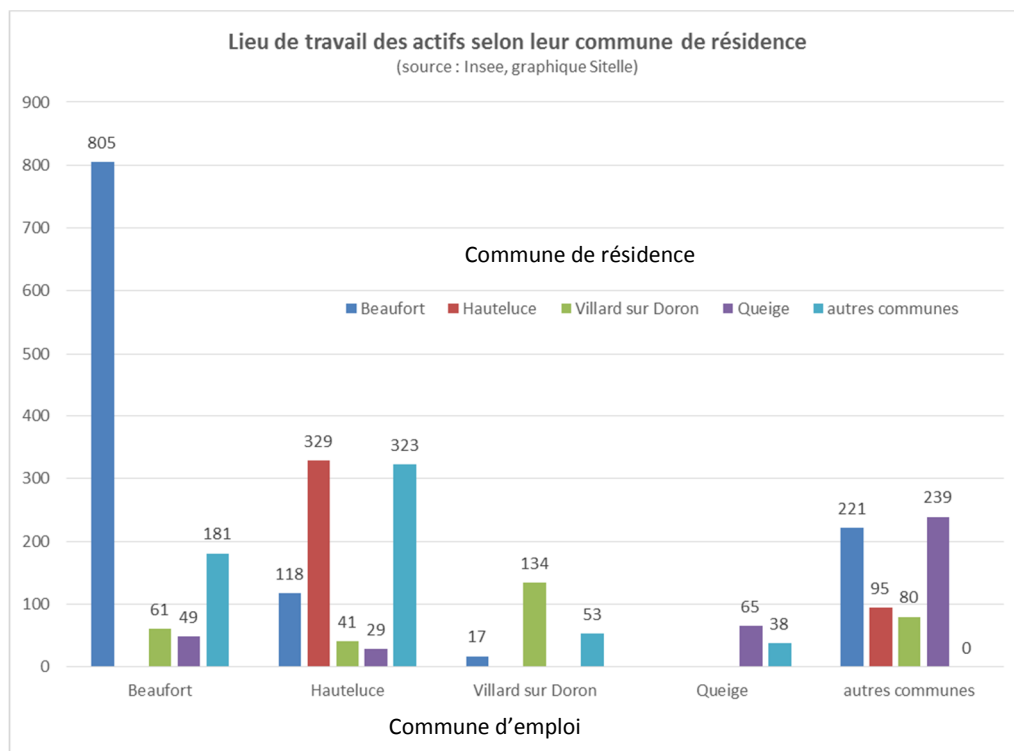
Albertville représente le principal pôle d'emploi extérieur au territoire.

Origines et destinations des déplacements domicile-travail (flux supérieurs à 10 déplacements) :

Lieu de travail		Beaufortain							
		Beaufort	Hauteluce	Villard sur Doron	Queige	Albertville	Ugine	Gilly-sur-Isère	autres communes
Commune de résidence	Beaufort	805	118	17		118			103
	Hauteluce		329			29			66
	Villard sur Doron	61	41	134		33			47
	Queige	49	29		65	85	37	13	104
	Albertville	39	37		10				
	Chambéry	11		30					
	N-D-de-Bellecombe		33						
	Crest-Voland		21						
	Le Bourget-du-Lac		13						
	autres communes	131	219	23	28				

Source : INSEE 2011, traitement Sitelle





Exemple de lecture du graphique :

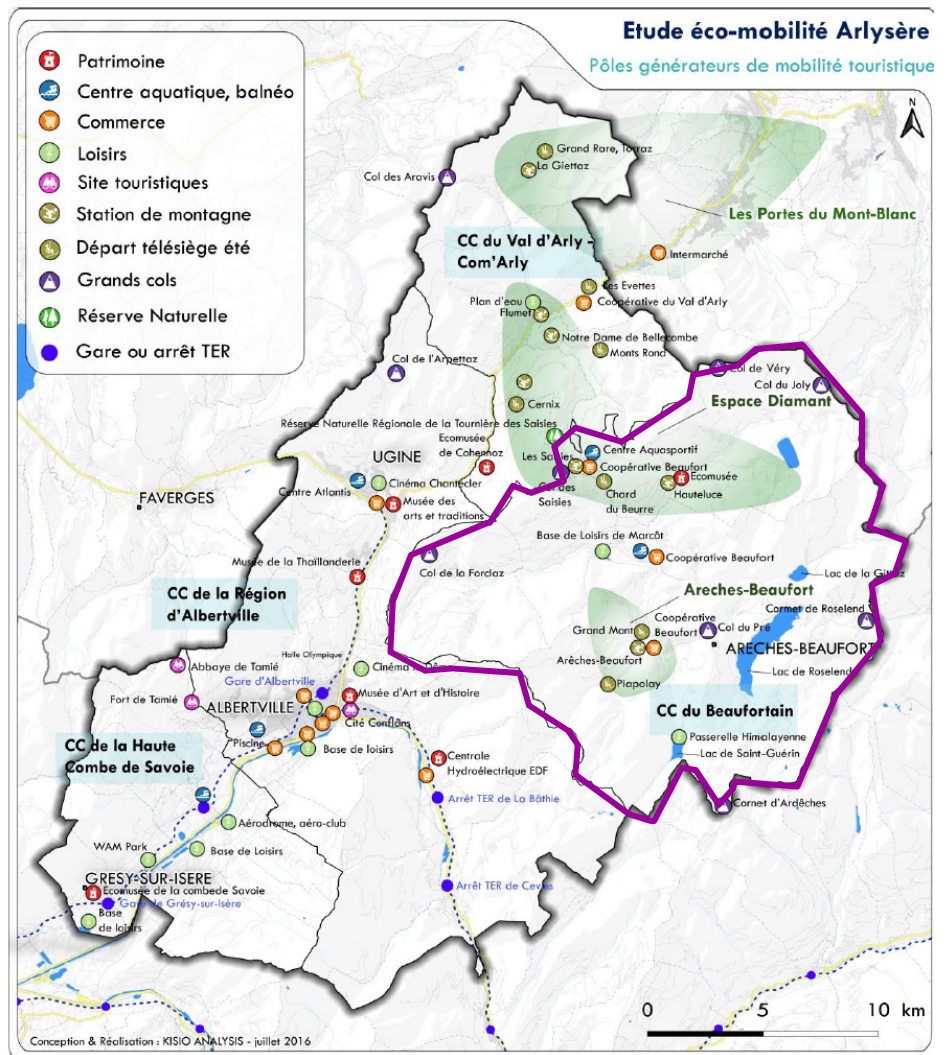
- les habitants de Queige sont 239 à travailler à l'extérieur du Beaufortain.
- les habitants d'Hauteluçe sont 329 à travailler à Hauteluçe.

La mobilité touristique :

Le Beaufortain constitue également un important pôle générateur de mobilité touristique (stations).

Sur le territoire d'Arlysère, les touristes sont majoritairement véhiculés : 89% des touristes ont utilisé la voiture pour se rendre sur leur lieu de séjour, 6% le camping-car, selon une enquête réalisée auprès des touristes dans le cadre de l'étude éco-mobilité Arlysère de 2015.

La quasi-intégralité des répondants accédaient au territoire et se déplaçaient au cours de leur séjour en voiture individuelle.



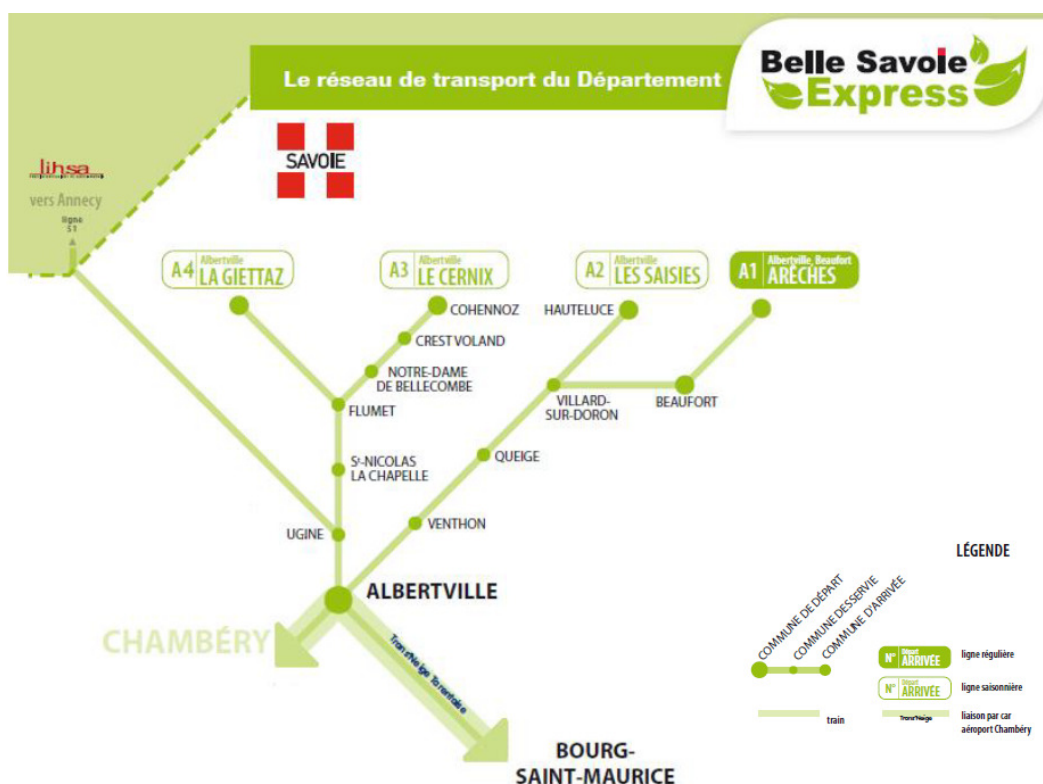
Source : étude pour le développement et l'optimisation de l'éco mobilité sur le territoire d'Arlysère en Savoie, septembre 2016

4. Un territoire desservi par les transports en commun, mais des tarifs élevés

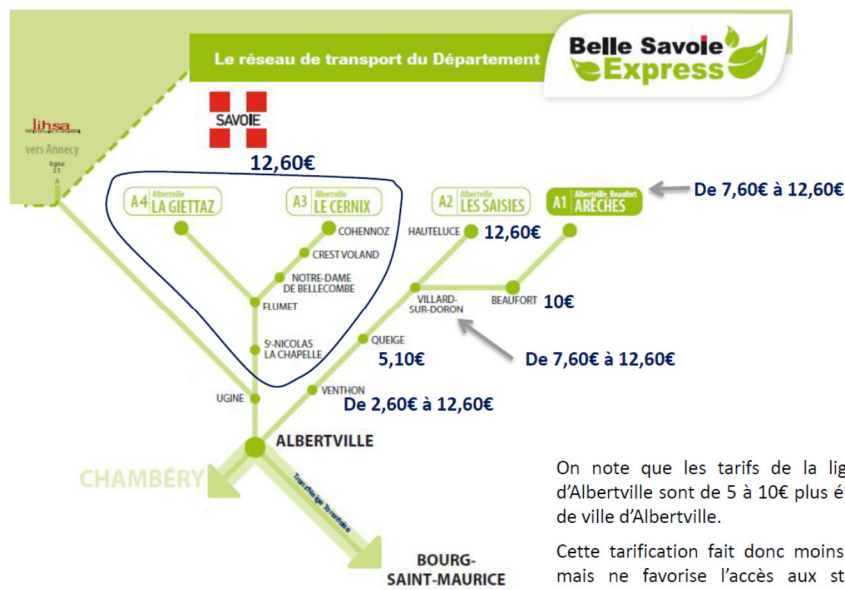
Le Beaufortain est desservi par deux lignes de bus :

- La ligne A1, Albertville / Beaufortain, bien cadencées (8 allers-retours/jour). Il s'agit d'une ligne régulière, qui a une vocation principalement scolaire (desserte du lycée d'Ugine, du collège Pierre Grange, renfort de service le mercredi...). En 2015, 6 490 trajets ont été enregistrés.
- La ligne A2, ligne saisonnière et à la demande en direction des Saisies.

Ces lignes départementales sont renforcées en hiver.



Les tarifs sont élevés : de 7,60 à 12,60 euros entre Albertville et Villard, 10 € pour Beaufort



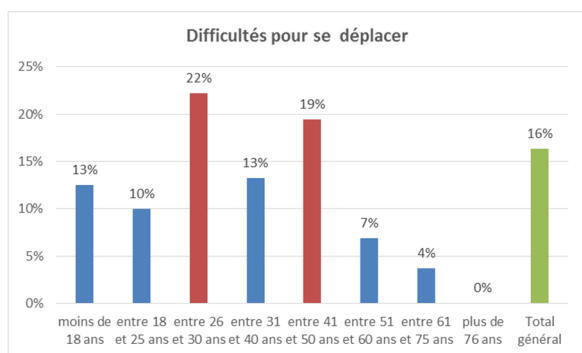
Source : étude pour le développement et l'optimisation de l'éco mobilité sur le territoire d'Arlyère en Savoie, septembre 2016

Le covoiturage s'organise difficilement, en raison du caractère dispersé de l'habitat sur le Beaufortain. En revanche, la configuration du territoire, accessible par une voie unique, représente un atout pour organiser des solutions de covoiturage.

Plusieurs initiatives locales sont menées pour faciliter la mobilité des habitants et des touristes, en particulier :

- Les « lignes natures », mises en place par la communauté de communes du Beaufortain pendant l'été : service de navettes à prix attractifs au départ d'Albertville, de Beaufort et d'Hauteluce qui desservent non seulement tous les villages et stations du Beaufortain, mais aussi un grand nombre de départs de sentiers, circuits et sites touristiques du Beaufortain.
- L'association Trans'Beaufortain dont l'objet est l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou recommandées par les services sociaux dans certains de leurs déplacements en leur apportant l'aide humaine nécessaire et en utilisant des véhicules adaptés.

Ce que nous disent les habitants à travers l'enquête et les ateliers

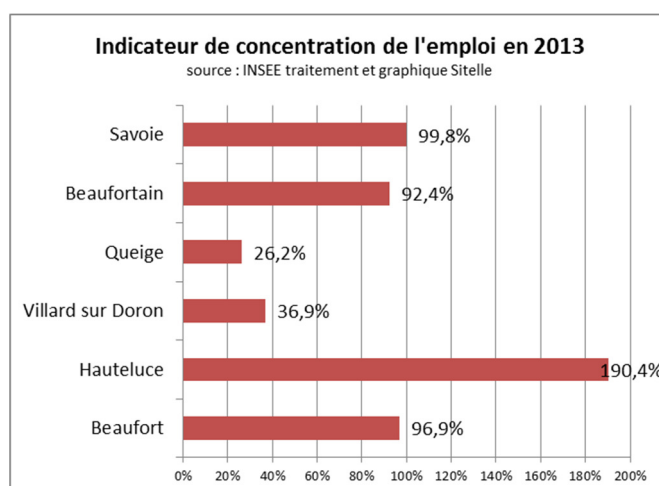
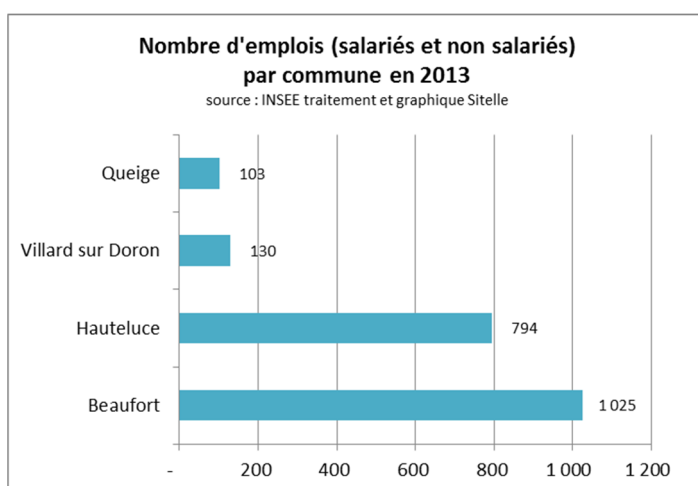


16% des personnes enquêtées rencontrent de difficultés pour se déplacer

PARTIE 5 : L'ÉCONOMIE LOCALE

1. Un territoire d'emplois

Le Beaufortain compte 2 052 emplois en 2013, pour 2 220 actifs ayant un emploi résidant sur le territoire, ce qui représente un taux de concentration d'emploi relativement élevé, de 92,4 emplois pour 100 actifs ayant un emploi. La moitié de l'emploi est situé sur la commune de Beaufort et 39% sur celle d'Hauteluce.



La commune de Hauteluce, avec la station des Saisies, est très attractive en termes d'emplois, comptant plus de 190 emplois pour 100 actifs ayant un emploi résidant sur la commune.

source : INSEE	2008			2013			évolutions 2008-2013		
	nombre d'emplois	actifs ayant un emploi	indicateur de concentration d'emploi	nombre d'emplois	actifs ayant un emploi	indicateur de concentration d'emploi	nombre d'emplois	actifs ayant un emploi	indicateur de concentration d'emploi
Arêches-Beaufort	1 079	1 123	96,1%	1 025	1 058	96,9%	-5%	-6%	1%
Hauteluce	792	435	182,1%	794	417	190,4%	0%	-4%	5%
Villard sur Doron	198	320	61,9%	130	352	36,9%	-34%	10%	-40%
Queige	119	413	28,8%	103	393	26,2%	-13%	-5%	-9%
Beaufortain	2 188	2 291	95,5%	2 052	2 220	92,4%	-6%	-3%	-3%
<i>Savoie</i>	<i>18 3754</i>	<i>183752</i>	<i>100,0%</i>	<i>18 8879</i>	<i>18 9197</i>	<i>99,8%</i>	<i>3%</i>	<i>3%</i>	<i>0%</i>

⇒ Ces données sont toutefois à considérer avec précaution, ne distinguant pas la pluriactivité, et les activités ne fonctionnant qu'en saison, nombreuses sur le territoire.

Sur l'ensemble du bassin d'emploi de la Tarentaise, les principaux secteurs recruteurs sont ceux du tourisme (hôtellerie restauration, animation, accueil), et du commerce (vente en habillement et accessoires). La plupart de ces emplois sont saisonniers.

Besoins de main d'œuvre en 2017 : 20 principaux métiers recherchés :

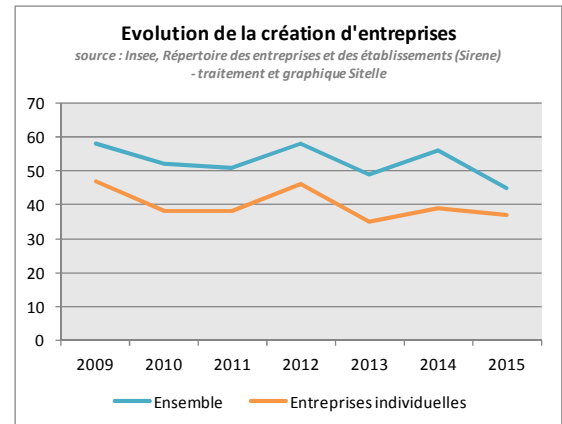
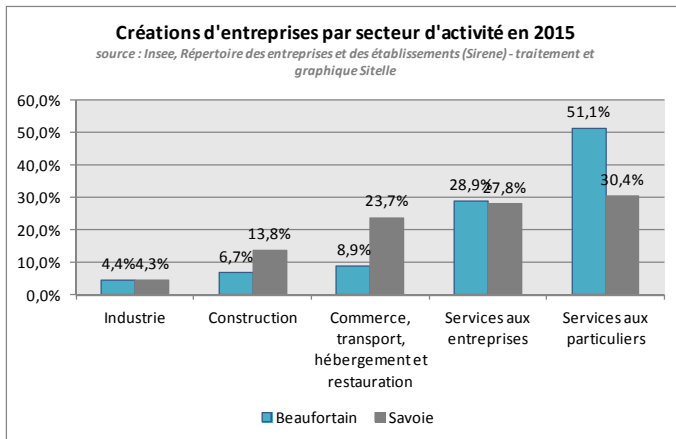
Source : Enquête Besoins de Main-d'œuvre, Pôle emploi, 2017

Métier	Projets de recrutement	Difficultés à recruter	Emplois saisonniers
Serveurs de cafés restaurants	1 814	39,1%	97,8%
Employés de l'hôtellerie	1 804	31,7%	88,0%
Cuisiniers	1 114	39,5%	96,2%
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration	912	30,5%	91,0%
Agents d'entretien de locaux	832	67,6%	97,1%
Conducteurs sur rails et d'engins de traction	643	0,0%	100,0%
Professionnels de l'animation socioculturelle	629	49,7%	92,9%
Vendeurs en habillement et accessoires (luxe, sport, loisirs et culturels)	594	18,0%	93,2%
Employés de libre-service	426	3,2%	73,1%
Agents d'accueil et d'information	396	22,2%	94,1%
Sportifs et animateurs sportifs	304	12,1%	92,1%
Artistes (musique, danse, spectacles)	260	0,0%	96,2%
Employés de maison et personnels de ménage	219	40,7%	76,5%
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	208	1,4%	69,9%
Vendeurs en produits alimentaires	192	1,0%	50,6%
Conducteurs de transport en commun sur route	173	32,5%	90,8%
Conducteurs d'engins du BTP	163	40,4%	68,7%
Conducteurs de véhicules légers	160	71,3%	91,2%
Techn. et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	158	5,4%	94,6%
Maîtres d'hôtel	155	26,5%	93,3%
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	154	38,9%	67,3%
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	148	63,8%	78,6%
Chefs cuisiniers	145	19,9%	99,3%
Caissiers	144	11,0%	57,9%
Maîtrise de l'hôtellerie	144	85,6%	99,3%
Cadres de l'hôtellerie et de la restauration	136	37,8%	92,9%
Aides à domicile et aides ménagères	131	24,4%	74,1%
Photographes	128	100,0%	100,0%
Jardiniers salariés	124	12,1%	87,9%
Coiffeurs, esthéticiens	120	19,6%	83,7%
Boulangers, pâtisseries	114	90,0%	83,0%
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	109	11,3%	79,2%
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	99	10,6%	66,1%
Agriculteurs salariés	98	52,5%	79,9%
Maçons	97	11,9%	94,0%

Parmi ces besoins exprimés, la part des emplois saisonniers est très largement dominante et représente 86,5% des emplois proposés.

Plus du tiers des projets de recrutement sont qualifiés de « difficile » (33,4%).

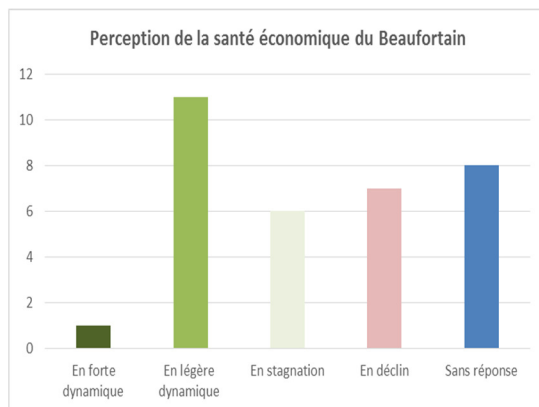
2. Les dynamiques de création d'activités



En 2015, 53 établissements ont été créés dans le Beaufortain, dont la moitié dans le domaine des services aux particuliers.

Il s'agit en majorité d'entreprises individuelles (82%).

Ce que nous disent les entreprises à travers l'enquête et les ateliers



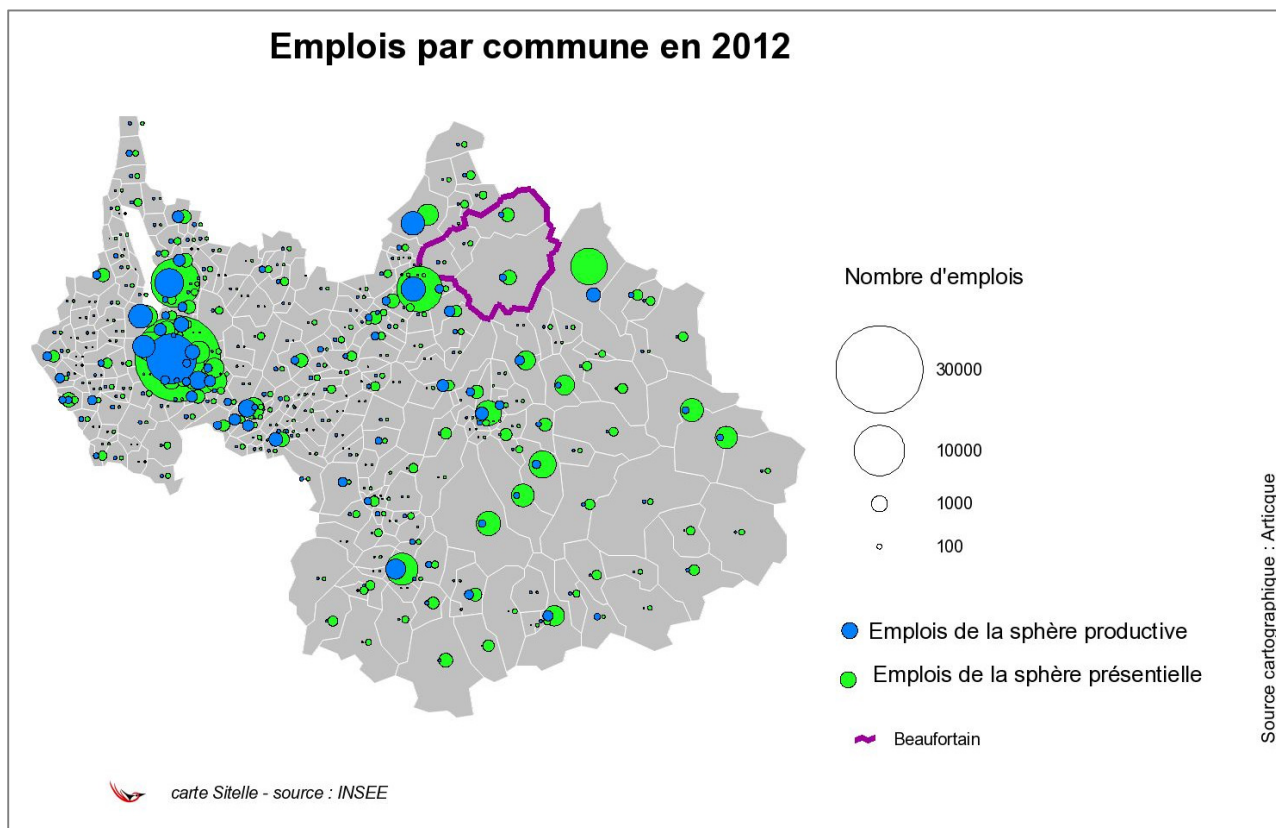
Des entreprises qui s'estiment majoritairement en bonne santé

Des visions contrastées de la santé économique du Beaufortain

3. L'économie présentielle, moteur de l'emploi du Beaufortain

Des emplois essentiellement liés à la présence des habitants et des touristes :

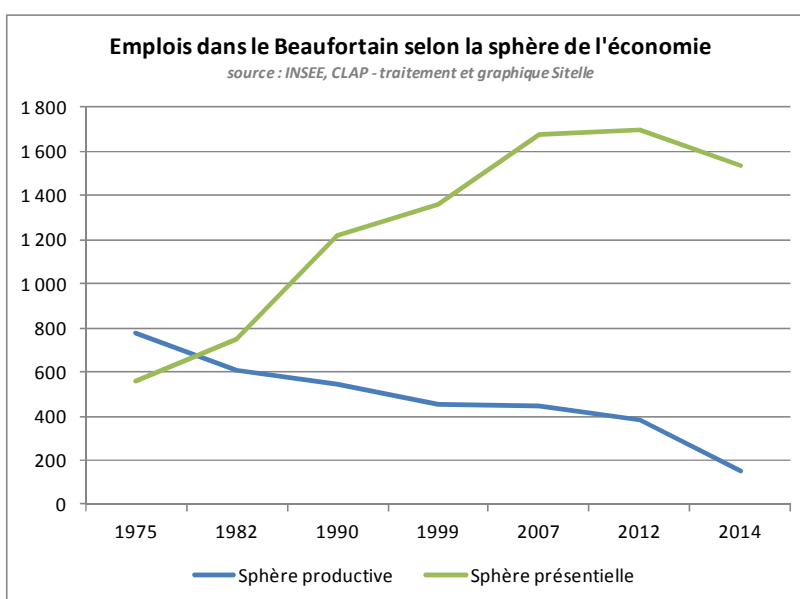
Les emplois dans le Beaufortain relèvent essentiellement de la sphère présentielle (91% des emplois), ce qui signifie qu'ils dépendent directement de la présence d'habitants et de touristes qui consomment localement des produits et des services, grâce à la présence de commerces, d'artisans et de services sur le territoire. Cette proportion est nettement plus forte que sur l'ensemble de la Savoie (74,1%).



Comme partout en France, le poids des activités de production (en particulier emplois industriels et agricoles) a tendance à se réduire, au profit des activités présentielles.

Après avoir augmenté constamment, les emplois de la sphère présentielle sont en diminution depuis 2012. Cependant, cette baisse est moins marquée que pour les emplois de la sphère productive, ces emplois ayant mieux résisté à la crise.

⇒ cette diminution peut être liée en partie à la baisse démographique constatée sur le territoire.



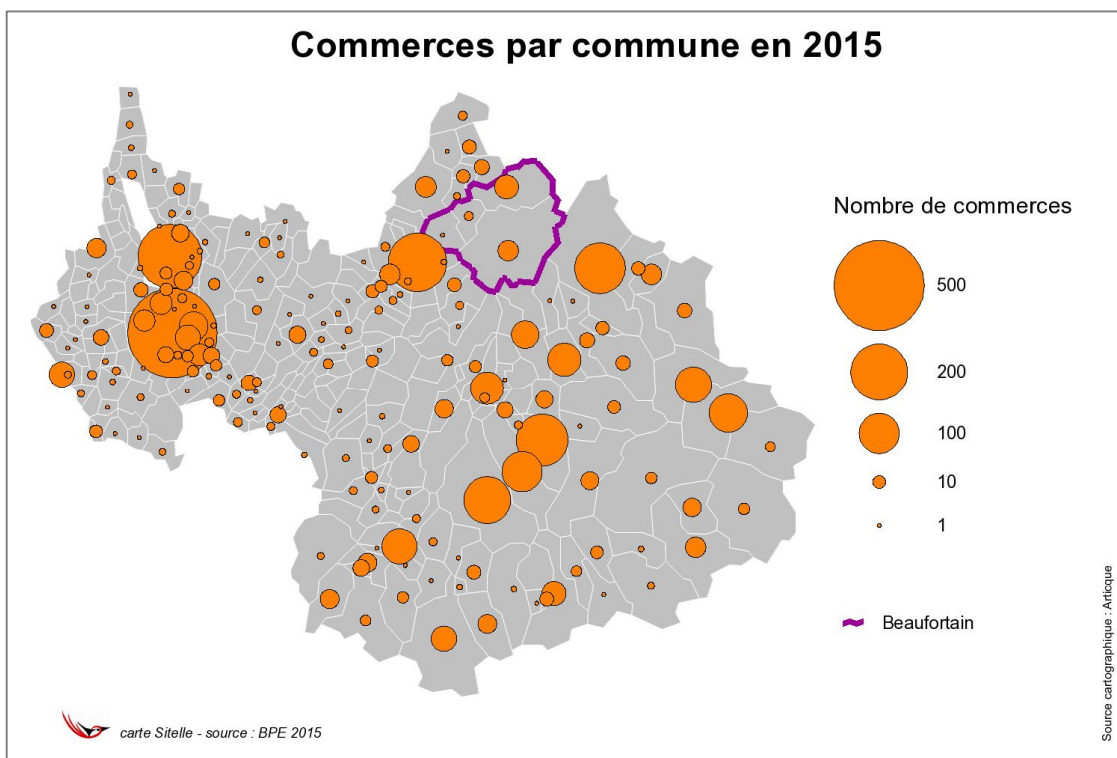
Une armature commerciale et artisanale dense

Selon la base permanente des équipements, le territoire compte **67 commerces en 2015, soit 15,2 commerces pour 1 000 habitants** (8,0 en Savoie). **L'appareil commercial du Beaufortain est stable** (la BPE recensait déjà 67 commerces en 2011). Cette armature dense est en particulier liée à la fréquentation touristique (on compte par exemple 25 magasins d'articles de sports et de loisirs).

Source : BPE 2015	Beaufortain			Savoie		
	nb	part	nb pour 1000 hab	nb	part	nb pour 1000 hab
Magasin d'articles de sports et de loisirs	25	37,3%	5,66	766	22,7%	1,81
Boulangerie	10	14,9%	2,26	381	11,3%	0,90
Épicerie	9	13,4%	2,04	203	6,0%	0,48
Supérette	5	7,5%	1,13	121	3,6%	0,29
Magasin de vêtements	5	7,5%	1,13	592	17,5%	1,40
Boucherie charcuterie	4	6,0%	0,90	155	4,6%	0,37
Librairie papeterie journaux	2	3,0%	0,45	160	4,7%	0,38
Magasin d'équipements du foyer	1	1,5%	0,23	101	3,0%	0,24
Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo	1	1,5%	0,23	49	1,5%	0,12
Magasin de meubles	1	1,5%	0,23	128	3,8%	0,30
Droguerie quincaillerie bricolage	1	1,5%	0,23	54	1,6%	0,13
Horlogerie Bijouterie	1	1,5%	0,23	75	2,2%	0,18
Magasin d'optique	1	1,5%	0,23	101	3,0%	0,24
Station-service	1	1,5%	0,23	90	2,7%	0,21
Total	67		15,16	3 378		7,97

Le bassin de vie et de consommation et la zone de chalandise du Beaufortain sont structurés, mais restent géographiquement contraints.

De plus, comme le note l'étude sur le commerce dans le Beaufortain (2007), l'attractivité des commerces d'Albertville est croissante, les habitudes de fréquentation montrant une augmentation notable de la fréquentation d'Albertville (centre-ville et zones commerciales)...



Les commerces sont plus particulièrement concentrés sur les pôles suivants :

- le centre bourg de Beaufort,
- le village d'Arêches (commune de Beaufort),
- la station des Saisies (commune de Hauteluce).

Les commerçants et artisans sont organisés à travers deux unions commerciales et artisanales :

- L'Union des commerçants et artisans Arêches Beaufort (UCAAB), très active.
- L'Union des commerçants et artisans des Saisies (UCASS), dont la dynamique est moins forte.

Afin de soutenir le commerce et l'artisanat du Beaufortain, la communauté de communes du Beaufortain a animé une Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural (OCMMR), dont la 2^{ème} tranche a pris fin en avril 2016.

Le commerce de détail (hors réparation automobile) représente 14% des salariés du territoire.

Un territoire bien équipé en services

Les établissements du domaine de l'administration publique, enseignement, santé, action sociale dans le Beaufortain emploient 277 salariés dans le Beaufortain, soit 16,4% des effectifs du territoire.

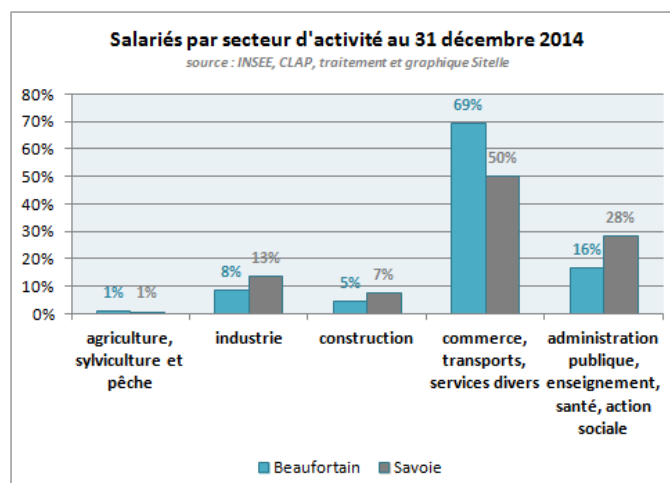
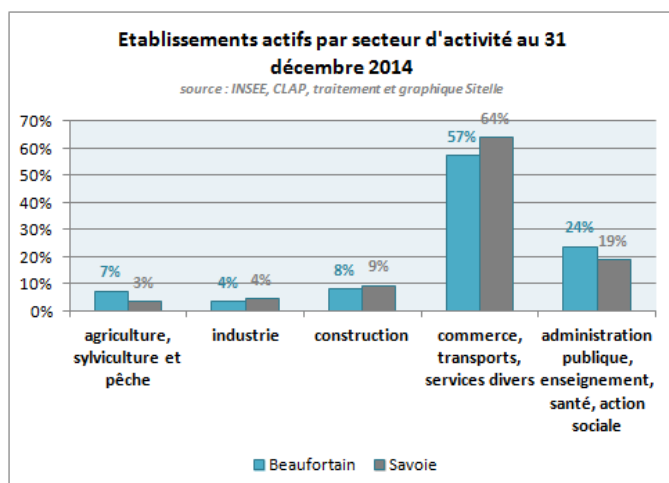
Services aux particuliers :

Source : Insee, Base permanente des équipements 2015	Beaufortain
Gendarmerie	1
DDFiP	1
Réseau de proximité pôle emploi	1
Banques, caisses d'épargne	7
Bureau de poste	2
Agence postale	4
Réparation auto et de matériel agricole	7
Maçon	11
Plâtrier, peintre	6
Menuisier, charpentier, serrurier	33
Plombier, couvreur, chauffagiste	10
Électricien	10
Entreprise générale du bâtiment	2
Coiffure	5
Restaurant	57
Agence immobilière	11
Blanchisserie teinturerie	1
Soins de beauté	1

Commerce, transports et services : les activités les plus représentées

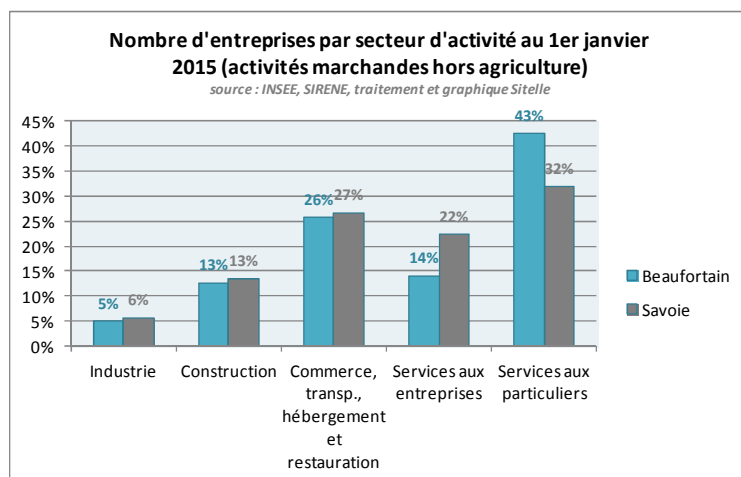
1 156 établissements actifs ont leur siège sur l'une des quatre communes du Beaufortain en 2015, employant 1 684 salariés. 57% d'entre eux sont des établissements relevant du domaine du commerce, des transports ou des services, pour 69% des salariés, ce qui représente une part de salariés relevant de ce domaine largement supérieure à celle observée sur l'ensemble de la Savoie.

Les établissements publics de l'administration, de l'enseignement, de la santé ou de l'action sociale sont plus représentés que sur le département, ainsi que les établissements agricoles (agriculture, sylviculture, pêche).



Parmi ces établissements, on compte 669 entreprises marchandes en 2015 (hors agriculture, enseignement, services sociaux et administratifs).

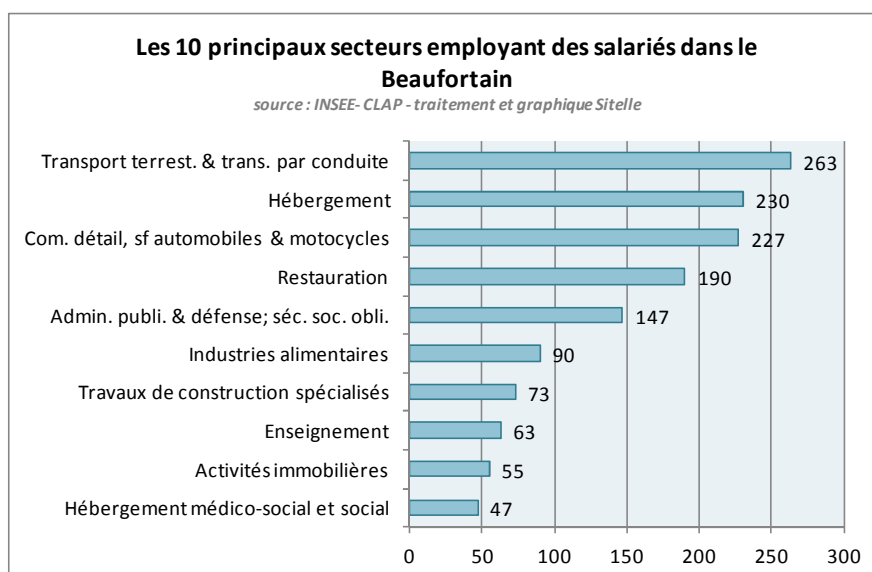
Les entreprises du domaine des services aux particuliers sont surreprésentées.



Les 4 principaux secteurs marchands employant des salariés sur le Beaufortain sont :

- Les transports terrestres (7 établissements, 263 salariés soit 16% des emplois du territoire) : il s'agit principalement des remontées mécaniques, donc d'emplois saisonniers pour la plupart.
- L'hébergement (61 établissements, 230 salariés soit 14% des emplois du territoire).
- Le commerce de détail (84 établissements, 227 salariés soit 13% des emplois du territoire).
- La restauration (68 établissements, 190 salariés soit 11% des emplois du territoire).

⇒ Ces 4 secteurs emploient 54% des salariés travaillant sur le territoire.



⇒ Cf. détail en Annexe 1 : Emplois salariés et établissements actifs dans le Beaufortain p.89.

De très petites entreprises

Il s'agit principalement de petits établissements :

Près de 80% d'entre eux ne comptent aucun salarié et seulement 3% comptent 10 salariés ou plus.

4. Les activités industrielles

L'industrie est peu développée dans le Beaufortain qui compte 41 établissements relevant du domaine industriel, et employant 143 salariés (4% des établissements et 8% des emplois).

- Transrol à Beaufort (équipements mécaniques) emploie moins de 20 salariés¹².
- ...

L'hydroélectricité

Depuis la fin du 19^{ème} siècle, le relief et l'hydrographie du Beaufortain a influencé le développement économique du territoire avec l'implantation de quatre barrages hydroélectriques : La Girotte, Roselend, St Guérin, La Gittaz. Si ces barrages génèrent des ressources financières pour les communes, ils ont surtout permis le développement industriel de la Tarentaise et d'Ugine.

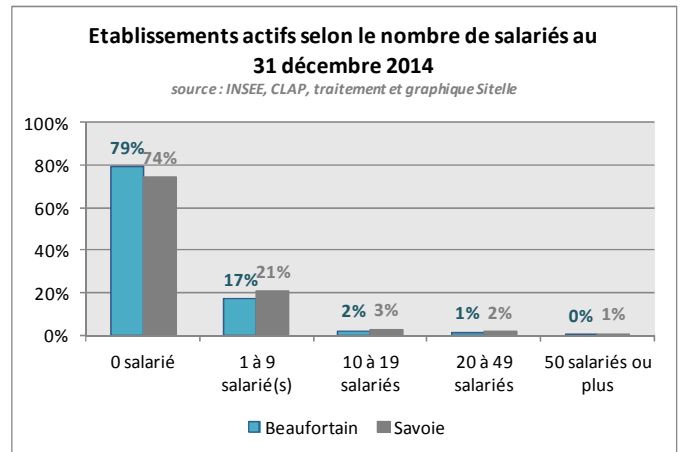
En effet, grâce à cette énergie hydraulique, plusieurs industries électrochimiques et électrométallurgiques sont implantées à proximité du territoire notamment à Ugine (Ugitech, Cezus).

5. Les espaces d'accueil économique

Le territoire compte deux zones d'activité :

- ZA Beaufort – Marcot : zone intercommunale de 6 ha accueillant diverses entreprises (Abattoirs, Scierie, Blanchisserie, Discothèque). Située sur un terrain plat, cette zone est très froide l'hiver, ce qui constitue une contrainte pour l'installation de certaines entreprises.
- ZA Queige - Plan Pitton : zone communale, accueillant une menuiserie, Sud Est Appats (délocalisation de l'activité en cours), CPTP, Charpentes, SODISEP, et les ateliers municipaux.

Un hôtel d'entreprises est en projet sur la ZA Beaufort-Marcot.



Source : observatoire du SCOT Arlysière

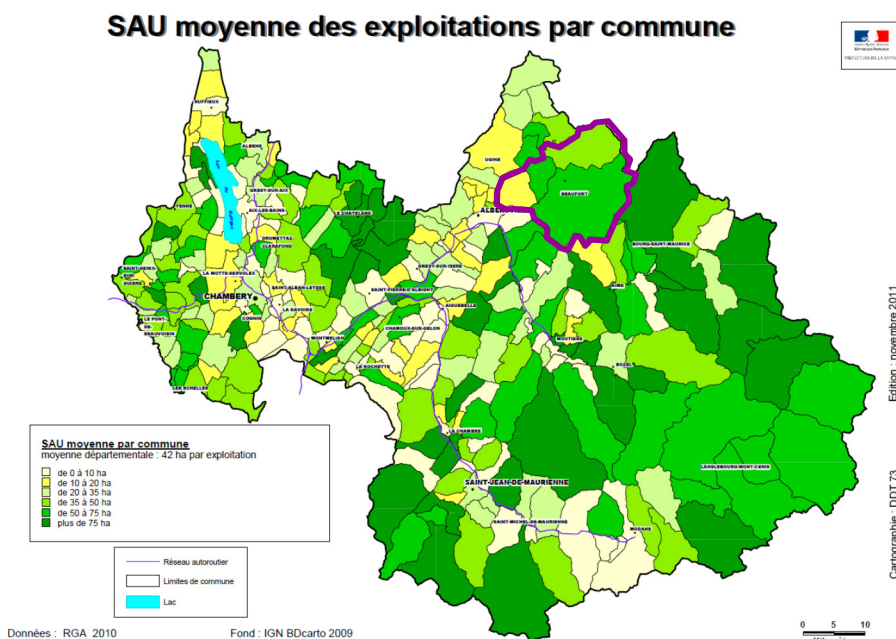
¹² Le SCOT indique 250 salariés à Beaufort pour Transrol, mais il s'agit des salariés de l'entreprise de Chambéry.

6. L'agriculture

Une concentration des exploitations agricoles

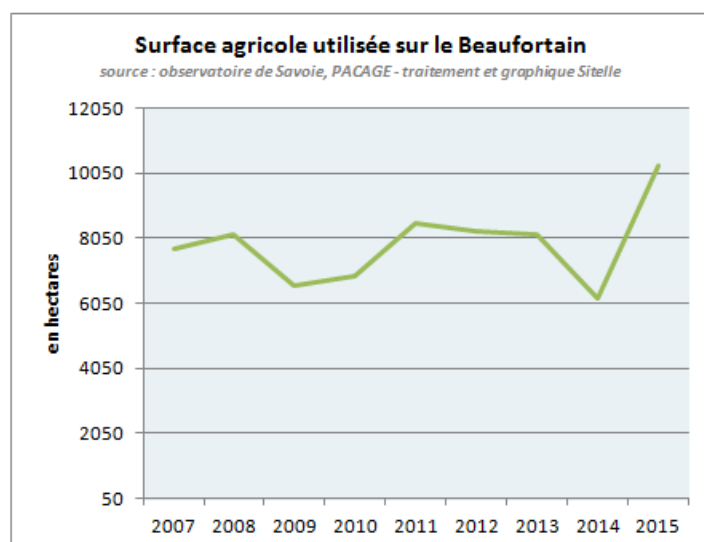
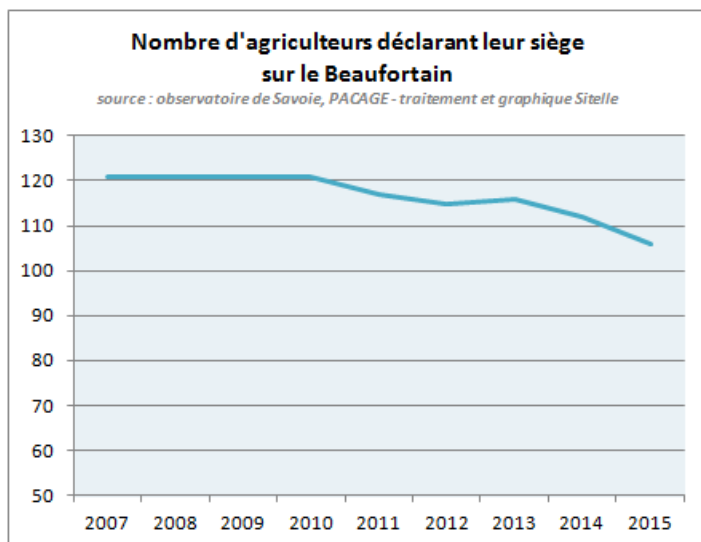
Le territoire est en majorité dominé par les espaces agricoles (38%) et forestiers (43%)¹³.

La Surface Agricole Utilisée est de 10.256 ha (soit 38% du territoire), constituée exclusivement de prairies permanentes, caractéristiques d'un territoire de montagne et d'un système bovins-lait majoritaire.



En 2015, 106 exploitants agricoles déclarent leur exploitation sur le Beaufortain¹⁴.

D'après le recensement de la population de 2013, le territoire compte 133 agriculteurs exploitants.



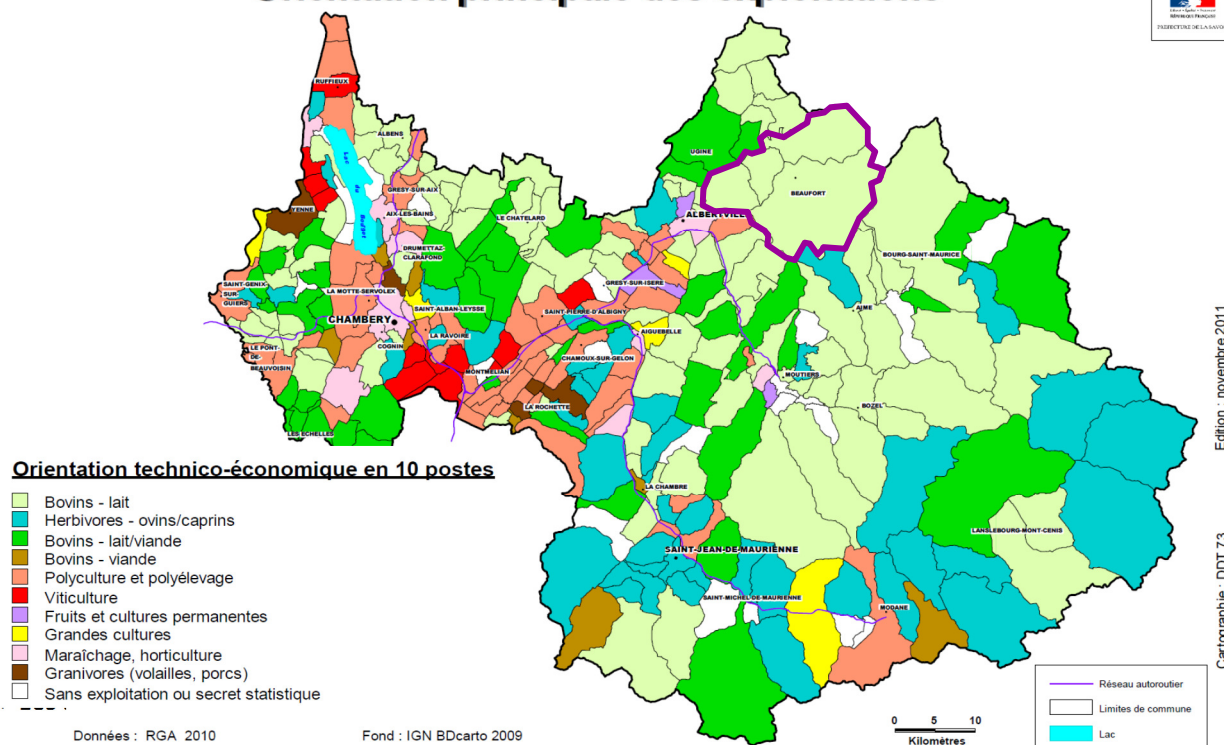
Entre 2007 et 2015, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 12% (-15 exploitations), tandis que la surface agricole utilisée a progressé de 33%. Ces évolutions témoignent du phénomène de **concentration des exploitations**, de moins en moins nombreuses, mais de plus en plus grandes.

Les exploitations sont plus étendues que la moyenne constatée sur Arlysère (97ha/exploitation dans le Beaufortain, pour 66 ha/exploitation sur Arlysère).

¹³ Source : observatoire des territoires de Savoie, d'après PAGAGE 2015 et Inventaires Forestier national – IGN 2014

¹⁴ Source : observatoire des territoires de Savoie, d'après PAGAGE 2015

Orientation principale des exploitations



Une agriculture de qualité à dominante laitière :

Le territoire est concerné par les signes de qualité suivants :

- AOC-AOP Beaufort (totalité de la surface du territoire)
- AOC-AOP Chevrotin (8 459 ha)
- IGP Emmental de Savoie (totalité de la surface du territoire)
- IGP Emmental français Est-Central (totalité de la surface du territoire)
- Gruyère (totalité de la surface du territoire)
- Pommes et poires de Savoie (totalité de la surface du territoire)
- Tomme de Savoie (totalité de la surface du territoire).

La production agricole du territoire est particulièrement centrée sur la production de fromage AOP Beaufort, dont le cahier des charges plafonne la production de lait à 5 000 litres (moyenne par vache par élevage), et dont le prix du lait est bien valorisé par rapport à la moyenne française.

D'après le recensement agricole et l'enquête pastorale 2014, le cheptel beaufortain serait constitué de 3 488 UGB (unité gros bétail). Ce chiffre inclut les vaches laitières, les génisses, les chèvres et les brebis.

L'activité pastorale marque fortement le paysage, qui contribue à l'entretien du territoire.

Le diagnostic du Plan Pastoral du Territoire du Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc, distingue deux principaux types d'exploitations :

- celles de vallée, implantées dans les zones intermédiaires, souvent marquées par un relief difficile (pente, terrains accidentés...) aux surfaces permettant la garde d'un troupeau d'une vingtaine de vaches laitières ;
- les « alpagistes » qui gèrent des troupeaux plus importants (de l'ordre de 60 VL) et pratiquent l'estive.

	Pourcentage de surfaces pastorales	
Beaufort	37%	5 115 ha, soit 38% du territoire Arlysère
Hauteluce	36%	2 231 ha, soit 17% du territoire Arlysère
Queige		6%
Villard-sur-Doron		18%

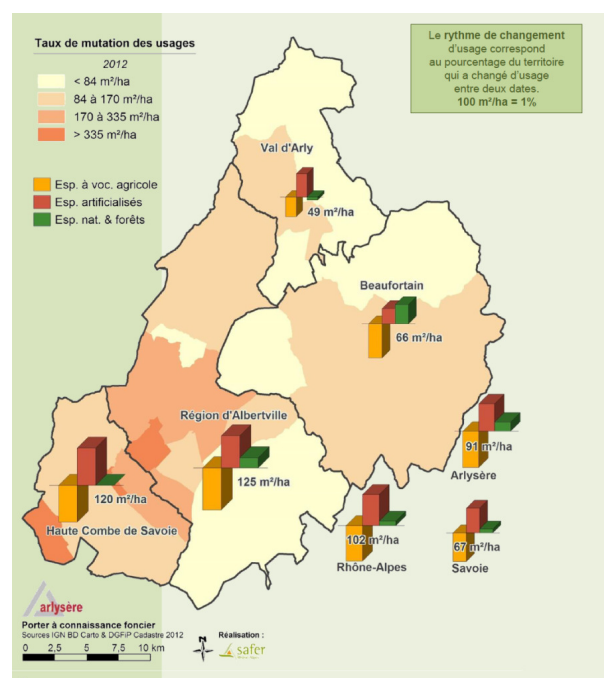
Source : Plan Pastoral Territorial du Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc 2015 - 2019

Une concurrence sur le foncier agricole

La concurrence de l'urbanisation sur le foncier agricole est forte, surtout en fond de vallée. Cette question foncière s'avère être un réel frein à l'installation agricole, en raison d'une pression immobilière forte : « *Les jeunes du pays n'arrivent plus à se loger ici en raison de la flambée des prix de l'immobilier* ». source : article agriculture paysanne

Le porter à connaissance foncier de la SAFER, réalisé en septembre 2014, note toutefois que le rythme de changement d'usage de l'occupation du sol est inférieur à la moyenne de Rhône-Alpes, et d'Arlysère, et que la perte des espaces à vocation agricole est en premier lieu au profit des espaces naturels et forestiers (déprise agricole des secteurs de forte pente).

Entre 1999 et 2012, le Beaufortain aurait ainsi perdu 213 ha d'espaces à vocation agricole (dont 75 ha au profit d'espaces artificialisés).



Une forte structuration collective

- Le Groupement Intercommunal de Développement Agricole (GIDA) :

Le GIDA est une association regroupant 75% des agriculteurs du Beaufortain.

Les agriculteurs adhèrent à cette structure qui leur permet de bénéficier de différents services : établissement de fiches de paye pour salariés agricoles, secrétariat, service de remplacement, accompagnement du conseiller technique agricole. Ces services sont assurés par des professionnels (2 équivalents temps plein).

- La coopérative laitière du Beaufortain :

Le projet de création de la coopérative laitière du Beaufortain débute en 1957, mené par un groupe d'agriculteurs. La coopérative est mise en exploitation en 1961.

Le fromage bénéficie d'une Appellation d'Origine Contrôlée depuis 1968 et Appellation d'Origine Protégée depuis 1996. La coopérative regroupe environ 170 agriculteurs et constitue le plus important producteur de l'AOC-AOP Beaufort (plus de 21% du tonnage¹⁵).

Elle est aussi le principal employeur agricole du Beaufortain avec 114 salariés pour 73 ETP¹⁶

La coopérative possède deux ateliers de fabrication (à Beaufort et aux Saisies), 41 caves d'affinage et 9 points de vente de proximité : à Beaufort, à Arêches, aux Saisies (2 points de vente), à Gilly-sur-Isère, à Chambéry, à St Jeoire-Prieuré, à Sevrier et à Paris.

- La CUMA du Beaufortain :

Créée en 1971, la CUMA du Beaufortain, composée de 72 sociétaires, permet de mettre en commun 40 matériels. La CUMA possède également un hangar sur la commune de Beaufort.

L'emploi agricole

Les données relatives à l'emploi peuvent varier selon les sources, en fonction des critères pris en compte et, concernant le recensement, du déclaratif et des extrapolations.

Si l'on s'intéresse aux données communiquées par la MSA Alpes du Nord, le Beaufortain compte 190 actifs agricoles non-salariés (chefs d'exploitation, collaborateurs et aides familiaux) et 215 salariés pour 116 ETP.

L'agriculture emploie ainsi directement 405 personnes, mais cela ne correspond pas à autant d'ETP du fait de l'importance de la pluriactivité¹⁷ dans le Beaufortain :

- seuls 87 chefs d'exploitation sur 168 exercent leur activité à titre exclusif, soit un peu plus de la moitié (52%). Ce taux est beaucoup plus bas qu'à l'échelle départementale où il atteint 68%.
⇒ la pluriactivité concerne ainsi 48,2% des chefs d'exploitation.
- les 215 salariés agricoles correspondent à 116 équivalents temps plein, ce qui là aussi témoigne d'une pluriactivité importante.
- les non-salariés non chefs d'exploitation représentent seulement 22 personnes et pour lesquelles on ne peut distinguer la part du temps partiel ou de la pluriactivité).

¹⁵ Source : Plan Pastoral Territorial du Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc 2015-2019

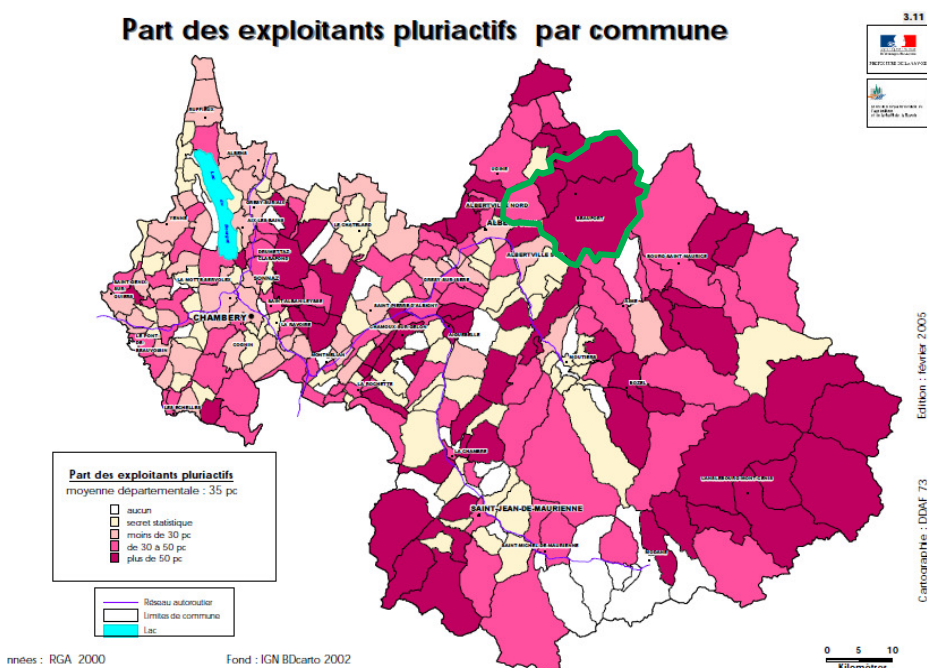
¹⁶ Source : MSA 2015.

¹⁷ Par exemple, 80% des salariés saisonniers de la SEMAB sont agriculteurs, soit environ 50 personnes (source : entretien SEMAB).

Sur 168 chefs d'exploitations, 75 sont individuels et 93 sous forme sociétaire, soit 55,4%, pour 48 entreprises.

DENOMBREMENT DE LA POPULATION AGRICOLE NON SALARIEE DU CANTON DE BEAUFORT EN 2016						
NON-SALARIES	Chefs d'exploitation ou d'entreprise exclusifs	Chefs d'exploitation ou d'entreprise principaux + secondaires	Total Chefs d'exploitation	% des pluriactifs	Total Non-Salariés	Nombre d'exploitations ou d'entreprises
Canton de Beaufort	87	81	168	48,2	190	123
dont Élevage bovins (lait + mixte)	68	67	135	49,6	157	97
Département de la Savoie	1 830	864	2 694	32,1	2 882	2 139
dont Élevage bovins (lait + mixte)	883	444	1 327	33,5	1 430	948

Source : MSA



SALARIES	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Nombre d'ETP
Canton de Beaufort	47	215	116
dont Coopératives laitières	3	114	73
dont Cultures et élevage non spécialisés	22	44	13
Département de la Savoie	1 042	9 496	4 022

« Le Beaufortain et le Val d'Arly des territoires fidèles à leurs coopératives laitières et à la filière AOP Beaufort ... au détriment des autres filières ? » (

Source : Plan Pastoral Territorial du Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc 2015 – 2019

7. Le tourisme, une activité économique majeure

L'économie touristique du Beaufortain est relativement ancienne (début du 20^{ème} siècle), et s'est structurée avec l'apparition des sports d'hiver et des stations.

Le territoire bénéficie d'un patrimoine naturel et culturel riche : les paysages, supports d'activités de plein air été comme hiver, mais également le barrage de Roselend, la base de loisirs de Marcot, le patrimoine (églises, chapelles, oratoires,...), etc.

Les emplois liés directement au tourisme représentent 741 salariés, soit **44% des emplois du territoire** (cette donnée ne prend pas en compte les commerces et services, impactés par la fréquentation touristique)¹⁸.

Ces emplois concernent principalement la restauration, les hébergements et les remontées mécaniques.

L'organisation touristique du territoire :

Le Beaufortain possède trois domaines skiables :

- l'Espace Diamant qui regroupe les stations villages de Crest Voland Cohennoz, Flumet St-Nicolas-la-Chapelle, **Hauteluce**, Notre-Dame-de-Bellecombe, Praz-sur-Arly et **la station des Saisies et Bisanne 1500 (Hauteluce et Villard sur Doron)**,
- l'Espace Arêches-Beaufort intégralement inscrit dans la station village de Beaufort,
- l'Espace du Val Joly, qui regroupe les stations **d'Hauteluce** et des Contamines-Montjoie, de part et d'autres du Col du Joly.

Le Beaufortain est en particulier un haut lieu de la pratique de ski de randonnée et de l'alpinisme, le symbole de ces activités étant la course mythique de la Pierra Menta.

Le Beaufortain dispose de trois Offices de tourisme : Arêches-Beaufort, Les Saisies, Hauteluce.

Le développement touristique est multipolaire et s'organise autour d'un réseau de pôles touristiques complémentaires :

- Le bourg centre de Beaufort, regroupant commerces, services et équipements.
- Les stations-villages de Hauteluce et Arêches.
- La station d'altitude des Saisies, créée ex-nihilo, disposant de nombreux équipements et services.
- Les stations satellites du Val Joly (Hauteluce), de Bisanne 1500 (Villard-sur-Doron) et du Planay (Arêches), pôles touristiques avec hébergements et services limités, qui se sont développés autour d'une porte du domaine skiable, en complément d'une station village ou d'une station d'altitude.

¹⁸ Source : cette donnée intègre les domaines d'activité suivants : hébergement, restauration, activités sportives, récréatives et de loisirs, activités d'agences de voyage, voyagistes et services de réservation, musées, activités créatives, artistiques et spectacles, transport terrestre (remontées mécaniques).

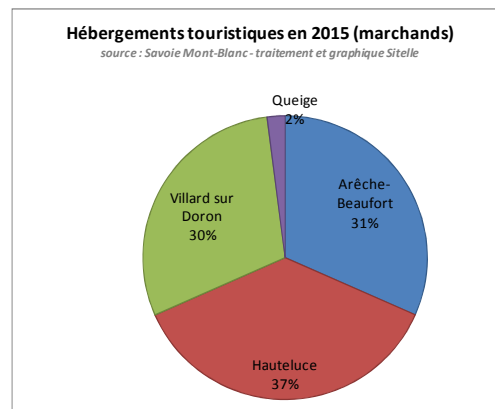
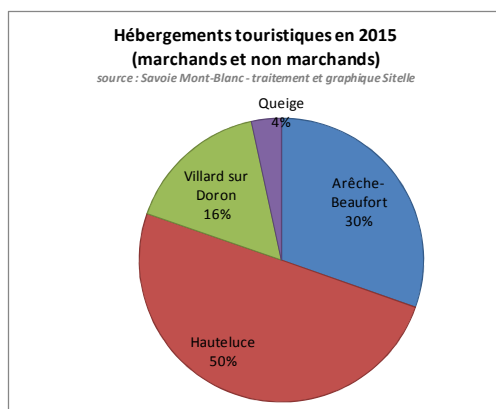
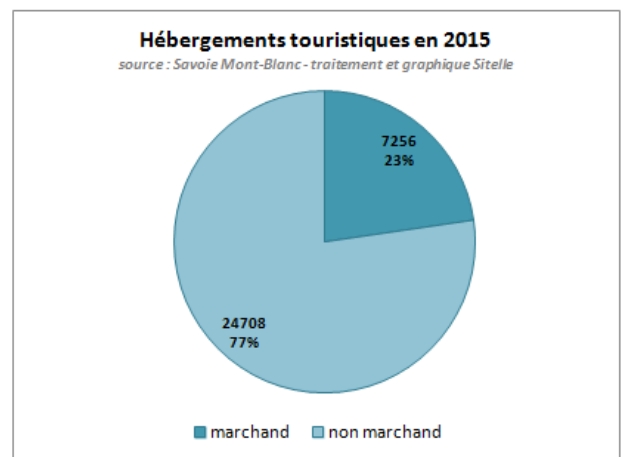
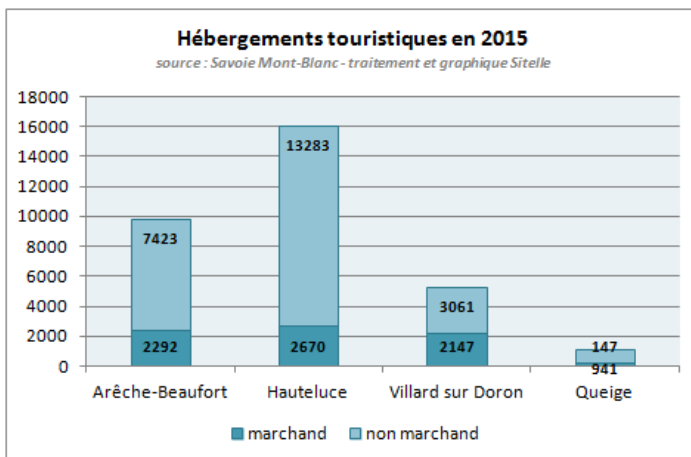
- Les villages de Queige et Villard-sur-Doron : chefs-lieux avec hébergements et services limités non reliés au domaine skiable par téléporté ou navettes régulières.
 - Les pôles urbains aux portes du territoire (Albertville, Ugine, Megève et La Clusaz).¹⁹
- ⇒ Cet éclatement des pôles touristiques complémentaires génère des besoins importants en termes de déplacements et ne favorise pas la cohérence d'ensemble de la stratégie touristique.
- ⇒ Le Beaufortain se situe dans une situation stratégique sur l'axe central des Alpes, entre Mont-Blanc et Vanoise. Le positionnement du col des Saisies sur la route des Grandes Alpes permet de générer un trafic touristique.

Les hébergements touristiques :

Avec un total de 31 964 lits touristiques en 2015, dont 23% d'hébergements marchands, le Beaufortain constitue un important territoire d'accueil touristique. La capacité d'accueil est importante, avec 7 lits touristiques par habitant (pour 3 lits touristiques par habitant en Savoie), dont 1,84 lit marchand (pour 1,1 en Savoie)²⁰.

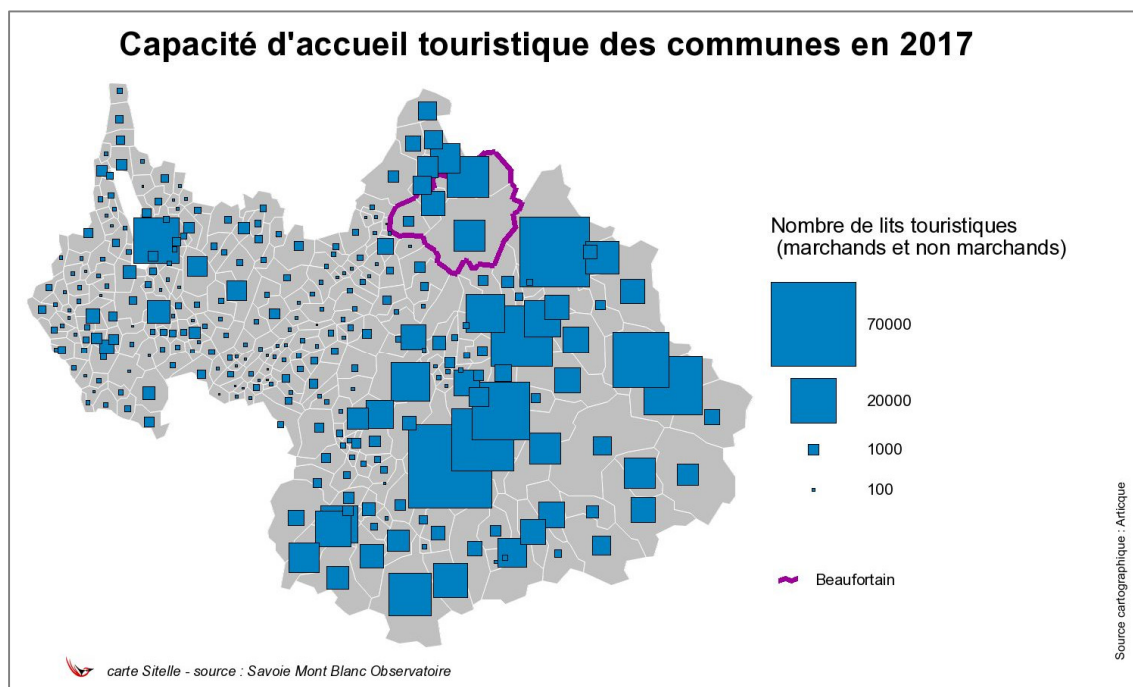
La commune de Hauteluce, avec la station des Saisies, est celle accueillant le plus d'hébergements touristiques (50% des hébergements touristiques, et 37% des hébergements marchands, 20^{ème} commune du département en nombre de lits touristiques).

Hauteluce et Beaufort regroupent plus d'un tiers des lits touristiques du territoire d'Arlysière (source : SCOT).



¹⁹ D'après la convention de stations durables 2010-2013 Espace Valléen du Beaufortain-Val d'Arly, 2012, Arlysière.

²⁰ Ratio calculé à partir des données de l'observatoire Savoie Mont Blanc.



Le nombre de lits touristiques a progressé de +4% entre 2015 et 2016, progression essentiellement due aux lits marchands dont le nombre a augmenté de près de 1.000 lits.

<i>source : observatoire Savoie Mont Blanc</i>	2015	2016	évolution 2015-2016
Total lits touristiques	31 964	33 218	+4%
Dont lits hébergements marchands	7 256	8 221	+13%
Dont lits hébergements non marchands	24 708	24 997	+1%

Les résidences de tourisme classées et résidences non classées représentent 40% de l'offre marchande (30% sur l'ensemble du secteur Beaufortain-Val d'Arly et la région d'Albertville), et les Centres et villages vacances, Auberge de jeunesse et Maisons familiales 23% de l'offre.

Un programme de résidence de tourisme de 900 lits est en cours de construction aux Saisies.

L'hôtellerie représente seulement 7% des lits touristiques marchands (14 établissements).

Hébergements marchands :

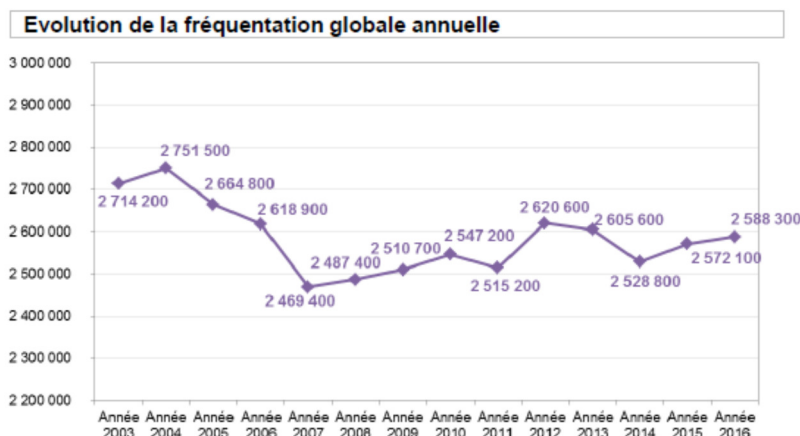
<i>source : observatoire Savoie Mont Blanc</i>	Nombre de Structures	Nb chambres ou emplacements ou appartements	Capacité en nb de lits	part des lits marchands
Meublés classés	295		1 503	18%
Résidences de tourisme classées et résidences non classées	11		3 318	40%
Hôtellerie	14	226	567	7%
Hôtellerie de plein air	4	194	582	7%
Centres et villages vacances, Auberge de jeunesse et Maisons familiales	14		1 867	23%
Refuges & gîtes d'étape	14		324	4%
Chambres d'hôtes labellisées Clévacances et Gîtes de France	7	20	60	1%
Total Beaufortain	359	440	8 221	100%

- ⇒ Les hébergements touristiques marchands représentent 14% des emplois du Beaufortain.
- ⇒ 47% des lits touristiques d'Arlysère (cf. SCOT).
- ⇒ l'agrotourisme reste très peu développé.

La fréquentation touristique : une saisonnalité marquée

La fréquentation touristique a connu une diminution depuis 2004 sur le territoire du Beaufortain-Val d'Arly et la région d'Albertville, avant de retrouver une légère hausse de 2008 à 2015.

Si à Arêches, la fréquentation diminue, aux Saisies au contraire, elle augmente « de façon assez notable »²¹



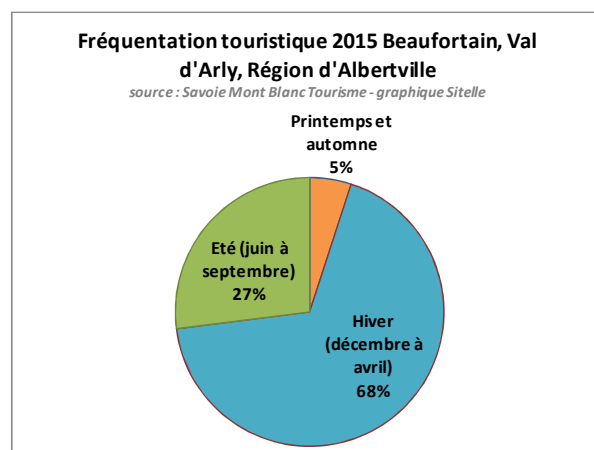
Source : Savoie Mont Blanc Tourisme – zoom sur le territoire Beaufortain Val d'Arly Région d'Albertville

Sur le territoire du Beaufortain, Val d'Arly et Région d'Albertville (BVAA), la saison hivernale représente 68% de la fréquentation touristique, tandis que 27% des nuitées sont réalisées l'été.

Malgré de légères fluctuations d'un hiver à l'autre, la fréquentation hivernale en BVAA se maintient entre 1,6 et 1,8 million de nuitées depuis le début de la série statistique (hiver 2002/2003).

La fréquentation estivale en revanche suit une tendance à la baisse. 13% de nuitées ont été perdues entre les étés 2003 et 2015.

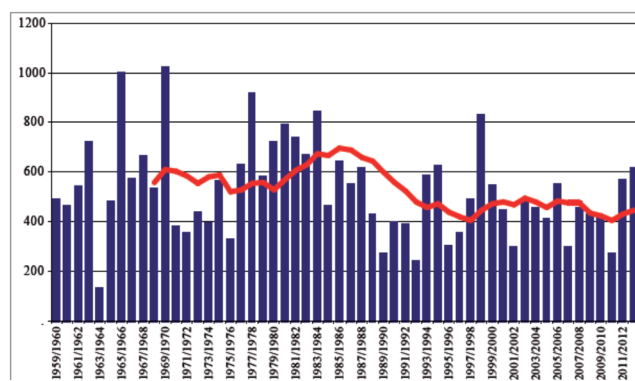
Cette saisonnalité est également marquée en termes de chiffre d'affaires : ainsi, la saison d'hiver génère des retombées économiques plus forte que celle de l'été, en raison des dépenses journalières moyennes réalisées par les touristes, plus importantes en hiver, et du caractère captif de la clientèle en hiver, ce qui n'est pas le cas en été. Le diagnostic du contrat de station durable montre que 76% du chiffre d'affaires du Beaufortain Val d'Arly est réalisé l'hiver, et 19% l'été.



²¹ entretiens SEMAB et Régie des Saisies.

Cumuls de neige à Hauteluce

⇒ Le territoire met en place des stratégies d'adaptation au changement climatique, avec notamment la « convention stations durables » (Beaufortain/Val d'Arly 2010-2013).



Source : Plan Pastoral Territorial du Beaufortain, Val d'Arly et Grand Arc 2015

⇒ Sur l'ensemble du territoire d'Arlysère, la part de l'emploi saisonnier dans l'emploi touristique (emplois salariés générés directement par la fréquentation touristique) est de l'ordre de 25 % l'hiver et de 13 % l'été (respectivement 20 % et 10 % en Rhône-Alpes)²².

Extrait du diagnostic du Contrat de station Durable Beaufortain/Val d'Arly 2010-2013 :

Une activité emblématique et locomotive : la pratique des sports d'hiver

D'une façon synthétique, plusieurs constats peuvent être faits :

- Le tourisme d'hiver peut être considéré comme un tourisme mature (stabilité des fréquentations), même si la chalandise de proximité n'est pas assez mise à profit notamment dans une logique de loisirs répartis sur l'année;
- L'équipement du domaine skiable, construit étape après étape, tronçon après tronçon, nécessite d'être restructuré, simplifié avec une logique d'organisation qui prenne en compte l'ensemble du domaine et le desserve mieux avec un nombre d'appareils plus restreint.
- Une logique immobilière qui a démontré ses limites, et ses besoins en termes d'encadrement, de qualité architecturale, d'intégration paysagère dans les sites et d'inscription dans une logique de développement durable (cohérence avec l'activité estivale et réactivité par rapport aux évolutions de la demande du marché).
- Les services insuffisants en termes de mobilité-accessibilité des clientèles, depuis la plaine (notamment la Gare d'Albertville) ou en transport inter-stations,...

Ce renforcement de l'adaptabilité du dispositif hivernal doit également prendre en compte les effets du réchauffement climatique et doit influencer sur le type de stratégie à mener (limitation de l'effort quantitatif en fonction de l'espérance raisonnable d'amortissement financier, cohérence des équipements et investissements hiver-été, développement d'autres formes de tourisme complémentaires et adaptés à l'évolution des comportements...

Une économie estivale productive, quoique moins visible

Le territoire touristique d'été de l'Espace Valléen associe le Beaufortain, territoire de montagne vivant entre élevage et tourisme, fort d'une identité de terroir reconnue et de villages-stations attractifs, et le Val d'Arly qui réunit également quatre stations-villages et qui complète son activité « neige » avec la valorisation de son patrimoine naturel et culturel, un patrimoine agricole à encore plus valoriser (3AOC, 2 coopératives fortes, ...).

Cette particularité des « stations-villages » constitue un atout très positif à la fois pour l'attractivité de l'offre d'été avec celle d'hiver. Elle constitue donc un atout de cohérence. Pourtant, l'offre estivale mérite d'être développée, structurée et de faire l'objet d'une globalisation à l'échelle de l'espace valléen.

²² Source : lettre INSEE n°234 – Arlysère : une économie dynamique mais un territoire qui vieillit, juin 2014

On peut par exemple citer :

- *l'offre limitée autour de l'eau en été* En effet, les seuls lieux de baignade accessibles au public sont le plan d'eau de Flumet et la piscine de Beaufort. Les autres activités nautiques – hormis la pêche – ne sont pas possibles. En revanche, les touristes peuvent fréquenter à proximité la piscine et le centre de remise en forme d'Ugine, la piscine d'Albertville, le parc des sports de Megève ou encore la piscine de la Clusaz.

- *La présence de grands sites sous-exploités* Le territoire du Beaufortain – Val d'Arly comprend des grands sites facilement accessibles parmi lesquels on peut citer comme les cols des Aravis et du Joly (panorama exceptionnel sur le Mont-Blanc tout proche), le Lac de Roselend, de par son ampleur dans un site spectaculaire et son histoire, de St Guérin (projet de valorisation en cours) et de la Girotte... Malgré leur qualité, ces sites sont insuffisamment valorisés sur le plan touristique : absence quasi-totale d'aménagement pour l'accueil et l'information des touristes, communication limitée.

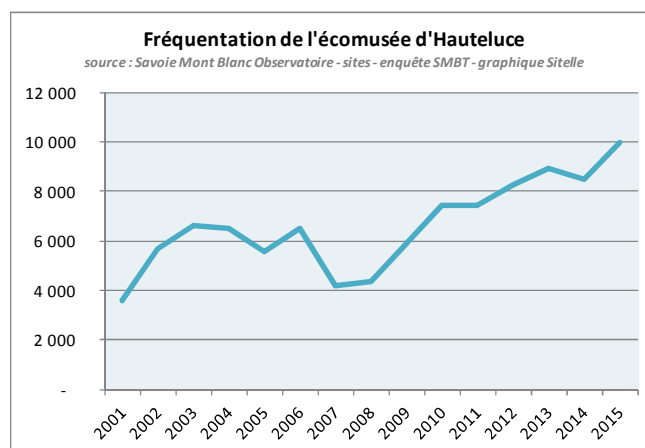
- *Un positionnement plus subi que valorisé sur la Route des Grands Alpes* Le Beaufortain Val d'Arly se situe dans un positionnement stratégique sur l'axe central des Alpes, entre Mont-Blanc et Vanoise. Il est parcouru de part en part par la route des Grandes Alpes, entre le col des Aravis et le Cormet de Roselend. Cette route des Grandes Alpes entraîne une fréquentation importante dès l'ouverture des hauts cols, fin mai ou début juin, jusqu'à septembre – octobre, de touristes itinérants en voitures, camping-cars, motos et vélos, fréquentation plutôt de transit et donc peu valorisée.

La fréquentation des sites touristiques

La fréquentation de l'écomusée d'Hauteluce est en hausse régulière : celle-ci est de 9 987 visiteurs en 2015, soit 34% de plus qu'en 2010.

Parmi les manifestations touristiques, culturelles ou sportives du territoire :

- le Festival de Tarentaise Baroque à Hauteluce a enregistré 1 644 entrées en 2015 (2 217 en 2014 et 1 272 en 2013).
- Le Festival "les Sommets du Rire" d'Arêches-Beaufort compte 488 entrées en 2015.
- La course de ski nordique « L'Etoile des Saisies » a accueilli 750 participants en 2015 (900 en 2014 ; 1 100 en 2013).
- La Pierra Menta, compétition internationale de ski alpinisme, qui se déroule chaque année au mois de mars depuis 1986 en France, à Arêches-Beaufort en Savoie, au cœur du Beaufortain, sur les pentes du Grand-Mont, accueille environ 600 participants, et un public nombreux.



Une clientèle en majorité française

La clientèle touristique du Beaufortain est majoritairement française.

Aux Saisies, 90% des clients sont français, ¼ des clients sont rhônalpins, ¼ sont franciliens.²³

Le diagnostic du Contrat Station Durable montre que la faiblesse de la clientèle étrangère est la conséquence de plusieurs facteurs :

- « Une sous-représentation des hébergements marchands commercialisés par le biais des Tours Opérateurs, principaux pourvoyeurs de clientèle étrangère.
- Un déficit de notoriété de la destination.
- La faiblesse de l'offre touristique : manque d'hébergements de standing et d'équipements de loisirs hors ski.
- En hiver, pour certains pôles, altitude trop basse (enneigement aléatoire) ou éloignement du départ des pistes sont des freins importants. »

Le schéma local de développement touristique (SLDT)

La commune de Beaufort a organisé sa politique de développement touristique avec la mise en place d'un schéma local de développement touristique (SLDT) définissant les orientations à suivre sur 5 ans (2011-2016).

Le SCOT

Le renforcement de l'adaptabilité du dispositif hivernal doit également prendre en compte les effets du réchauffement climatique et doit influencer sur le type de stratégie à mener : limitation de l'effort quantitatif en fonction de l'espérance raisonnable d'amortissement financier, cohérence des équipements et investissements hiver-été, développement d'autres formes de tourisme complémentaires et adaptées à l'évolution des comportements....

(source : SCOT, rapport de présentation, 2012)

Construire une capacité de réactivité pour développer un TOURISME DES 4 SAISONS

Le modèle sur lequel fonctionne l'espace Valléen du Beaufortain-Val d'Arly et le tourisme estival de l'ensemble d'Arlysère correspond aux comportements touristiques des 30 dernières années.

Aujourd'hui, il est indispensable de s'adapter à l'évolution des modes de consommation touristique tant hivernaux - on s'éloigne toujours un peu plus du tout-ski - qu'estivaux, en proposant une palette sans cesse la plus variée d'activités (nature, bien-être, sports, patrimoine et culture, ressourcement...), en s'adaptant au nomadisme et aux séjours de plus en plus courts et spontanés. Simultanément, les perspectives de réchauffement climatique, qu'elles soient à court ou moyen terme, obligent dans tous les cas les territoires de tourisme hivernal à se remettre en question et à se préparer, le cas échéant, à une évolution contrainte des conditions d'enneigement.

Si un virage important est difficile à envisager à très court terme, c'est plus par une insuffisance de la capacité de réactivité des territoires que par une insuffisance d'atouts et de potentiel pour imaginer le tourisme de demain.

Ayant dit cela, on comprend mieux le double enjeu stratégique du développement touristique d'Arlysère :

- à court terme, répondre à l'évolution des comportements perceptibles des clientèles et à la fois construire les conditions d'une réelle capacité de réactivité, tant en termes d'appropriation des futures conditions du tourisme – et des comportements de clientèles qu'elles induiront - mais également - et surtout - en termes de gouvernance (observation, pilotage, mise en œuvre, gestion) ;

- à moyen long terme, préparer les mutations futures en diversifiant dès à présent les activités, et en s'engageant résolument aujourd'hui dans un tourisme des 4 saisons.

(source : SCOT, rapport de présentation, 2012)

²³ source : étude écomobilité Arlysère, 2016

PARTIE 7 : LA VIE LOCALE

1. Les services enfance-jeunesse : une offre d'accueil diversifiée

1. Les assistantes maternelles

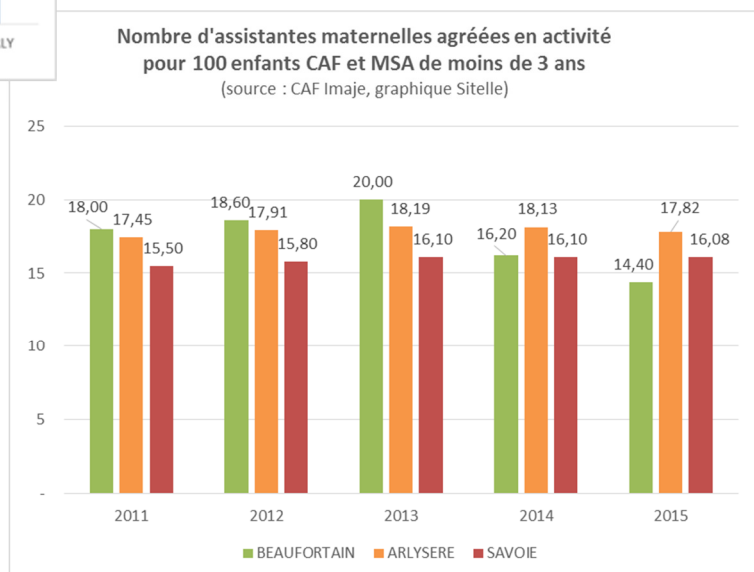
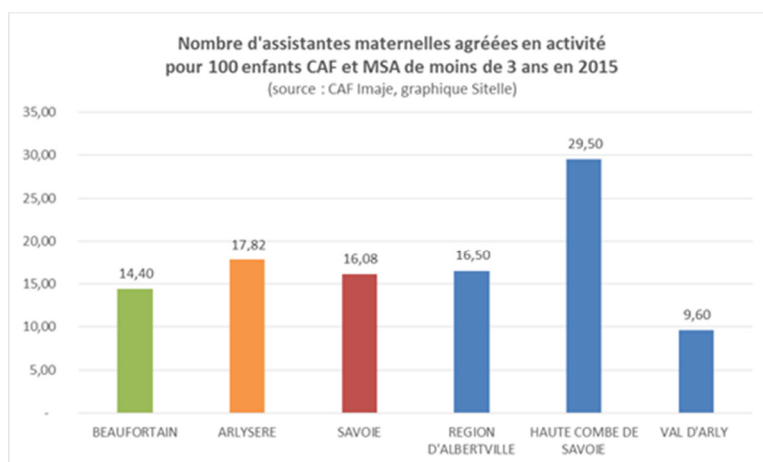
Le nombre d'assistantes maternelles fluctue en permanence. Le Beaufortain compte 38 assistantes maternelles agréées dont 25 sont actives sur au moins un mois dans l'année (soit 60,1%) et cumulent 139 places d'accueil théoriques.

Dans les faits, elles sont seulement 17 à être réellement actives (Source : CAF).

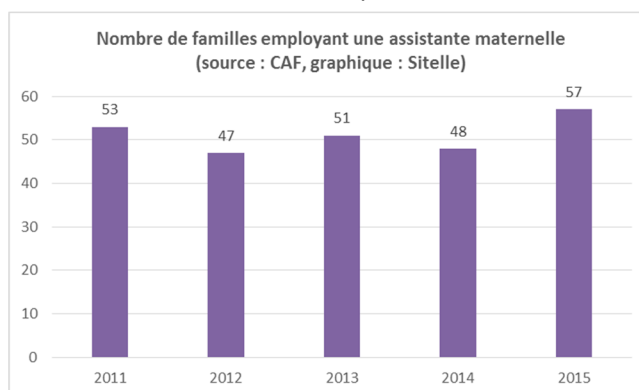
Au 31 décembre	Nombre d'assistantes maternelles agréées actives sur au moins 1 mois dans l'année	Répartition des assistantes maternelles agréées actives selon le nombre d'enfants gardés			Assistantes maternelles actives
		1 enfant gardé	2 enfants gardés	3 enfants et plus gardés	
2011	33	3	9	10	22
2012	31	7	4	8	19
2013	29	9	5	8	22
2014	26	5	4	8	17
2015	25	4	5	8	17

(source : CAF)

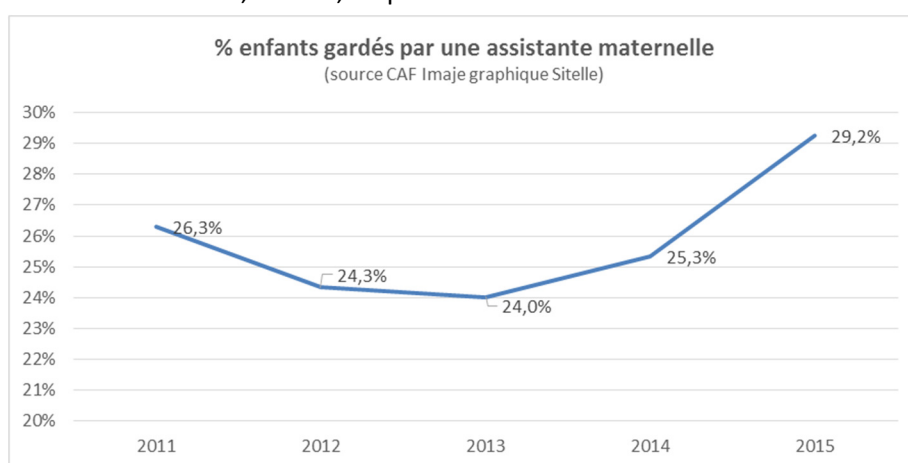
Le Beaufortain compte 14,4 assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans.



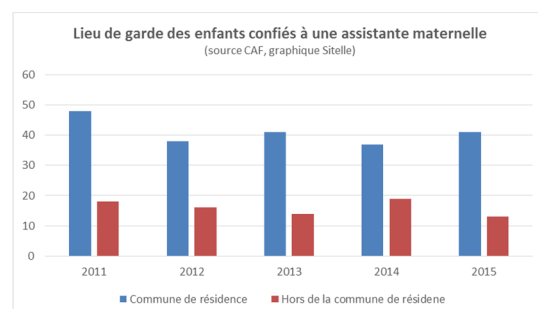
Au 31 décembre 2015, 57 familles du Beaufortain emploient une assistante maternelle



Le taux de garde par une assistante maternelle est inférieur à celui d'Arlysère : celui-ci s'établit en 2015 à 35,1% pour les moins de 3 ans, et à 30,8% pour les moins de 5 ans.



Au 31 décembre	Enfants gardés dans leur commune de résidence	Enfants gardés hors de leur commune de résidence
2011	48	18
2012	38	16
2013	41	14
2014	37	19
2015	41	13



Pour les services de la PMI, la situation est aujourd'hui difficile.

Certains villages n'ont plus d'assistante maternelle et le nombre de demande d'agrément est très faible.

Beaucoup d'assistantes maternelles ne travaillent qu'en saison.

Le réseau est animé par un relais assistantes maternelles avec une animatrice à mi-temps. Ce RAM, géré par l'AAB et basé à Beaufort, propose des temps d'accueil et des ateliers d'éveil délocalisés sur les villages du territoire (ateliers d'éveil). Ce RAM existe depuis le 1^{er} avril 1999, son agrément a été renouvelé en 2016.

L'animatrice du RAM tient deux permanences hebdomadaires : le mercredi matin et le vendredi après-midi.

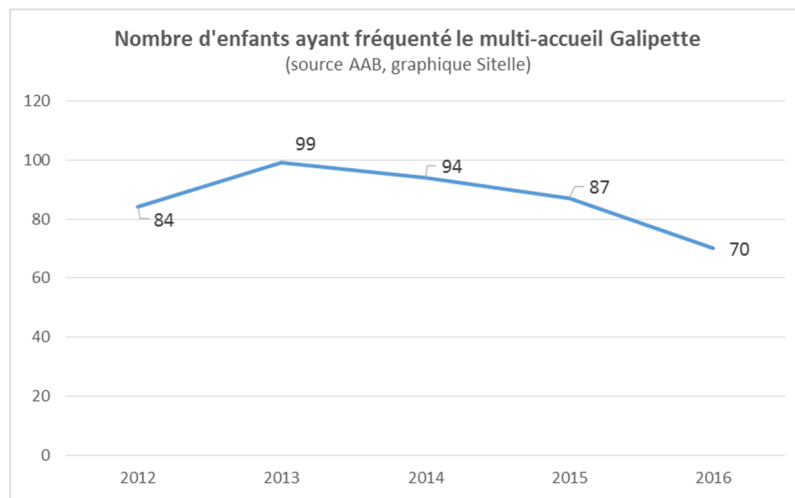
Le RAM ne mobilise que 10 à 15 assistantes maternelles, les autres ne sont pas motivées, pour différentes raisons : activité saisonnière, vieillissement, faible activité,...

2. Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)

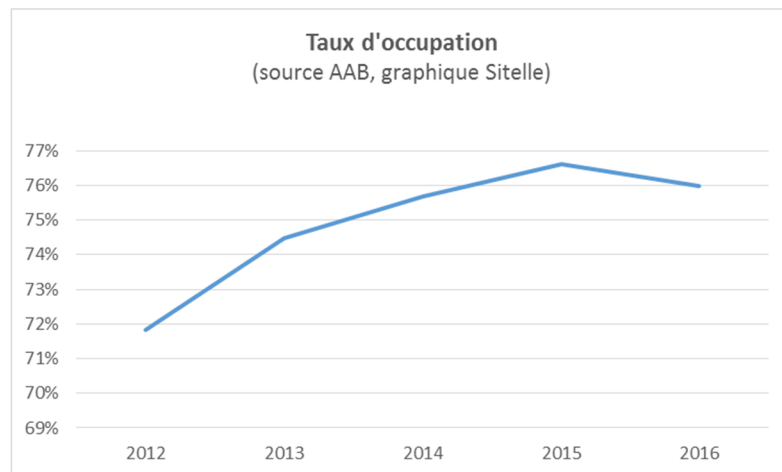
Deux structures d'accueil collectif sont présentes sur le territoire :

- **Le multi accueil « Galipette » à Beaufort** d'une capacité de 15 places (12 places, puis 15 depuis février 2017) pour des enfants de 3 mois à 6 ans. Le multi accueil est géré par l'AAB et accueille des enfants de l'ensemble du Beaufortain.

En 2015, 87 enfants ont fréquenté le multi accueil : 68 enfants âgés de 3 mois à 4 ans et 19 enfants de 4 à 6 ans. En 2016, ils étaient 70.



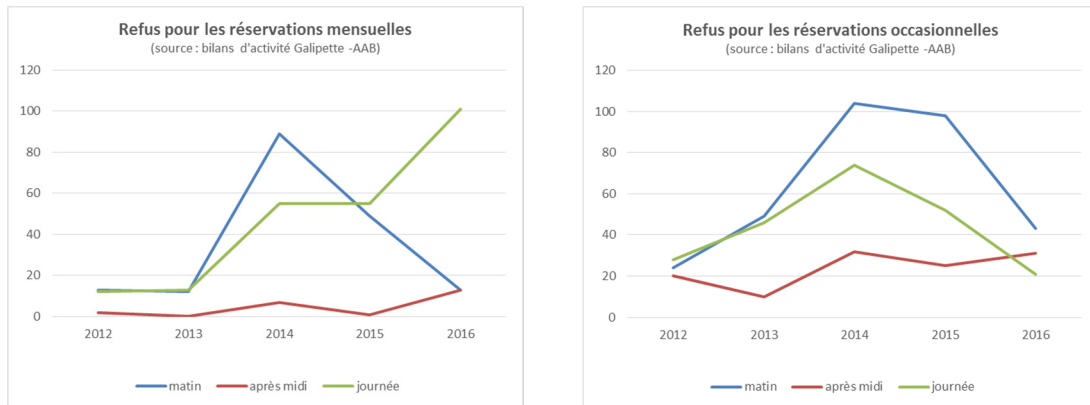
Le taux d'occupation en 2016 est de 75,97%.



Une liste d'attente croissante pour un accueil à la journée.

Le multi-accueil doit refuser des réservations, essentiellement, et de manière croissante, pour un accueil à la journée pour lequel les refus sont passés de 55 en 2014 et 2015 à 101 en 2016.

L'ouverture de 3 places supplémentaires début 2017 devrait permettre de réduire cette liste d'attente et de limiter le nombre de refus.



Horaires de l'accueil : du lundi au vendredi de 8 h 00 à 18 h00.

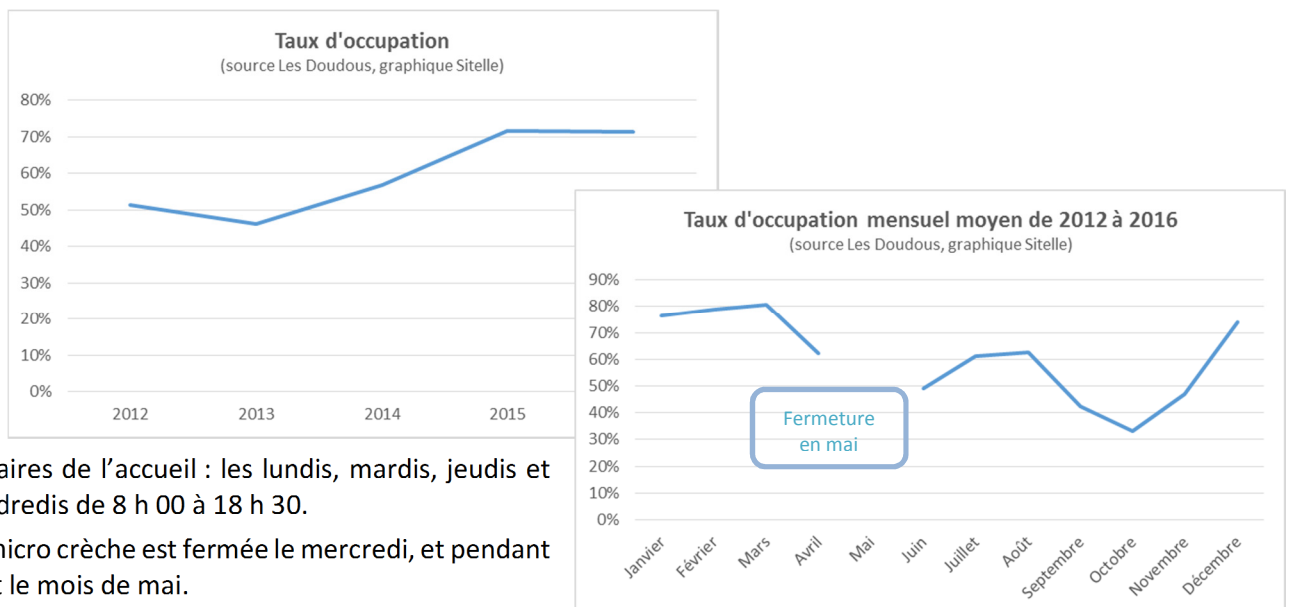
Depuis début 2017, le multi accueil propose le repas de midi, fourni par une entreprise grenobloise. Une solution plus locale n'ayant pas pu être trouvée malgré la présence de deux cuisines collectives à Beaufort (EHPAD et collège) et d'une cuisine centrale à Albertville.

- Une **microcrèche « Les Doudous » à Hauteluce**, créée par la commune en 2010. Elle a une capacité d'accueil de 10 enfants de 3 mois à 4 ans.

Sa fréquentation est très liée à la saisonnalité, avec des taux d'occupation avoisinant 80% en hiver (décembre-avril) et en été (juillet-août), alors qu'à l'automne, il ne dépasse pas 50%.

La micro crèche accueille également des enfants de touristes, mais de façon marginale.

En 2016, elle a accueilli 19 enfants différents (hors touristes).



Horaires de l'accueil : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8 h 00 à 18 h 30.

La micro crèche est fermée le mercredi, et pendant tout le mois de mai.

En 2014, le territoire compte 26 places en EAJE pour 100 enfants de moins de trois ans, pour 17 à l'échelle nationale.

- Des garderies sont également organisées pendant les vacances d’hiver par l’ESF pour les enfants des touristes :
 - o La garderie Club nounours pour les 2/3 ans aux Saisies (tarifs : 33 € la demi-journée de 2h30),
 - o Les Petites frimousses de décembre à avril au Planay (Arêches-Beaufort) pour les enfants de 18 mois à 6 ans (demi-journée de 2h30 : 30 €).

« Il y a eu de grosses mutations sur le territoire : on est passé d’une situation où il y avait beaucoup de personnes originaires du territoire, qui utilisaient le réseau familial pour la garde d’enfants, à l’arrivée de nouvelles personnes, et les changements familiaux, qui ont des besoins de garde. »

source : entretien AAB

La capacité théorique d’accueil des enfants de moins de trois ans dans le Beaufortain en 2014 est de 50 places pour 100 enfants, à comparer avec le taux national de 56,1 places²⁴.

Ce taux évolue chaque année en fonction du nombre d’enfants et de l’offre de garde individuelle ou collective.

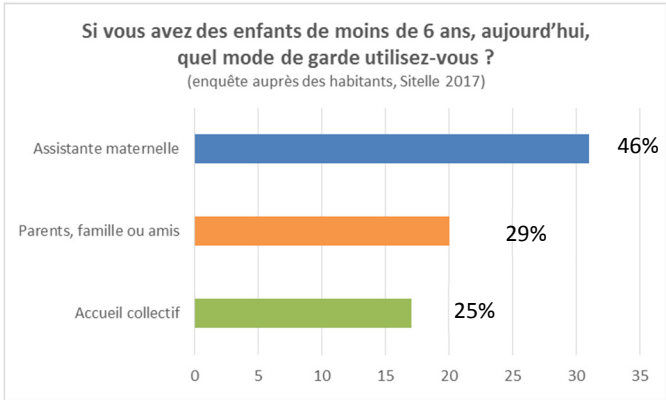
Enfants de moins de 3 ans	2011	2012	2013	2014	2015	Capacité pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2015	
						Beaufortain	France
Enfants à charge des allocataires	122	102	110	105	118		
Accueillis chez une AM	37	30	37	34	39	30,5%	33,1%
<i>Galipette</i>	12	12	12	12	15		
<i>Les Doudous</i>	9	9	9	9	10		
Total accueil collectif	21	21	21	21	24	19,5%	17,3%
Capacité d'accueil	55	48	56	51	60		
Pour 100 enfants de moins de 3 ans	47,5%	50,0%	52,7%	52,4%	53,4%	50,0%	56,1%

Source : Caf Imaje et CNAF « L'accueil du jeune enfant en 2015 »

L’Association d’Animation du Beaufortain (AAB) a mis en place une ludothèque itinérante (791 personnes ont participé aux 54 animations en 2015), ainsi que des ateliers parents-enfants.

²⁴ Rapport 2016 de l’Observatoire national de la petite enfance, CNAF.

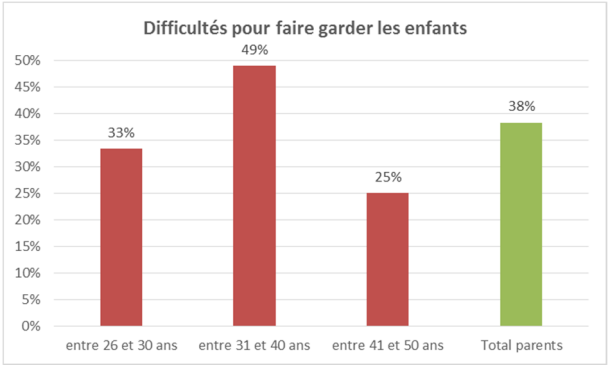
Ce que nous disent les familles à travers l'enquête et les ateliers



L'accueil individuel domine

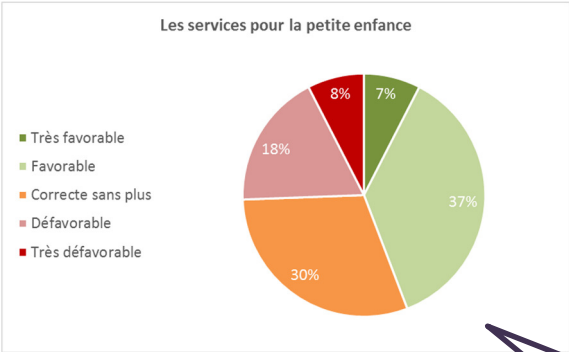
L'importance du réseau familial ou amical

Des parents qui rencontrent des difficultés pour faire garder leurs enfants



Les services, dont la garde d'enfants : une raison de départ pour 31% des habitants

La garde d'enfants : la première difficulté rencontrée par les nouveaux habitants (30%)



Les services de garde d'enfants, une difficulté importante selon les entreprises (pour 48% d'entre elles).

Une offre de services pour la petite enfance défavorable pour 51% des 31/40 ans, 38% des 26/30 ans et encore 21% des 41/50 ans.

3. L'accueil de loisirs

Un accueil de loisirs en direction des 3-12 ans est organisé par l'AAB, pendant les vacances scolaires. Un accueil est également organisé les mercredis (mercredis de loisirs).

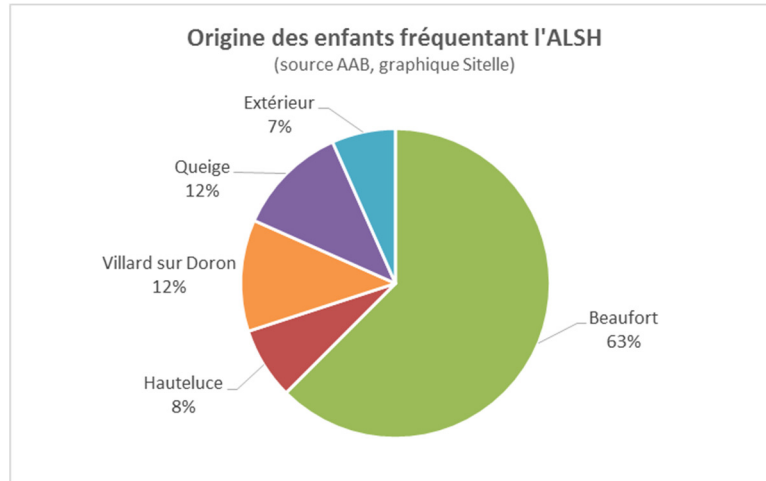
Un projet éducatif décline les objectifs de l'accueil de loisirs :

- *permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et de construire une vie dynamique et enrichissante propre à favoriser le développement de leur milieu.*
- *favoriser l'accès aux loisirs à tous quel que soit leur milieu social et culturel.*
- *favoriser le lien social en renforçant les solidarités, les relations intergénérationnelles, les partenariats divers ; les échanges de savoir, de savoir-faire et savoir-être.*
- *permettre aux enfants et aux jeunes de s'ouvrir sur l'extérieur.*
- *favoriser la créativité.*
- *initier les enfants et les jeunes aux pratiques culturelles et aux pratiques sportives.*
- *favoriser la découverte de l'environnement naturel, géographique, social, culturel, virtuel.*
- *créer du lien entre le secteur enfance, le secteur petite enfance et le secteur jeunesse.*
- *développer une cohésion de groupe au sein de l'équipe d'animation.*
- *Répondre aux besoins des familles en matière de garde.*

L'accueil de loisirs ne dispose pas de lieu dédié, l'accueil est réalisé dans les écoles.

En 2016, l'accueil a été ouvert 51 jours et a accueilli 205 enfants pour 1 042 journées enfants (rapport d'activité AAB).

Les enfants viennent de toutes les communes du Beaufortain, mais en très grande majorité de Beaufort (à plus de 60%).



Les 3/5 ans représentent 26% des enfants accueillis.

L'ALSH est bien fréquenté l'été avec une moyenne de 24 enfants par jour, moins sur les petites vacances (12 enfants/jour en moyenne).

Le Beaufortain compte 504 enfants de moins de 12 ans en 2015 (fiches familles CAF) : l'ALSH accueille ainsi, à un moment ou un autre, entre 22% et 40% de cette classe d'âge.

« L'ALSH est d'abord vu comme un moyen de garde et dans un second temps comme un lieu éducatif » (rapport d'activité AAB 2016).

4. Les actions jeunes

- Le comité de pilotage jeunesse
- Un conseil intercommunal de jeunes animé par l'AAB avec 12 jeunes de 11/15 ans.
- Des actions jeunes proposées par l'AAB : chantier annuel dans une commune sur 5 jours avec 12 jeunes indemnisé (20 candidatures).
- un « kit projet » pour subventionner des projets individuels ou collectifs à hauteur de 50% du budget dans la limite de 300 € de subvention.

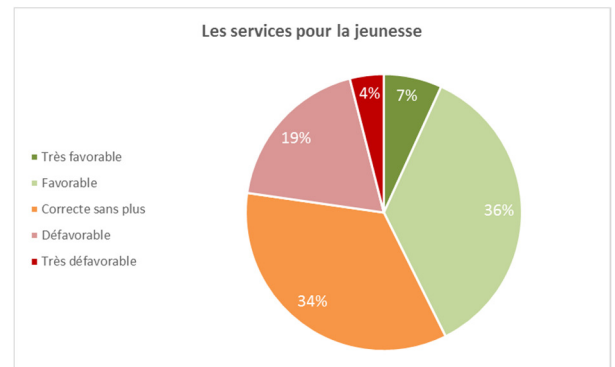
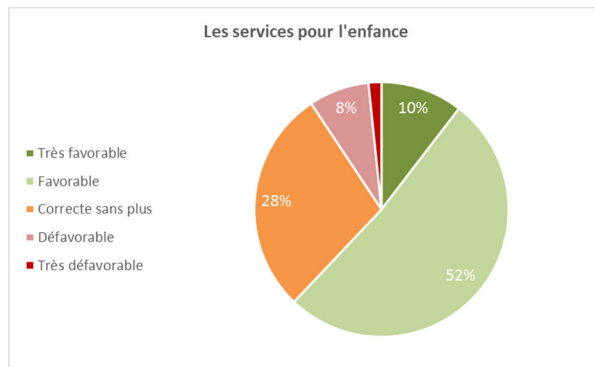
A Villard, la commune met à disposition du club de jeunes associatif un local et une subvention annuelle. Le club des jeunes de Beaufort s'est essoufflé par manque de renouvellement des bénévoles.

L'AAB propose également des temps de rencontre parents ainsi que des sorties familiales.

Ce que nous disent les familles à travers l'enquête et les ateliers

Les services pour l'enfance jugés favorablement par 62% des habitants

Les services pour la jeunesse jugés plus durement : 21% défavorable et 34% correcte sans plus.



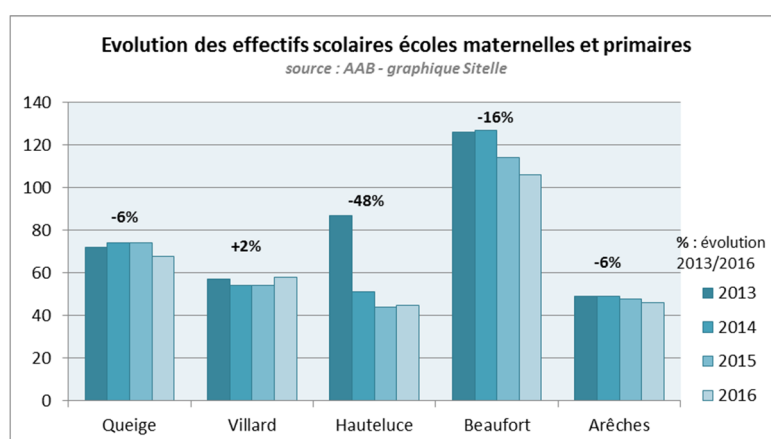
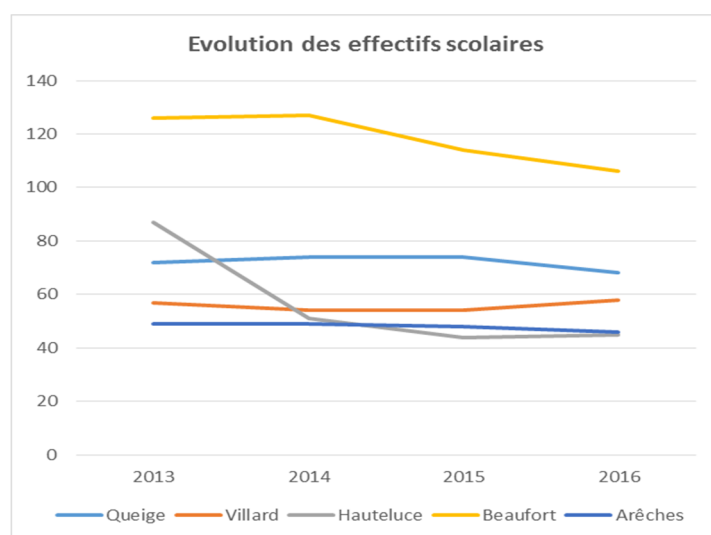
A Arêches, et surtout Hauteluce, les avis négatifs dominent.

2. Les établissements scolaires

1. Les écoles maternelles et primaires

Chaque commune possède une école. (Deux écoles pour la commune de Beaufort, l'une à Beaufort, l'autre à Arêches).

	2013	2014	2015	2016	évolution 2013/2016
Queige	72	74	74	68	-6%
Villard	57	54	54	58	+2%
Hauteluce	87	51	44	45	-48%
Beaufort	126	127	114	106	-16%
Arêches	49	49	48	46	-6%
Total	391	355	334	323	-17%



Les effectifs scolaires des écoles du Beaufortain ont diminué ces dernières années, hormis ceux de la commune de Villard qui sont stables (+1 élève). Les écoles maternelles et primaires ont ainsi connu une baisse de 17% de leurs effectifs, tandis que le collège enregistre -16% d'élèves entre 2013 et 2016.

Ainsi, plusieurs classes ont été fermées ces dernières années :

- Une classe à Beaufort en 2016.
- Une classe à Hauteluce en 2015.
- Une classe à Arêches en 2014.

À la rentrée 2017, une classe ouvrira à Hauteluce.

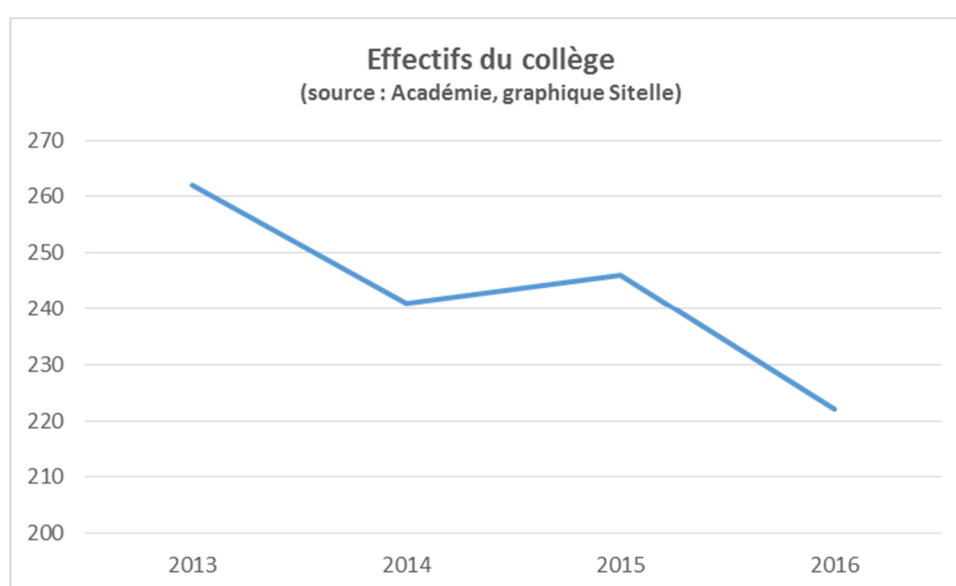
Les écoles d'Arêches et de Beaufort n'accueillent pas les enfants de moins de 3 ans.

2. Le collège « Le Beaufortain »

Un collège, situé à Beaufort, accueille 222 élèves en 2016, mais subit une érosion constante de ses effectifs. Il perd en effet 15% de ses élèves sur les quatre dernières années.

Il propose une section sportive ski, choisie par 45 élèves, soit 20% des effectifs. Cette section ski apparaît comme un facteur d'attractivité important pour le collège.

	Nombre de collégiens				Variation 2013/2016
	2013	2014	2015	2016	
Collège	262	241	246	222	-15,2%

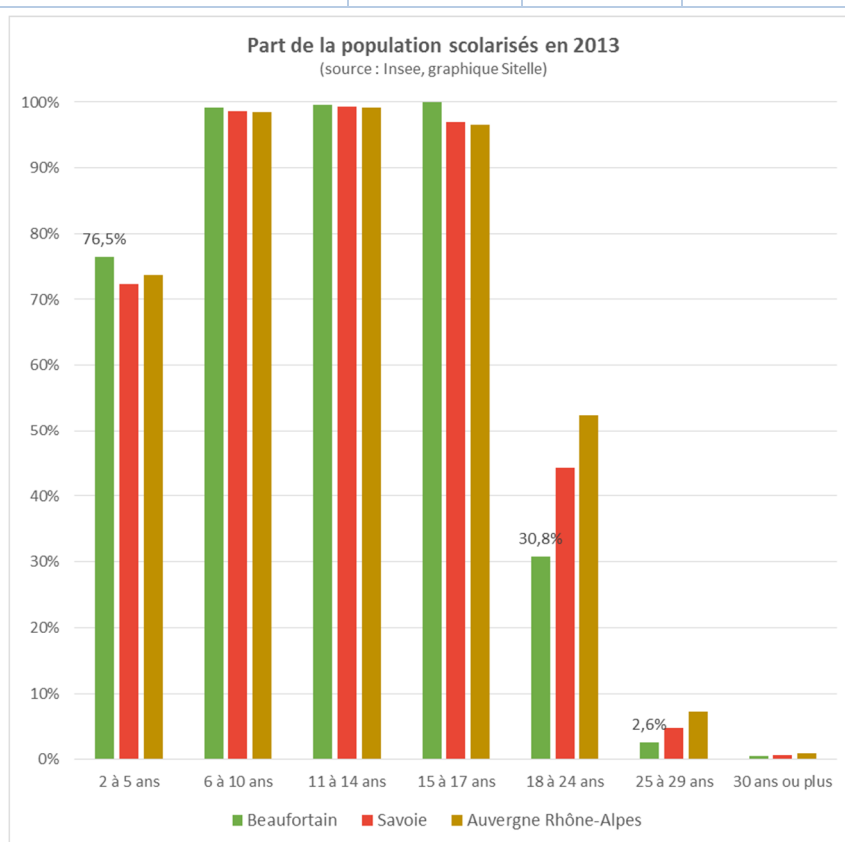


Structure pédagogique : effectifs par formation en 2016	
6^{ème} sportive a vocation sportive	11
6^{ème}	36
5^{ème} sportive a vocation sportive	16
5^{ème}	40
4^{ème} sportive a vocation sportive	10
4^{ème}	38
3^{ème} sportive a vocation sportive	8
3^{ème}	63
Total	222
Source : https://bv.ac-grenoble.fr/carteforpub/uai/0730007L#eff	

Il faut noter que 32 élèves sont internes, soit 14% des effectifs.

On constate un taux de scolarisation plus élevé que la moyenne pour les classes d'âge inférieures à 18 ans, puis, au contraire, une part nettement moins élevée qu'ailleurs de jeunes scolarisés.

Part de la population scolarisée (Insee 2013)	Beaufortain	Savoie	Région Auvergne- Rhône-Alpes
2 à 5 ans	76,5%	72,4%	73,7%
6 à 10 ans	99,2%	98,6%	98,5%
11 à 14 ans	99,6%	99,3%	99,1%
15 à 17 ans	100,0%	97,0%	96,5%
18 à 24 ans	30,8%	44,2%	52,4%
25 à 29 ans	2,6%	4,8%	7,2%
30 ans ou plus	0,5%	0,7%	0,9%



Les moins de 5 ans sont 76,5% à être scolarisés dans le Beaufortain, pour une moyenne de 72,4% en Savoie et de 73,7% à l'échelle régionale.

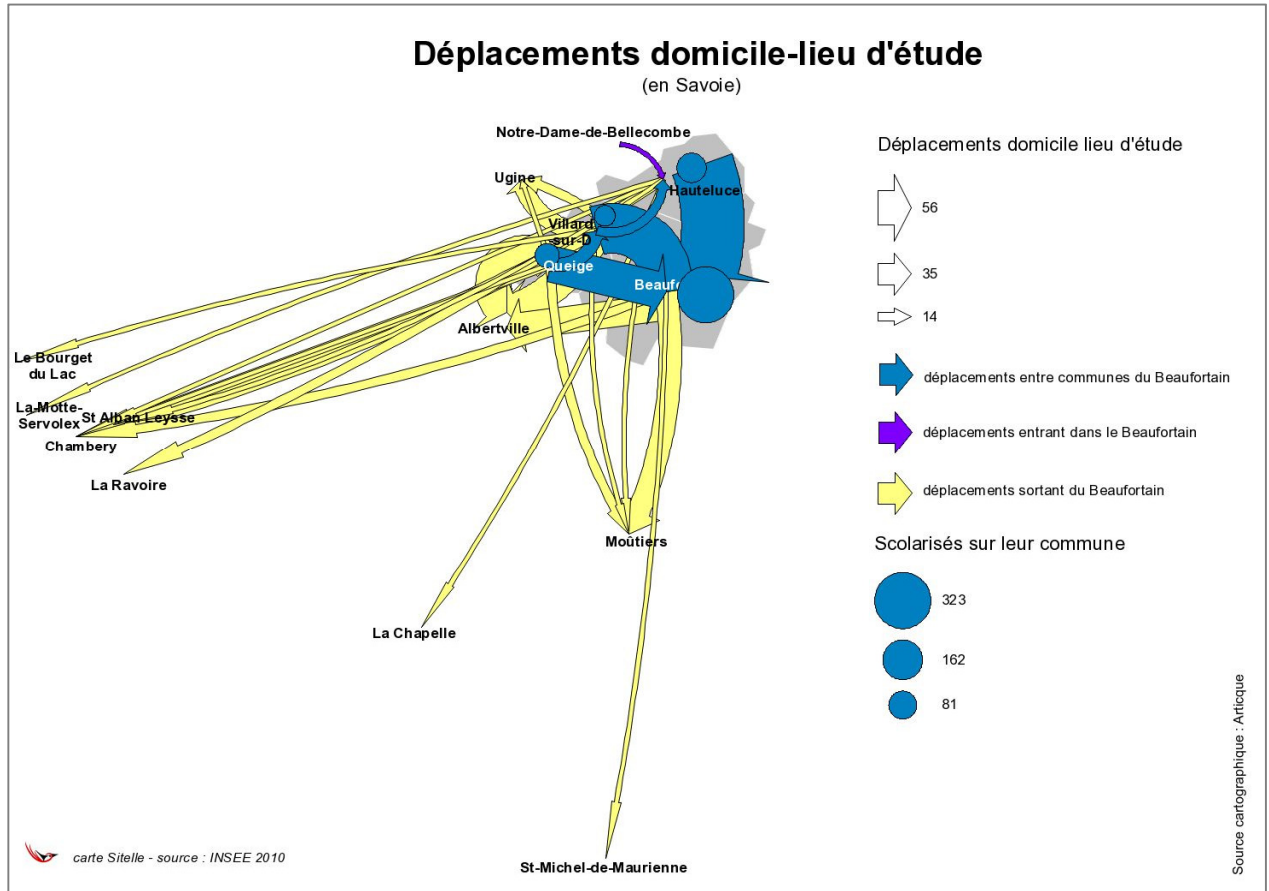
Pour poursuivre leur scolarité au lycée puis pour les études supérieures, les jeunes doivent quitter le territoire.

Les lieux d'étude :

	Commune de résidence	Arêches - Beaufort	Hauteluce	Queige	Villard-sur-Doron	Total
	Lieu d'étude					
Établissements du territoire	Arêches-Beaufort	323	56	32	44	455
	Hauteluce		88		8	100
	Queige			60		60
	Villard-sur-Doron			12	44	56
Établissements des communes de proximité	Albertville	24		32	28	84
	Ugine	8		4	16	28
Autres établissements de Savoie	Chambéry	8	4	4	12	28
	Moûtiers	20	4	8	4	36
	Saint-Alban-Leyse		4	8		12
	La Ravoire		8			8
	La Motte-Servolex		4			4
	Le Bourget-du-Lac				4	4
	La Chapelle		4			4
	Saint-Michel-de-Maurienne	4				4
Établissements scolaires hors département	Grenoble			8		8
	Rumilly	4				4
	Saint-Etienne	4				4
	Argonay	4				4
	Lyon			8		8
	Paris	4				4
	Cruseilles		4			4
	Saint-Jorioz		4			4
	Pringy				4	4
	Toulouse	4				4
Total		407	180	176	164	931

Source : INSEE 2010 – traitement Sitelle

⇒ Près de la moitié des élèves du Beaufortain, tous niveaux confondus (de la maternelle à l'enseignement supérieur), sont scolarisés sur la commune de Beaufort, 11% des élèves sont scolarisés à Hauteluce et 9% à Albertville (source Insee).



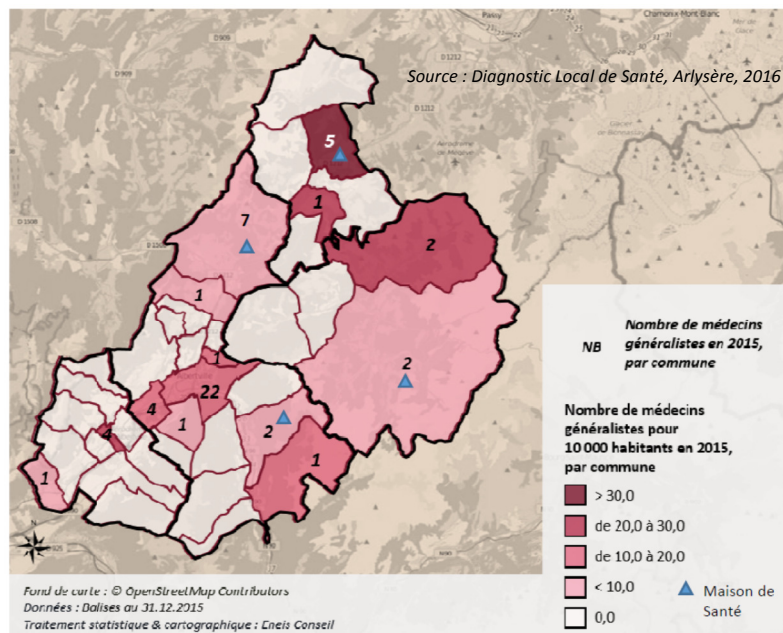
3. Les services de santé

Les médecins généralistes

4 médecins généralistes sont installés sur le territoire, ce qui représente une densité de 9 généralistes pour 100 000 habitants : ce taux est inférieur à la moyenne départementale (11‰) et régionale (10‰).

Pour cette raison, la commune de Beaufort est classée en « zone fragile » par l'ARS. Cette zone définit des territoires où l'offre doit être consolidée et susceptibles d'accueillir un projet structurant pour l'organisation du premier recours et où doivent être mises en œuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des professionnels de santé, des maisons, pôles et centres de santé²⁵.

Malgré cela, la consommation d'actes de soins et le taux de recours²⁶ auprès des médecins généralistes sont comparables à la moyenne, ce qui indique que les habitants du Beaufortain sont mobiles dans leur parcours de soins²⁷.



25% des généralistes du Beaufortain ont plus de 55 ans en 2015 (soit 1 sur 4).

Une Maison de Santé pluridisciplinaire est basée à Beaufort (3 cabinets médicaux, un cabinet infirmier, kiné, dentiste, podologue et ADMR), ainsi qu'un cabinet médical aux Saisies (ouvert l'été et l'hiver, avec 4 médecins et 1 infirmier, disposant de matériel de radiologie et d'échographie).

Les services pour les personnes âgées

Le territoire compte un EHPAD à Beaufort (52 places dont 45 lits) ainsi que d'une association d'aides à domicile (ADMR).

L'association d'Animation du Beaufortain (AAB) organise des temps d'information et d'échange à destination des aidants familiaux.

²⁵ Source : Diagnostic Local de Santé, Arlysère, 2016

²⁶ Les taux de recours aux soins hospitaliers sont une mesure de la consommation de soins hospitaliers des habitants d'une zone géographique donnée, rapportée à la population domiciliée dans cette zone.

²⁷ Source : Diagnostic Local de Santé, Arlysère, 2016

Les autres professionnels de santé

Le Beaufortain dispose d'une densité élevée d'infirmiers et de masseurs-kinésithérapeutes (certainement en raison de l'influence des activités de montagne), mais est dépourvu de professionnels sur les autres spécialités. Cependant, le diagnostic local de santé d'Arlyère note un taux de recours aux soins globalement satisfaisant sur l'ensemble des spécialités, ce qui révèle là encore une forte mobilité des usagers dans leur parcours de soins.

Spécialiste	Infirmier		Masseur-kiné		Gynécologues		Pédiatres		Ophtalmologues		Psychiatres		Dentistes	
	Densité	Taux de recours (affiliés de + 75 ans)	Densité	Taux de recours	Densité	Taux de recours	Densité	Taux de recours	Densité	Taux de recours	Densité	Taux de recours	Densité	Taux de recours
Densité pour 100 000 hab. / Taux de recours pour 100 habitants														
CC de la Région d'Albertville	95,3	67,7	137,2	ND	43,8	18,7	25,3	49,8	7	6,9	4,7	1,1	62,8	31,5
CC de la Haute Combe de Savoie	67,7	71,4	67,7	ND	0	21,2	0	35,9	11,3	6,4	0	1,1	33,9	33,3
CC du Beaufortain	134,2	72,7	179	ND	0	20	0	53,6	0	8	0	0,8	22,4	33,9
CC du Val d'Arly	146,7	66,7	110	ND	0	19,6	0	38,2	0	5,7	0	0,7	110	28,9
Savoie	106,9	67,2	133,2	ND	28,1	25,3	20,8	18,5	7,2	7,4	7,9	1,5	57	31,1
Région Rhône Alpes	129	62,3	110,3	ND	32,7	25,1	23,1	18,6	7	10	10,4	2,1	55,3	31,4

Source : Balises -ORS Rhône-Alpes - 2015

Source : Diagnostic Local de Santé, Arlyère, 2016

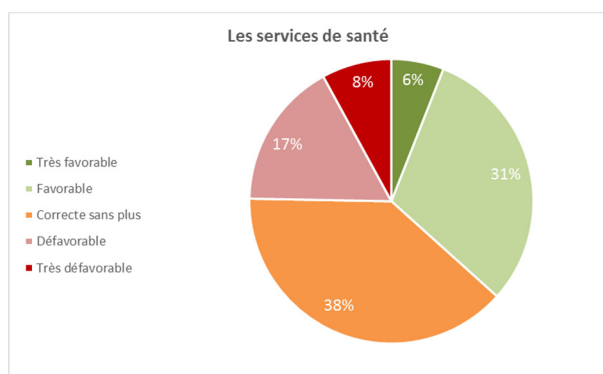
33

Les problématiques de santé

La réunion organisée sur le territoire du Beaufortain le 31 août 2016, dans le cadre du diagnostic local de santé a permis de pointer les enjeux suivants pour le territoire :

- ➔ *Consommation d'alcool (elle semble, d'après les services sociaux, relativement élevée pour certaines personnes). (le CLS note à l'échelle d'Arlyère « un taux élevé de décès à cause d'une pathologie liée à l'alcool : 13,7 pour 100 000 habitants).*
- ➔ *Personnes âgées : épuisement des aidants, manque de personnel dans les services d'aides à domicile.*
- ➔ *Isolement : pour toutes les générations (jeunes, jeunes mamans, personnes âgées...), qui peut mener au non-recours.*
- ➔ *Enfance : absence de suivi médical par la médecine scolaire. (CLS : « Les professionnels et les élus pointent une baisse de moyens sur la médecine scolaire qui impacte la mise en œuvre de la prévention en milieu scolaire »).*

Ce que nous disent les familles à travers l'enquête et les ateliers



Les services de santé relativement bien perçus par les habitants.

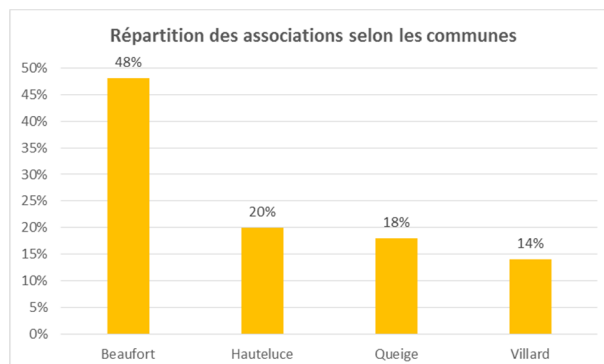
Mais pour 25% des habitants, les services de santé ne sont pas satisfaisants.

4. La vie associative et culturelle

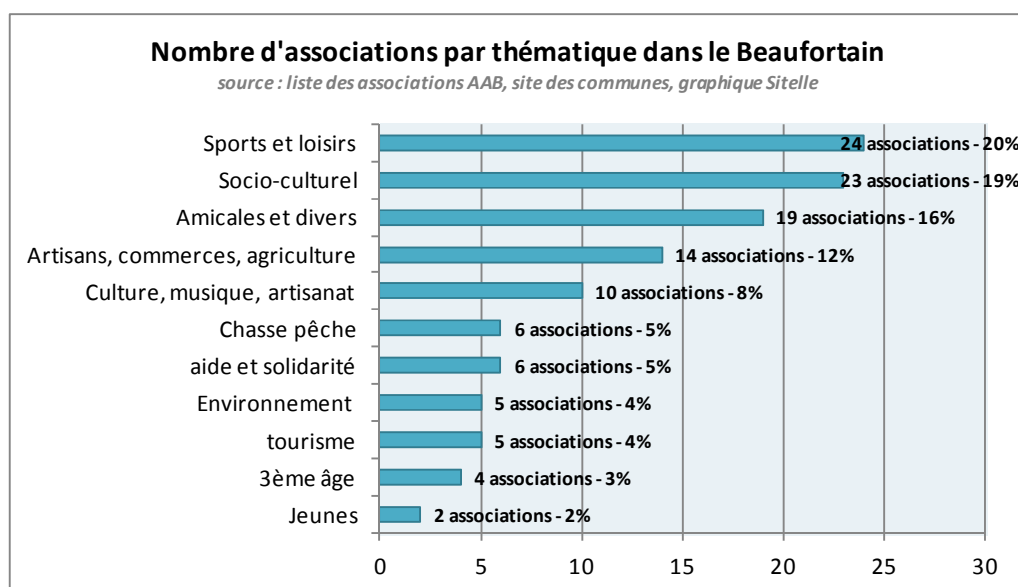
1. Un tissu associatif dense

Le tissu associatif du Beaufortain est riche et dynamique. D'après le recensement établi par l'AAB, 118 associations sont présentes sur le territoire. Près de la moitié d'entre elles sont situées à Beaufort.

	nombre d'associations	part
Beaufort	57	48%
Hautelucre	24	20%
Queige	21	18%
Villard	16	14%
Total	118	100%



Les associations concernent des domaines variés : les associations sportives sont les plus représentées (20% des associations), suivies par les associations socioculturelles (associations parents d'élèves, animations locales, comités des fêtes, etc.) et amicales (sapeurs-pompiers, anciens combattants, associations d'habitants, etc.).



L'Association Animation du Beaufortain (AAB)

Créée en 1973 et agréée Centre Social depuis 1996, l'AAB a pour objectif de contribuer au développement du Beaufortain et à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Gestionnaire de nombreux équipements (multiaccueil, RAM, Accueil de loisirs, Ludothèque), l'AAB édite également une revue consacrée au territoire (Ensemble), organise un forum des associations, des sorties familles, un jardin partagé, des temps de rencontre entre les parents, etc.

L'association constitue l'acteur pivot du territoire sur toutes les questions sociales.

2. Un maillage de bibliothèques

Chaque commune dispose d'une bibliothèque ou d'une médiathèque (médiathèque à Beaufort et bibliothèques à Hauteluze, Queige, Villard-sur-Doron et Arêches). Ces 5 équipements sont partenaires du réseau des bibliothèques et médiathèques du Beaufortain.

3. Les animations culturelles

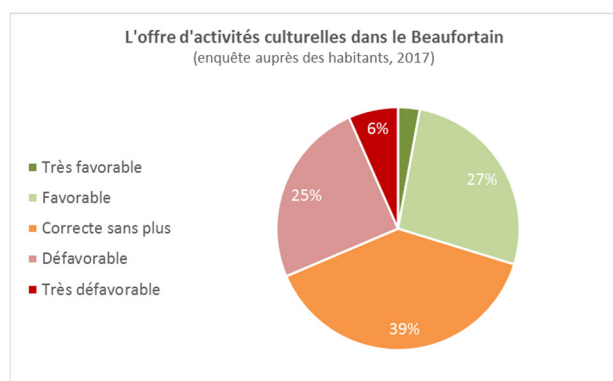
Dans le cadre du dispositif « chemins d'artistes » mis en place par le Dôme Théâtre d'Albertville, en partenariat avec l'AAB, des spectacles décentralisés dans les communes ont lieu 2 à 3 fois par an.

L'AAB organise également des soirées cabaret à Hauteluze, des ateliers de pratiques artistiques et culturelles, ainsi que des conférences débats.

4. L'école de musique et de danse

Le territoire dispose également d'une antenne de l'école de musique et de danse intercommunale Co.RAL (Albertville), soutenue par la communauté de communes du Beaufortain. Afin de favoriser l'accès à tous aux enseignements, l'école de musique du Beaufortain offre des tarifs selon le quotient familial et dégressif pour les familles.

Ce que nous disent les familles à travers l'enquête et les ateliers



79% des enfants ne pratiquent pas d'activité culturelle.

Le principal frein : le manque d'offre à proximité pour 30% des familles.

Le rôle central de l'AAB

5. Les équipements sportifs

Le Beaufortain compte au total 34 équipements sportifs, espaces ou sites de pratiques.

Source : recensement des équipements sportifs espaces et sites de pratiques - 2017	Nombre de Type d'équipement
Refuge de montagne	6
Domaine de ski alpin	5
Aire de décollage	4
Court de tennis	2
Site d'escalade en falaise	2
Aire d'atterrissage	1
Bassin ludique de natation	1
Bassin sportif de natation	1
Carrière	1
Circuit de motocross	1
Manège	1
Parcours Acrobatique en Hauteur/Site d'accrobranche	1
Parcours de cross	1
Plateau EPS/Multisports/city-stades	1
Salle multisports	1
Site de pêche	1
Terrain de football	1
Terrain de pétanque	1
Terrain mixte	1
Via ferrata / Via corda	1
Total	34

Avec une moyenne de 11 équipements ou sites de pratiques sportifs pour 1 000 habitants, le Beaufortain est bien équipé (en Savoie, la moyenne est de 8 équipements pour 1 000 habitants).

Parmi eux, 4 ont une vocation intercommunale :

- Piscine intercommunale du Beaufortain à Beaufort
- Gymnase intercommunal du Beaufortain à Beaufort
- Terrain de sport intercommunal du Beaufortain (football) à Queige
- Via Ferrata du Roc du Vent à Beaufort

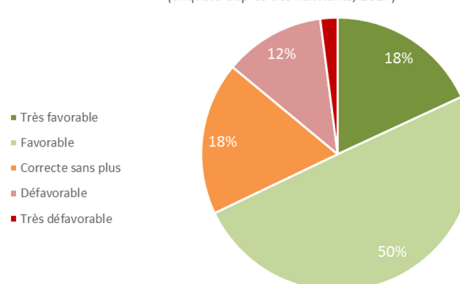
Une étude pour la réalisation d'une voie verte reliant Albertville à Beaufort est également en projet.

Ce que nous disent les familles à travers l'enquête et les ateliers

38% des enfants pratiquent une activité sportive encadrée.

Mais 39% des enfants ne pratiquent aucune activité

Les loisirs et activités sportives dans le Beaufortain
(enquête auprès des habitants, 2017)



ENJEUX

Il s'agit d'abord pour le Beaufortain de renouer avec l'attractivité, ce qui passe par la prise en compte des besoins des habitants, et en particulier le logement et les services.

Mais en parallèle, et de façon incontournable, il d'agit de :

- Affirmer et faire reconnaître les spécificités du Beaufortain au sein l'agglomération.
 - Renforcer l'identité et la notoriété du Beaufortain.
- ➔ Ce qui suppose donc une **véritable stratégie commune** (cf. étude de marque). Or cette stratégie commune aux quatre communes qui composent le Beaufortain n'existe pas, hormis sur quelques points techniques. En matière touristique, économique, promotionnelle,... le Beaufortain n'est pas uni. Même dans le nouveau cadre intercommunal élargi, les communes du Beaufortain, compte tenu de leurs particularités, ont toute légitimité à s'organiser entre elles pour définir une véritable stratégie s'inscrivant dans le cadre plus large d'Arlysière, au bénéfice de l'ensemble du territoire. L'étude de marque, lancée parallèlement au diagnostic socio-économique, témoigne de la prise de conscience des élus de cette nécessité.

Les enjeux pointés par le SCOT à l'échelle d'Arlysière sont, pour le Beaufortain, parfaitement pertinents comme le montrent les analyses précédentes et l'expression des habitants :

- L'enjeu de préservation et de valorisation du capital nature et des paysages.
- Enjeu de maîtrise de la consommation foncière associée à l'enjeu de la qualification des logements à produire.
- L'enjeu de l'équilibre générationnel et la vitalité jeunesse.
- L'enjeu général de la qualité de l'offre en équipements et services aux habitants.
- L'enjeu des équilibres et des besoins de création d'emplois dans les 20 prochaines années (et enjeu du maintien de l'offre diversifiée d'emplois).
- L'enjeu de l'adaptation des activités humaines dans les 20 prochaines années au vu du réchauffement climatique.
- Enjeu du maintien de l'activité agricole (rôle multiple de production de produits agroalimentaires, de territoires-paysages et d'identité).
- Enjeu de la filière bois en attente de valorisation.
- Enjeu du tourisme des quatre saisons.
- Enjeu de la diversification des activités (hivernales estivales et demi saison) et des clientèles.
- Enjeu de l'amélioration de l'offre touristique hivernale (actualisation et rationalisation).

Le Beaufortain au sein d'Arlysière

➔ 9% des emplois

➔ 8,1% de la population

➔ 54% des lits touristiques marchands

➔ 48% des résidences secondaires.

➔ 55% de la surface des alpages

➔ ...

ANNEXES

1. Annexe 1 : Emplois salariés et établissements actifs dans le Beaufortain

Au 31 décembre 2014

<i>Source : INSEE, Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP)</i>	nombre d'établissements Beaufortain	Nombre de salariés Beaufortain	Part des emplois du Beaufortain en Savoie	Part des emplois sur le total du Beaufortain
Transport terrest. & trans. par conduite	7	263	3%	16%
Hébergement	61	230	2%	14%
Com. détail, sf automobiles & motocycles	84	227	2%	13%
Restauration	68	190	2%	11%
Admin. publi. & défense; séc. soc. obli.	7	147	1%	9%
Industries alimentaires	15	90	3%	5%
Travaux de construction spécialisés	86	73	1%	4%
Enseignement	240	63	1%	4%
Activités immobilières	211	55	2%	3%
Hébergement médico-social et social	1	47	1%	3%
Autres services personnels	14	41	2%	2%
Activités des organisations associatives	8	31	2%	2%
Act .ag. voyage voyageur sv. résa. etc.	4	29	3%	2%
Act. sportives, récréatives & de loisirs	34	29	1%	2%
Prdn & distr. élec. gaz vap. & air cond.	4	26	1%	2%
Cult. & prod. animale, chasse & sce ann.	79	18	2%	1%
Action sociale sans hébergement	3	17	0%	1%
Activités de location et location-bail	6	17	2%	1%
Fabric. de machines & équipements n.c.a.	1	16	1%	1%
Activités de poste et de courrier	3	11	1%	1%
Sces relatifs bâtiment & aménagt paysager	32	11	0%	1%
Act. financ. hs assur. & cais. retraite	10	10	0%	1%
Commerce & répar. automobile & motocycle	6	9	0%	1%

Trav. bois; fab. article bois, vannerie	5	8	2%	0%
Act. sièges sociaux ; conseil de gestion	46	7	1%	0%
Construction de bâtiments	6	5	0%	0%
Activités liées à l'emploi	1	3	0%	0%
Activités pour la santé humaine	24	3	0%	0%
Commerce gros hors auto. & motocycle	6	3	0%	0%
Fabrication de meubles	5	3	3%	0%
Édition	3	1	0%	0%
Programmation et diffusion	1	1	1%	0%
Act. admin. & aut. act. soutien aux ent.	3	0	0%	0%
Act. auxiliaire sces financ. & d'assur.	2	0	0%	0%
Act. créativ. artistiques & de spectacle	15	0	0%	0%
Activités juridiques et comptables	1	0	0%	0%
Activités vétérinaires	0	0	0%	0%
Architec. & ingénierie; ctrlr ana. tech.	9	0	0%	0%
Assurance	0	0	0%	0%
Aut. act. spécial., scientif. & techn.	14	0	0%	0%
Autres industries extractives	0	0	0%	0%
Autres industries manufacturières	3	0	0%	0%
Biblioth. archive musée & aut. act. cul.	0	0	0%	0%
Captage, traitement & distribution d'eau	0	0	0%	0%
Collecte et traitement des eaux usées	0	0	0%	0%
Collecte, gestion déchets ; récupération	0	0	0%	0%
Enquêtes et sécurité	0	0	0%	0%
Entreposage & sce auxiliaire des transp.	1	0	0%	0%
Fab. aut. prod. minéraux non métalliques	0	0	0%	0%
Fab. prod. en caoutchouc & en plastique	0	0	0%	0%
Fab. prod. informat., électronique. & opt.	0	0	0%	0%
Fab. prod. métalliq. sf machine & équipt	1	0	0%	0%
Fabric. d'autres matériels de transport	0	0	0%	0%
Fabrication de boissons	0	0	0%	0%
Fabrication de textiles	2	0	0%	0%

Fabrication d'équipements électriques	0	0	0%	0%
Génie civil	1	0	0%	0%
Imprimerie & reprod. d'enregistrements	0	0	0%	0%
Industrie automobile	0	0	0%	0%
Industrie chimique	1	0	0%	0%
Industrie de l'habillement	2	0	0%	0%
Industrie du cuir et de la chaussure	0	0	0%	0%
Industrie du papier et du carton	0	0	0%	0%
Métallurgie	1	0	0%	0%
Organisation jeux de hasard & d'argent	0	0	0%	0%
Pêche et aquaculture	0	0	0%	0%
Pgmtion, conseil & aut. act. informatiq.	4	0	0%	0%
Prod. films ; enr. sonore & éd. musicale	2	0	0%	0%
Publicité et études de marché	1	0	0%	0%
Recherche-développement scientifique	0	0	0%	0%
Répar. ordi. & bien perso. & domestique	4	0	0%	0%
Réparation & install. machine & équipt	1	0	0%	0%
Services d'information	1	0	0%	0%
Sylviculture et exploitation forestière	6	0	0%	0%
Total	1 156	1 684	1%	100%

2. Annexe 2 : Évolution du nombre d'enfants allocataires

